INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

BULLETIN DES SÉANCES

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

XXV — 1954 — 3

AVENUE MARNIX, 25
BRUXELLES

MARNIXLAAN, 25
BRUSSEL

1954

Prix : Prijs : F 250

Abonnement 1954 (4 num.) F 600

TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

Section des Sciences morales et politiques.
Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen.

Pages. — Bladz.

Séance du 21 juin 1954. — Zitting van 21 Juni 1954 ... ... 1054, 1055

Commission administrative. — Bestuurscommissie 1054, 1055, 1180, 1181, 1206, 1207

A. Sohier présente — stelt voor : « Les enfances coloniales de la Belgique indépendante : Les Belges au Guatemala (1840-1845) », mémoire — verhandeling R. P. J. Fabri, S. J. ... 1054, 1055 ; 1065-1067

E.-J. Devroey présente — stelt voor : « Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda », mémoire — verhandeling abbé Alexis Kagame ... ... 1056, 1057 ; 1068-1069

V. Gelders, note posthume — posthume nota... 1056, 1057, 1072, 1073

Demande de subside (abbé L. Jadin). — Subsidie-aanvraag (Eerwaarde L. Jadin) 1058, 1059

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1058

Comité secret. — Geheim comité 1064, 1059

Séance du 19 juillet 1954. — Zitting van 19 Juli 1954 ... ... 1070, 1071

Commission administrative. — Bestuurscommissie ... 1070, 1071, 1198, 1199, 1206, 1207

Considérations sur l'appellation de l'I. R. C. B. — Beschouwingen over de benaming van het K. B. K. I. 1070, 1071 ; 1080-1081 ; 1216, 1217

H. Depage présente — stelt voor : « Six années d'action sociale au Maniema », mémoire — verhandeling E. Verstraeten... ... ... 1072, 1073 ; 1082-1083

F. Dellicour. — Histoire et colonisation ... 1072, 1073 ; 1084-1100

Th. Heyse. — L'activité du R. P. P. Charles, S. J. en Amérique latine (1941-1944) ... ... 1072, 1073 ; 1101-1117

M. Walraet. — Aperçu sur les archives historiques du Comité Spécial du Katanga ... ... 1072, 1073 ; 1118-1123

E. Van Grieken. — H. M. Stanley au Congo. 1879-1884...1072, 1073 ; 1124-1179

Concours annuel 1954. — Jaarlijkse wedstrijd 1954... 1074, 1075, 1198, 1199

SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN

Séance du 21 juin 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *G. Smets*, directeur.

Présents : MM. H. Carton de Tournai, N. De Cleene, A. De Vleeschauwer, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires ; MM. A. Burssens, R. Cornet, S. E. Mgr J. Cuvelier, MM. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, L. Guebels, J. M. Jadot, N. Laude, J. Stengers, F. Van der Linden, M. Walraet, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. F. Dellicour, R. de Mûelenaere, A. Durieux, J. Ghilain, Th. Heyse, le R. P. G. van Bulck, E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

Commission administrative.

Voir p. 1180.

La collaboration militaire belgo-hollandaise aux Indes néerlandaises au début du XIXe siècle.

Se ralliant aux avis des rapporteurs, MM. *F. Dellicour* et *L. Guebels*, la Section décide que le manuscrit de M. L. Anciaux sur cet objet doit subir certains remaniements.

Les enfances coloniales de la Belgique indépendante. Les Belges au Guatemala (1840-1845).

M. *A. Sohier* présente un travail intitulé comme ci-dessus, élaboré par le R. P. J. Fabri, S. J. (voir p. 1065).

Zitting van 21 Juni 1954.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *G. Smets*, directeur.

Aanwezig : de HH. H. Carton de Tournai, N. De Cleene, A. De Vleeschauwer, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller de Laddersous, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, titelvoerende leden ; de HH. A. Burssens, R. Cornet, Z. E. Mgr J. Cuvelier, de HH. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, L. Guebels, J. M. Jadot, N. Laude, J. Stengers, F. Van der Linden, M. Walraet, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd : de HH. F. Delllicour, R. de Mûelenaere, A. Durieux, J. Ghilain, Th. Heyse, E. P. G. van Bulck, de HH. E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

Administratieve Commissie.

Zie blz. 1181.

De Belgisch-Nederlandse militaire medewerking in Nederlands-Indië in het begin van de XIX^de^ eeuw.

Zich aansluitend bij de adviezen van de verslaggevers, de HH. *F. Dellicour* en *L. Guebels*, besluit de Sectie dat het handschrift over dit onderwerp, van de H. L. ANCIAUX, op enkele punten moet omgewerkt worden.

De koloniale kinderjaren van Onafhankelijk België. De Belgen in Guatemala (1840-1845).

De H. *A. Sohier* legt een werk voor, getiteld zoals hierboven en opgesteld door de E. P. J. FABRI, S. J. (zie blz. 1065).

M. *J. Stengers*, désigné comme second rapporteur, confirme l'avis favorable quant à l'impression, émis par M. *A. Sohier*. Il suggère toutefois que l'auteur veuille bien développer certains passages de son texte.

Sous cette réserve, la Section décide l'impression du travail dans ses mémoires in-8°.

Aide-mémoire d'ethnologie africaine.

Au nom de M. *J. Maquet*, membre correspondant, actuellement au Ruanda-Urundi, M. *O. Louwers* dépose le manuscrit intitulé comme ci-dessus, et qui sera publié dans les mémoires in-8°.

La médecine populaire au Ruanda-Urundi.

Par décision de la Section des Sciences naturelles et médicales (voir p. 1182), le *Secrétaire général* dépose deux notes rédigées par M. A. LESTRADE, auxiliaire médical principal à Kigali, à savoir :

a) Aide-mémoire médical français-kinyarwanda ;
b) La médecine populaire au Ruanda.

M. *N. De Cleene* et le R. P. *J. Van Wing* sont désignés comme rapporteurs pour le mois d'octobre.

Les organisations socio-familiales de l'Ancien Rwanda.

M. *E.-J. Devroey* présente un manuscrit rédigé sous le titre précité par M. l'abbé A. KAGAME, et qui sera publié dans la série des mémoires in-8° (voir p. 1068).

Note posthume de M. V. Gelders.

Notre regretté confrère *V. Gelders* avait bien voulu se charger de présenter à la Section l'ouvrage suivant dont l'auteur à fait hommage à l'I. R. C. B. :

De H. *J. Stengers*, aangesteld als tweede verslaggever, bekrachtigt het gunstig advies van de H. *A. Sohier* betreffende de publicatie van het werk. Hij stelt nochtans voor dat de schrijver enkele gedeelten van zijn tekst zou uitwerken.

Onder dit voorbehoud besluit de Sectie tot het drukken van het werk in de verhandelingenreeks in-8°.

Handleiding van Afrikaanse ethnologie.

In naam van de H. *J. Maquet*, corresponderend lid, op het ogenblik verblijvend in Ruanda-Urundi, legt de H. *O. Louwers* het handschrift neer, getiteld zoals hierboven, en dat zal gepubliceerd worden in de verhandelingenreeks in-8°.

De volksgeneeskunde in Ruanda-Urundi.

Bij besluit van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen (zie blz. 1183), legt de *Secretaris-Generaal* twee nota's neer, opgesteld door de H. A. LESTRADE, eerstaanwezend geneeskundig helper te Kigali, te weten :

a) « Aide-mémoire médical français-kinyarwanda » ;

b) « La médecine populaire au Ruanda ».

De H. *N. De Cleene* en E. P. *J. Van Wing* worden als verslaggevers voor de maand October aangeduid.

De socio-familiale in Oud-Rwanda.

De H. *E.-J. Devroey* legt een handschrift voor, opgesteld onder de hierbovengenoemde titel door de Eerw. H. A. KAGAME en dat zal gepubliceerd worden in de verhandelingenreeks in-8° (zie blz. 1068).

Posthume nota van de H. V. Gelders.

Onze betreurde confrater *V. Gelders* had zich wel willen gelasten met de voorstelling bij de Sectie van het volgende werk, aangeboden door de schrijver aan het K. B. K. I. :

CORDERO TORRES, J. M. Politica Colonial (Ediciones Cultura Hispanica, Madrid, 1953, 804 pp.).

Madame Vve V. Gelders a remis cet ouvrage au *Secrétaire général* en y joignant les pièces suivantes :

1. Une liasse de notes comprenant 140 feuillets ;
2. Une première version de présentation et d'abrégé de l'ouvrage, incomplète et comprenant six pages.

Un signet de carton indique que feu *V. Gelders* avait poursuivi la lecture et l'analyse de l'ouvrage jusqu'à la page 450, et il est souhaité qu'un confrère reprenne l'examen de cette documentation pour en extraire ce qui devrait être publié.

M. *G. Malengreau* est prié de se charger de cette tâche.

Demande de subside.

La Section émet un avis favorable à une demande de subside introduite par M. l'abbé *L. Jadin* en vue de recherches historiques à entreprendre dans les bibliothèques de Lisbonne et de Coïmbre.

Hommage d'ouvrage

Mgr *J. Cuvelier* a envoyé les tirages à part suivants :

Aangeboden werken.

Mgr *J. Cuvelier* heeft de volgende overdrukken laten geworden :

CUVELIER, J. (Mgr), Le Père Bonaventure d'Alessano, capucin, missionnaire au Congo (1645-1651) (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, septembre 1952, 19 pp.).

—, Le culte de la Sainte Vierge dans l'ancien royaume de Congo (Extrait de la *Revue du Clergé Africain*, Léopoldville, juillet, 1951, 24 pp.).

M. *M. De Roover* nous a fait parvenir les articles que voici :

De H. *M. De Roover* heeft ons de volgende artikels laten geworden :

DE ROOVER, M., Quelques enseignements à tirer des événements d'Espagne (Conférence faite au Cercle « Mars et Mercure » le 30 novembre 1938, 7 pp.).

CORDERO TORRES, J. M., Politica Colonial (Ediciones Cultura Hispanica, Madrid, 1953, 804 blz.).

Mevr. Wed. V. Gelders heeft dit werk aan de *Secretaris-Generaal* overhandigd, evenals de volgende stukken :

1) Een bundel nota's van 140 blz. ;

2) Een eerste opstel van de voorstelling en samenvatting van het werk, dat onvoltooid is en zes blz. bevat.

Een bladwijzer duidt aan dat wijlen *V. Gelders* het werk had gelezen en bestudeerd tot blz. 450 ; de wens wordt uitgedrukt dat een confrater de studie van deze documentatie zou hervatten om een uittreksel te maken van wat zou kunnen gepubliceerd worden.

De H. *G. Malengreau* wordt uitgenodigd deze taak op zich te nemen.

Subsidie-aanvraag.

De Sectie geeft een gunstig oordeel over een subsidie-aanvraag voorgesteld door de Eerw. H. *L. Jadin* ten einde geschiedkundige opzoekingen te ondernemen in de bibliotheken van Lissabon en Coimbra.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, onderzoeken de kandidaturen voor de plaats van titelvoerend lid, opengevallen door het overlijden van E. P. *P. Charles*.

Daarna bespreken ze de regelmatig ingeleide kandidaturen voor twee opengevallen plaatsen van buitengewoon lid.

De zitting wordt te 16 u 30 opgeheven.

—, Le vrai visage du roi Boris (Extrait de la *Revue Générale Belge*, 1947, 17, 12 pp.).

—, Le « Réarmement moral » (Extrait de *Mars et Mercure*, 1948, 20, 9, pp. 3-4).

—, Conclusions à un exposé de S. E. Mgr B. SLOSKANS (Extrait de *Mars et Mercure*, 1949).

—, Discours prononcé au cours du Banquet annuel du Cercle « Mars et Mercure », le 12 janvier 1949 (Extrait de *Mars et Mercure*, 1949, 21, 1, pp. 4-5).

—, Discours prononcé au cours du Banquet annuel du Cercle « Mars et Mercure », le 11 janvier 1950 (Extrait de *Mars et Mercure*, 1950, 22, 1, pp. 3-5).

—, Allocution prononcée au Cercle « Mars et Mercure » (Extrait de *Mars et Mercure*, mars 1950).

—, Les arcanes de l'activité clandestine soviétique (Extrait de la *Libre Belgique*, 17.4.1954, pp. 1-2).

M. *Th. Heyse* a offert à la Section :

De H. *Th. Heyse* schonk de Sectie :

HEYSE, Th., Documentation générale sur le Congo et le Ruanda-Urundi (1950-1953) (Commission Belge de Bibliographie, Bruxelles, 1954, 31 pp. = *Bibliographia Belgica*, 4).

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

LEFÉBURE, F., Congo belge, Code du Travail (Bruxelles, Ministère des Colonies, 2 vol.).

L'action sociale au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Centre d'Information et de Documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, 1954, 135 pp.).

Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Office du Tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, 3e éd., 1954, 766 pp.).

Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 1954, rapport sur les opérations de l'exercice social 1952-1953 présenté par le Gouverneur au nom du comité de direction, rapport du collège des censeurs (Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1954, 99 pp.).

Zes en twintigste Jaarverslag 1952-1953 (Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek, Brussel, 1953, 231 blz.).

Fondation Universitaire. Trente-troisième rapport annuel, 1952-1953 (Bruxelles, 1954, 141 pp.).

Universitaire Stichting, Drie en dertigste Jaarverslag 1952-1953 (Brussel, 1954, 143 blz.).

South Africa 1954 (Ambassade de l'Union de l'Afrique du Sud, Bruxelles, 1954, 64 pp.).

South African Quiz (Ambassade de l'Union de l'Afrique du Sud, Bruxelles, 1954, 96 pp.).

How South African Blacks are housed (Ambassade de l'Union de l'Afrique du Sud, Bruxelles, 1954, 7 pp.).

Orbis, Bulletin international de documentation linguistique, 1952-1953 (Centre international de dialectologie générale près de l'Université catholique de Louvain. Louvain, 1954, 34 pp.).

MEEUSSEN, A. E., Esquisse de la langue Ombo (Maniema — Congo belge) (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1952, 44 pp. = Annales du *Musée royal du Congo belge*, Série in-8°, Sciences de l'Homme, Linguistique, 4).

MEEUSSEN, A. E., Linguistische schets van het Bangubangu (Koninklijk Museum van Belgisch-Congo, Tervuren, 1954, 53 blz. = *Annalen van het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo*, Reeks in-8°, Wetenschappen van de Mens, Linguistiek, 5).

STAPPERS, Leo, Zuid-Kisongye bloemlezing, Milembwe-teksten (Koninklijk Museum van Belgisch-Congo, Tervuren, 1953, 79 blz. = *Annalen van het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo*, Reeks in-8°, Wetenschappen van de Mens, Linguistiek, 6).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

BRUYNS, L., Les Catholiques aux États-Unis d'Amérique (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, septembre, 1953, 15 pp.).

MARIE-ANDRÉ (Sœur), Dot et mariage chrétien (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, mars 1954, 14 pp.).

NICAISE, J., La solidarité sociale, mutuelle des missions pour l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, septembre 1953, 8 pp.).

RAPONDA-WALKER, A. (Abbé), Sœur Hyacinthe, pupille de Sa-

vorgnan de Brazza (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, novembre 1952, 7 pp.).

VAN DE CASTEELE, J., La place du cantique dans la musique indigène (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, mars 1954, 11 pp.).

Pour le succès de nos catéchismes (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, novembre 1953, 48 pp., 1 pl.).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUITSLAND :

RHOTERT, H., Libysche Felsbilder, Ergebnisse der XI und XII deutschen Innerafrikanischen Forschungs-Expediton (DIAFE 1933/1934/1935 (Wittich, Darmstadt, 1952, 146 pp. — Don du Frobenius-Institut an der J. W. Goethe-Universität, Frankfurt/a. M.).

FRANCE — FRANKRIJK :

BERGER, M., Problèmes raciaux : l'égalité par la loi, l'action législative contre la discrimination raciale aux États-Unis (UNESCO, Paris, 1954, 85 pp.).

PALAU MARTI, M., Bibliographie africaniste (Extrait du *Journal de la Société des Africanistes*, XXII, 1952, pp. 161-241).

L'analphabétisme dans divers pays, Étude statistique préliminaire sur la base des recensements effectués depuis 1900 (UNESCO, Paris, 1953, 213 pp., 29 graphiques, *Monographies sur l'éducation de base*, VI).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË :

ROBINSON, K. E., The End of Empire : Another View (Oxford University, Institute of Colonial Studies, Oxford, 1954, = *Reprint Series*, nº 9).

HONGRIE — HONGARIJE :

LASZLO, G., Bibliografia a Hazai parasztlazadosok verses es elbeszelö irodalmahoz (XV-XVIII. szazad) (= Bibliographie des révoltes de paysans dans la littérature poétique et prosaïque hongroise (XV-XVIIIes siècles). (Bibliothèque Municipale de Budapest « Ervin Szabo », Budapest, 1949, 27 pp. = *Études*, 23).

LASZLO, G., A Parisi Kommün az egykoru magyar irodalomban (1870, 1871, 1872). Bibliografia es repertorium jegyzetekkel (= La commune de Paris dans la littérature hongroise contemporaine, 1870, 1871, 1872, bibliographie et répertoire avec annotations) (Bibliothèque Municipale de Budapest « Ervin Szabo », Budapest, 1951, 70 pp. = *Nouvelle Série*, 1).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

MARQUART, J., Die Benin-Sammlung des Reichsmuseums für Völkerkunde in Leiden (Reichsmuseum für Völkerkunde, Leiden, 1913, XXXLXII + 132 blz., 14 taf., 2 kaarten).

POLOGNE — POLEN :

MIKULOWSKA, H., Stroj kujawski (Société polonaise d'Ethnologie, Wroclaw, 1953, 64 pp., = *Atlas Polskich strojow ludowych*, II, 3).

STAREK, Ed., Stroj spiski (Société polonaise d'Ethnologie, Wroclaw, 1954, 76 pp. = *Atlas Polskich strojow ludowych*, V, 15).

AFRIQUE — AFRIKA

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE — FRANS EQUATORIAAL AFRIKA :

ADAM, J. (Mgr), Grammaire composée Mbede Ndumu Duma (Institut d'Études centrafricaines, Brazzaville, 1954, 173 pp. = *Mémoires*, 6).

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE — FRANS WEST-AFRIKA :

PELISSIER, P., Un problème de l'éducation de base : l'enquête (Service fédéral de l'éducation de base de l'A. O. F., Direction générale de l'Enseignement, Dakar, 1954, 24 pp. = *Éducation africaine, Série Éducation de Base*, 2).

RHODÉSIE — RHODESIË :

Human Problems in British Central Africa (The Rhodes-Livingstone Institute, Lusaka, Northern Rhodesia, 1954, 54 pp. = *The Rhodes-Livingstone Journal*, 14).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

Northwestern University, Programm of African Studies, The First Five Years (1949-1953) (Northwestern University, Evanston, Illinois, 31 pp.).

Commission on the Status of Women, Report to the Economic and Social Council on the eighth session of the Commission, held at Headquarters, New York, from 22 March to 9 April 1954 (United nations, Economic and Social Council, New-York, 1954, 24 pp. = *Official Records*, 18th Session, Supplement n° 6).

FIGUERAS, T. G. et DE RODA JIMENEZ, R., Economia social de Marruecos, I, Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1950, 404 pp. — Don de l'Exchange and Gift Division de la Library of Congress, Washington).

PANIKKAR, K. M., Asia and Western Dominance ; a Survey of the Vasco Da Gama Epoch of Asian History, 1498-1945 (New-York, s. d., 530 pp. — Don de l'Exchange and Gift Division de la Library of Congress, Washington).

OCÉANIE — OCEANIË

AUSTRALIE — AUSTRALIË :

Report of the Trustees of the Public Library of Victoria statements of income and expenditure for the year 1949 ; 1950 ; 1951 ; 1952 ; 1953 (The Public Library of Victoria, Melbourne).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, réunis en comité secret, examinent les candidatures à la place de membre titulaire devenue vacante par le décès du R. P. *P. Charles*.

Ils discutent ensuite les candidatures régulièrement introduites à deux places vacantes de membres associés.

La séance est levée à 16 h 20.

A. Sohier. — Présentation du mémoire du R. P. J. Fabri, S. J. : « Les enfances coloniales de la Belgique indépendante : Les Belges au Guatemala (1840-1845) ».

J'ai l'honneur de présenter à notre classe pour insertion dans la collection des Mémoires in-8°, une étude du P. Fabri, de la Compagnie de Jésus, qui décrit la première tentative de colonisation proprement belge par la *Compagnie belge de colonisation* au Guatemala et, conjointement, la première entreprise missionnaire permanente. S'intéressant à l'histoire de sa compagnie, l'auteur s'était d'abord proposé uniquement de rechercher les causes de l'échec de sa mission en Amérique centrale et de vérifier le bien-fondé des accusations formulées contre elle à l'époque. Mais il s'est bientôt aperçu que cette question ne pouvait être traitée isolément, qu'elle ne constituait qu'un fragment d'un sujet beaucoup plus ample, intéressant et important pour notre histoire coloniale : l'entreprise de colonisation menée très loin par une société belge fondée en 1840, et qui, protégée par le Roi, ayant parmi ses dirigeants des membres de l'armée en activité de service, recevant une aide substantielle du Gouvernement, de la Finance, du Haut Clergé, de la population, fut réellement une œuvre nationale. Le P. R. Fabri donne un exposé détaillé de sa constitution, de ses réalisations inexpérimentées, de ses déboires.

La tâche n'était pas aisée, et l'exposé est nécessairement assez compliqué tout en restant toujours clair. Il faut en effet suivre et synchroniser les activités de la compagnie sur les différents terrains où elles s'exercent concuremment : propagande, direction, approvisionne-

ment en Belgique, longs transports sur mer des groupes de colons rejoignant l'eden, mésaventures sur la concession, négociations avec le gouvernement guatemaltèque dans sa capitale. De même l'activité des missionnaires s'éparpillait dans l'aumônerie des colons, l'évangélisation des milieux indigènes, les tentatives de fondation d'établissements d'instruction au Guatemala. Pour cet exposé, l'auteur a su réunir une documentation très riche, puisée non seulement dans les publications de l'époque, mais dans les archives du Musée de l'Armée, du Ministère des Affaires étrangères et de la Compagnie de Jésus. Les citations de documents inédits foisonnent. Il est arrivé ainsi à un exposé très complet, minutieux et abondant.

Cet exposé fournirait matière pour tracer un exposé des mœurs belges et financières de l'époque, un aperçu des mœurs sud-américaines, quelques romans d'aventures ou de caractères, et des sujets de méditation sur les méthodes de colonisation et les systèmes d'évangélisation. L'auteur montre notamment les dangers d'une confusion du temporel et du spirituel. Mais l'intérêt principal de l'étude est de mettre nettement en lumière que la politique coloniale de la dynastie date de son fondateur. L'échec de la tentative, dû à tant de déficiences chez ses initiateurs et ses exécutants, fut sans doute pour LÉOPOLD Ier fort décourageant. Cependant, son fils reprit et continua avec persévérance ses grandes idées d'avenir. On peut affirmer que LÉOPOLD II puisa de nombreuses leçons dans l'aventure de la Compagnie belge de colonisation. Elle lui a certainement dévoilé cruellement l'impréparation du pays à la politique nécessaire, le peu d'envergure et de sécurité de la plupart de ceux dont le concours était indispensable, les risques d'entreprises sur des territoires où l'on ne possédait pas l'autorité, la nécessité d'unir l'évangélisation à toute œuvre civilisatrice, mais en séparant nettement le spirituel du tem-

porel. L'autorité religieuse doit avoir aussi tiré bien des leçons des mésaventures de ses missionnaires. Ainsi l'ouvrage du P. FABRI se présente-t-il comme aussi utile qu'intéressant, et comme il semble d'après la bibliographie qu'il constitue la première étude développée sur cet important sujet, je n'hésite pas à en proposer l'impression.

16 juin 1954.

E.-J. Devroey. — Présentation du manuscrit de M. l'abbé Alexis Kagame intitulé : « Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda ».

Après avoir développé en une brève introduction quelques considérations de linguistique, l'auteur, membre correspondant de notre Section des Sciences morales et politiques, actuellement à Rome où il poursuit des études à l'Université Grégorienne, traite successivement les divers éléments qui constituent l'organisation socio-familiale de l'ancien Rwanda.

Il examine en premier lieu les trois races de ce pays, et s'attache assez longuement à la signification étymologique de certains noms ethniques. Il aborde ensuite l'étude des quinze clans, puis de l'organisation familiale. La structure de la famille est décrite en détail de même que la parentèle, les relations familiales en rapport avec le mariage, les fiançailles, les préparatifs et les cérémonies du mariage, le protocole postnuptial.

Notre confrère examine en outre le régime de la propriété foncière ainsi que le renforcement socio-familial.

L'étude se termine par des chapitres consacrés à l'éducation de l'enfant, la vie du foyer dans son milieu social, ses à-côtés et enfin son terme.

Le travail, remarquable par l'abondance des faits sociaux présentés dans un cadre clairement conçu, ne retiendra pas seulement l'attention du sociologue ou de l'ethnologue, mais encore celle du linguiste et de l'historien.

L'auteur séjournera en Belgique dans quelques se-

maines et il se propose de remanier légèrement son manuscrit avant de le confier à l'impression. Nous lui suggérons d'établir en outre un index détaillé des matières qui en facilitera la consultation et accroîtra encore son intérêt indiscutable.

19 juin 1954.

Séance du 19 juillet 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *G. Smets*, directeur.

Présents : MM. H. Carton de Tournai, F. Dellicour, A. Engels, Th. Heyse, A. Marzorati, A. Sohier, membres titulaires ; MM. H. Depage, J. Devaux, A. Durieux, L. Guebels, J. M. Jadot, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, le R. P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, E. Van der Straeten, M. Walraet, membres associés ; M. l'abbé A. Kagame, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. R. de Mûelenaere, E. Dory, J. Ghilain, O. Louwers, J. Stengers, A. Wauters.

Communication administrative.

Voir p. 1206.

Considérations sur l'appellation de l'Institut Royal Colonial Belge.

En l'absence de l'auteur, le *Secrétaire général* donne connaissance des considérations formulées par M. *O. Louwers* en vue du changement à apporter au nom de l'I. R. C. B.

Il est suggéré de l'appeler « Académie royale des Sciences coloniales » (voir p. 1080).

A l'unanimité, la Section se prononce en faveur de cette proposition qui sera déférée à la Commission administrative.

Zitting van 19 Juli 1954.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *G. Smets*, directeur.

Aanwezig : de HH. H. Carton de Tournai, F. Dellicour, A. Engels, Th. Heyse, A. Marzorati, A. Sohier, titelvoerende leden ; de HH. H. Depage, J. Devaux, A. Durieux, L. Guebels, J. M. Jadot, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, E. P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, E. Van der Straeten, M. Walraet, buitengewone leden ; Eerw. Heer Kagame, A., corresponderend lid, alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd : de HH. R. de Mûelenaere, E. Dory, J. Ghilain, O. Louwers, J. Stengers, A. Wauters.

Administratieve mededeling.

Zie blz. 1207.

Beschouwingen over de benaming van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut.

In afwezigheid van de auteur, geeft de *Secretaris-Generaal* kennis van de beschouwingen geformuleerd door de H. *O. Louwers* met het oog op de verandering die dient aangebracht aan de naam van het K. B. K. I.

Er wordt voorgesteld het te noemen : « Koninklijke Akademie voor Koloniale Wetenschappen » (zie blz. 1080).

Bij eenstemmigheid verklaart de Sectie zich akkoord met dit voorstel, dat zal overgemaakt worden aan de Bestuurscommissie.

Six années d'action sociale au Maniema.

D'accord avec M. *O. Louwers*, M. *H. Depage* fait rapport sur un travail de M. E. VERSTRAETEN intitulé comme ci-dessus (voir p. 1082).

Se ralliant à l'avis favorable des rapporteurs, la Section décide l'impression dans les mémoires in-8°.

Histoire et colonisation.

M. *F. Dellicour* résume la communication qu'il a rédigée sur ce sujet (voir p. 1084).

L'activité du R. P. Charles en Amérique latine (1941-1944).

M. *Th. Heyse* donne lecture de sa note intitulée comme ci-dessus (voir p. 1101).

Note posthume de M. V. Gelders.

M. *G. Malengreau* étant dans l'impossibilité de poursuivre le travail entamé par M. *V. Gelders* sur l'ouvrage de CORDERO TORRES, J. M., Politica Colonial (voir p.1056), la Section prie M. *Walraet* de vouloir bien s'en charger.

Commission d'Histoire du Congo.

Le *Secrétaire général* annonce le dépôt de deux communications concernant les travaux de ladite Commission, à savoir :

a) *M. Walraet:* Archives historiques du Comité Spécial du Katanga (voir p. 1118) ;

b) *E. Van Grieken:* Première partie du manuscrit de M. Ch. NOTTE : « Les deux voyages de Stanley (1879-1882) » (voir p. 1124).

Zes jaren van sociale bedrijvigheid in Maniema.

Akkoord met de H. *O. Louwers,* brengt de H. *H. Depage* verslag uit over het werk van de H. E. VERSTRAETEN getiteld zoals hierboven (zie blz. 1082).

Zich aansluitend bij het gunstig advies der verslaggevers, besluit de Sectie tot het drukken in de verhandelingenreeks in-8°.

Geschiedenis en kolonisatie.

De H. *F. Dellicour* vat de nota samen, die hij over dit onderwerp opstelde (zie blz. 1084).

De bedrijvigheid van E. P. P. Charles in Latijns-Amerika (1941-1944).

De H. *Th. Heyse* geeft lezing van de nota, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1101).

Posthume nota van de H. V. Gelders.

Daar de H. *G. Malengreau* in de onmogelijkheid is het begonnen werk door de H. V. *Gelders* voort te zetten over het werk van CORDERO TORRES, J. M., « Politica Colonial» (zie blz. 1057), vraagt de Sectie aan de H. *Walraet* of hij er zich wil mee gelasten.

Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

De *Secretaris-Generaal* meldt de neerlegging van twee mededelingen betreffende de werkzaamheden van voornoemde Commissie, te weten :

a) *M. Walraet:* Geschiedkundige archieven van het Speciaal Comité van Katanga (zie blz. 1118) ;

b) *E. Van Grieken:* Eerste deel van het handschrift van de H. Ch. NOTTE : « Les deux voyages de Stanley (1879-1882) » (zie blz. 1124).

Concours annuel 1954.

Sur proposition des rapporteurs, M. *N. De Cleene* et le R. P. *J. Van Wing*, la Section décide de décerner le titre de lauréat, avec prix de 10.000 F au R. P. R. VAN CAENEGHEM, pour son travail intitulé : « Hekserij bij de Baluba van Kasai », qui sera publié dans les mémoires in-8°.

Prix triennal de littérature coloniale 1951-1954.

Le Jury, composé de MM. *A. Burssens, R. Cornet, N. De Cleene, J. Jadot*, et *J. Sohier*, a examiné non seulement les 17 œuvres régulièrement introduites (voir p. 122), mais il a tenu également à apprécier 4 œuvres parues pendant la période triennale considérée, sur lesquelles son attention avait été attirée.

Sur recommandation du Jury, la Section décide de couronner l'ouvrage de G. WALSCHAP, « Oproer in Congo », avec attribution du prix de 20.000 F.

Hommage d'ouvrages.

Les publications suivantes ont été offertes à la Section par plusieurs de nos confrères :

Aangeboden werken.

De volgende publicaties werden aan onze Sectie aangeboden door verschillende confraters :

BOELAERT, E. (R. P.), Législation foncière de l'État indépendant de Droit naturel (Extrait d'*Aequatoria*, XVII, 1954, 2, pp. 41-50).

HEYSE, Th., Documentation générale sur le Congo et le Ruanda-Urundi (1950-1953) (Commission belge de Bibliographie, Bruxelles, 1954, 31 pp. = *Bibliographia belgica*, 4).

OMBREDANE, A. (Dr), L'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite (Presses Universitaires de France, Paris, 1951, 440 pp. = *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*).

Jaarlijkse wedstrijd 1954.

Op voorstel van de verslaggevers, de H. *N. De Cleene* en E. P. *J. Van Wing*, besluit de Sectie de titel van laureaat toe te kennen, met een prijs van 10.000 F aan E. P. R. VAN CAENEGHEM voor zijn werk, getiteld : « Hekserij bij de Baluba van Kasai », dat zal gepubliceerd worden in de verhandelingenreeks in-8°.

Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde 1951-1954.

De Jury, samengesteld uit de HH. *A. Burssens, R. Cornet, N. De Cleene, J. Jadot* en *J. Sohier*, heeft niet alleen de 17 regelmatig ingestuurde werken (zie blz. 123) onderzocht, maar heeft er tevens aan gehouden de 4 werken naar waarde te schatten, die verschenen tijdens de bedoelde driejaarlijkse periode, en waarop de aandacht getrokken werd.

Op aanbeveling van de Jury, besluit de Sectie het werk van de H. G. WALSCHAP te kronen : « Oproer in Congo » met toekenning van de prijs van 20.000 F.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheim comité gaan over tot de verkiezing, als titelvoerend lid, van de H. *de Mûelenaere*, buitengewoon lid.

Wat de 2 opengevallen plaatsen van buitengewoon lid betreft, heeft geen enkele der kandidaturen de voldoende meerderheid bekomen.

De zitting wordt te 16 u 40 opgeheven.

M. *G. Malengreau* a fait parvenir la brochure suivante :

De H. *G. Malengreau* heeft de volgende brochure laten geworden :

L'Université Lovanium (Éditions Lovanium, Louvain, 1954, 20 pp.).

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

BELGIQUE — BELGIË :

PAUWELS, M. (R. P.), Étude complémentaire sur le mariage au Rwanda (Extrait de *Kongo-Overzee*, XX, 1954, 2, pp. 126-158).

Wapenverzameling Legaat J. Sieren, Tentoonstelling (20 Juni-30 September 1954) (Stad Antwerpen, Oudheidkundige Musea, Vleeshuis, Antwerpen, 1954, 90 blz.).

Étude sur le marché de divers produits congolais en 1953 (Société coloniale anversoise, Anvers, 1954, 197 pp. — Don de M. R. B. Serruys, Anvers).

DARGENT, J.-L., La Commission belge de Bibliographie (Commission belge de Bibliographie, Bruxelles, 1954, 8 pp. = *Bibliographia belgica*, 5).

VAN HOVE, J., La bibliographie en Belgique en 1952 (Commission belge de Bibliographie, Bruxelles, 1954, 12 pp. = *Bibliographia belgica*, 6).

DE LANNOY, Ch. et VANDER LINDEN, H., Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens, Suède, par DE LANNOY, Ch. (Lamertin, Bruxelles, 1921, 62 pp. — Don de la Bibliothèque royale de Copenhague).

Rapport annuel 1954, Jaarverslag 1954 (Fondation universitaire, Bruxelles, 1954, 224 pp.).

MARIE-LUDOVIC (Fr.), Le Père Léon Lejeune, missionnaire et lépreux (Éd. Grands Lacs, Namur, 1954, 247 pp.).

VAN AVERMAET, E. — MBUYA, B., Dictionnaire Kiluba-Français (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1954, 838 pp. = *Annales*, Série in-8°, Sciences de l'Homme, Linguistique, volume 7).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUITSLAND :

SZARVADY, Fr., Der Suezkanal (Leipzig, 1859, 200 pp. — Don de la Bibliothèque royale de Copenhague).

ESPAGNE — SPANJE :

EVITA, L., Cuando los combes luchaban, novela de costumbres de la Guinea española (Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1953, 101 pp. — Don de la Pontifica Università Gregoriana, Rome).

DE UNZUETA Y YUSTE, A., Geografia historica de la isla de Fernando Poc (Consejo Superior de Investigaciones cientificas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1947, 495 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

MORENO MORENO, J. A., Reseña historica de la presencia de España en el Golfo de Guinea (Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1952, 102 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

Resumenes estadisticos del Censo general de poblacion del Gobierno general de los territorios españoles del Golfo de Guinea al 31 de Diciembre de 1950 (Direccion general de Marruecos y Colonias, Instituto de Estudios Africanos, Gobierno General de los Territorios de Guinea, Madrid, 1952, 166 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

OLESA MUNIDO, Fr., F., Derecho Penal aplicable a indigenas en los territorios españoles del Golfo de Guinea (Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1953, 448 pp.).

FRANCE — FRANKRIJK :

PALAU MARTI, M., Bibliographie africaniste (Extrait du *Journal de la Société des Africanistes*, Paris, XXIII, 1953, pp. 147-212).

HAUSER, H., Le problème du régionalisme (Les Presses Universitaires de France, Paris, 1924, 176 pp. — Don de l'Institut für Internationales Recht, Kiel).

L'analphabétisme dans divers pays (UNESCO, Paris, 1953, 213 pp., 29 graphiques).

Bibliographie choisie (UNESCO, Paris, 1950, 80 pp.).

L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement (UNESCO, Paris, 1953, 171 pp.).

Les hommes contre l'ignorance (UNESCO, Paris, 1953, 81 pp.).

Tzentzenhuaro commence à vivre, un an de travail d'un centre d'éducation de base en Amérique latine (UNESCO, Paris, 1953, 37 pp.).

MARIER, R., L'action sociale à la Jamaïque (UNESCO, Paris, 1954, 186 pp.).

ITALIE — ITALIË :

Bibliografia missionaria, anno XVII, 1953 (Pontificia Biblioteca Missionaria di Prop. Fide, Unione Missionaria del Clero in Italia, Roma, 1954, 133 pp.).

Catalogo generale delle edizioni della Pont. Università Gregoriana, Aprile 1953, Pontificia Università Gregoriana, Rome, 1953, 42 pp.).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

LUYTJES, A., Agrarische Politiek in Brits Oost-Afrika (Overdruk uit het *Landbouwkundig Tijdschrift*, 66, 1954, blz. 69-89 = *Berichten van de Afdeling Tropische Producten van het Koninklijk Instituut voor de Tropen*, n° 242).

POLOGNE — POLEN :

Tragica, II, scripserunt BILINSKI, B., KROKOWSKI, G., STEFFEN, V., STREZELECKI, L., BYCHLEWSKA, L. (Société des Sciences et des Lettres de Wrocław, Wrocław, 1954, 142 pp. = *Travaux, Seria, A.*, n° 54).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

Kratkie soobchtchenija, XX (= *Communications concises;* Académie des Sciences U.R.S.S., Institut d'Ethnographie, Moscou, 1954, 103 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

RHODÉSIE DU NORD — NOORD-RHODESIË :

EPSTEIN, A. L., Juridical Techniques and the Judicial Process, A Study in African Customary Law (*The Rhodes-Livingstone Papers*, 23, Lusaka, 1954, 37 pp.).

Human Problems in British Central Africa, XV (*The Rhodes-Livingstone Journal,* 15, Lusaka, 1954, 56 pp.).

UNION DE L'AFRIQUE DU SUD — UNIE VAN ZUID-AFRIKA :

OLIVIER, N. J. J. (Prof.), Apartheid — a Slogan or a Solution — (Extrait du *Journal of Racial Affairs,* South African Bureau of Racial Affairs, January, 1954, 12 pp.).

Kruger in Ballingschap (1900-1904) (s. l., 1954).

AMÉRIQUE — AMERIKA

BRÉSIL — BRAZILIË :

MOOG, V., Das Wesen der Brasilianischen Literatur (Brasilianisches Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten, Kulturamt, Rio de Janeiro, 1952, 102 pp. — Don de la Bibliothèque royale de Copenhague).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

SPOEHR, Al. Saipan, the Ethnology of a War-devastated Island (Chicago Natural History Museum, Chicago, 1954, 383 pp.= *Fieldiana, Anthropology,* 41).

Études spéciales sur la situation de l'enseignement dans les territoires non autonomes (Nations Unies, New-York, 1954, 149 pp.).

A Decade of American Foreign Policy, Basic Documents, 1941-49 (Senate Committee on Foreign Relations, Washington, 1950, 1381 pp. — Don de la Bibliothèque de Copenhague).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

De gebruikelijke dankbetuigingen worden aan de schenkers toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, réunis en comité secret, procèdent à l'élection comme membre titulaire, de M. *R. de Mûelenaere,* membre associé.

Quant aux deux places vacantes de membres associés, aucune des candidatures n'a obtenu la majorité requise.

La séance est levée à 16 h 40.

O. Louwers. — Considérations sur l'appellation de l'Institut Royal Colonial Belge (I. R. C. B.).

Le nom donné à notre organisme, lors de sa fondation, n'est pas des plus heureux. D'abord, la succession de trois adjectifs manque d'élégance. Ensuite et surtout, le mot d'institut évoque généralement un organisme d'enseignement ou de recherches pratiques : l'Institut des hautes études, l'Institut pour l'étude agronomique du Congo, l'Institut du cancer, etc... Aussi notre nom prête à confusion ; c'est ainsi que notre secrétaire général reçoit souvent des demandes de personnes désirant s'inscrire aux cours de l'I. R. C. B.

Le nom d'académie évoque davantage la notion d'activités purement scientifiques qui sont celles de notre institution.

Enfin, le nom ne cadre pas avec celui des organismes similaires institués officiellement en Belgique sous le nom d'académies royales : Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique ; Académie flamande des sciences, lettres et beaux-arts ; Académie de médecine ; Académie flamande de médecine ; Académies de langues et de littératures françaises et flamandes.

Or, le statut de l'I. R. C. B. est calqué sur celui de ces diverses académies. Manifestement, on a voulu par sa création compléter l'édifice établi en Belgique par l'ensemble de ces institutions.

Cette assimilation a d'ailleurs été formellement reconnue pour ce qui concerne l'octroi des distinctions honorifiques, par une décision prise en Conseil des Ministres le 10 mars 1947.

Dès lors, ne s'impose-t-il pas de donner à notre Com-

pagnie un nom qui corresponde mieux avec cette pensée et de l'appeler aussi académie : « Académie royale des sciences coloniales » ?

C'est le titre que porte en France l'organisme qui correspond au nôtre.

La célébration prochaine du 25e anniversaire de notre fondation serait une excellente occasion de réaliser ce changement.

Le mot « colonial » maintenu dans le nouveau nom ne doit pas faire écarter la suggestion. Sans doute, le mot, employé pour désigner un territoire dépendant d'une métropole, n'est-il plus en honneur actuellement. Aussi bien ne correspond-il plus à la réalité, en raison de l'intégration de plus en plus marquée des anciennes colonies dans le territoire de leur métropole. Mais le mot reste adéquat pour désigner l'ensemble des activités scientifiques appliquées aux territoires d'outre-mer non encore arrivés au sommet de la civilisation. Dans cette acception, le mot n'évoque plus rien de politique.

Le mot d'ailleurs n'a-t-il pas obtenu droit de cité dans l'appellation actuelle de notre organisme ?

Faudrait-il rappeler sa nationalité dans la nouvelle appellation ? Je ne pense pas que ce soit nécessaire. L'académie des sciences coloniales de notre voisin d'outre-Quiévrain n'a rien dans son nom qui rappelle sa nationalité. En France, on dit simplement « académie des sciences coloniales ». Les étrangers, pour la distinguer d'organismes similaires, ajoutent à son nom « de France ». On fera la même chose pour nous.

Mais si on tient à rappeler officiellement la nationalité de notre compagnie, on pourrait dire « Académie royale des sciences coloniales de Belgique ».

19 juillet 1954.

H. Depage. — Présentation du travail de M. E. Verstraeten « Six années d'action sociale au Maniema ».

Le travail de M. VERSTRAETEN décrit objectivement les moyens mis en œuvre par la Fondation Symétain dans la poursuite de son activité sociale au Maniema et les résultats obtenus par cette action.

Dans la préface, M. H. DEPAGE, président de ladite Fondation, explique les raisons qui ont incité les dirigeants de la Société Symétain, à faire d'une Fondation « juridiquement autonome » l'instrument d'une action sociale de grande envergure auprès de la population ouvrière de leurs mines.

L'exposé de M. VERSTRAETEN doit être examiné, eu égard aux circonstances de temps et de lieu où s'exerce l'action qu'il décrit : cette action est du pur paternalisme et il semble bien qu'au stade d'évolution de la population sur laquelle elle s'est exercée, ce paternalisme s'est révélé être une bonne solution, peut-être la seule bonne solution possible.

Le mémoire aborde successivement les points suivants :

I : Le dispositif SYMÉTAIN ;
II : Principes de base ;
III : Nature de l'organisme créé ;
IV : Principes d'action ;
V : Objectifs ;
VI : Personnel ;
VII : Service médico-social féminin ;
VIII : Service social masculin ;
IX : Service agricole et d'élevage ;
X : Service de l'enseignement ;
XI : Interventions diverses.

La conclusion du travail est l'affirmation que l'action sociale, même quand il s'agit d'œuvres collectives s'adressant à la masse, doit être centrée sur l'Individu, sur la Personne dont la nature simplement humaine commande le respect.

19 juillet 1954.

F. Dellicour. — Histoire et colonisation.

Certains d'entre nous se souviennent sans doute de la surprise et de l'émotion qui furent les nôtres lorsque, après la libération, M. Arthur WAUTERS, notre collègue, actuellement ambassadeur de Belgique à Moscou, nous fit part des sentiments du monde international allié à l'égard des puissances coloniales.

Nous avions vécu en vase clos pendant quatre ans. La dernière chose à laquelle nous pouvions nous attendre c'étaient des sentiments de défiance ou d'hostilité vis-à-vis des puissances coloniales alors que celles-ci, même dans leur misère, avaient rendu des services à la cause commune précisément parce qu'elles étaient des puissances coloniales.

Où le général DE GAULE avait-il trouvé ses premiers appuis ? D'où était parti le général LECLERC ? Le glas de l'Allemagne n'avait-il pas sonné lorsque les alliés furent en mesure de s'élancer de l'Algérie et de la Tunisie vers le sol de l'Europe ? Quel secours précieux trouva l'Angleterre dans ses troupes d'outre-mer et dans les positions stratégiques qu'elle possédait dans le monde ? La Hollande ne méritait-elle pas quelques égards pour avoir lancé dans la bataille sa flotte d'Asie ? D'où venait l'uranium (1) ?

---

(1) Lire à ce propos dans le numéro de décembre 1953 du *Readers Digest* l'article consacré à M. E. SENGIER, administrateur de l'Union Minière du Haut Katanga, et dont il résulte que M. SENGIER a en quelque sorte sauvé le monde parce que, au début de la guerre, il se trouvait à New-York et a mis au service des É.-U., les richesses du Katanga. — Suivant une information toute récente puisée dans le *Business Week*, le Congo fournit encore aux États-Unis 70 % ou davantage du combustible nucléaire.

Les pays les plus éprouvés par la guerre s'appelaient : la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique ; ils étaient tous des puissances coloniales. Le moment convenait vraiment à merveille pour les mettre en accusation.

Et cependant le chef de file dans la lutte anticoloniale se nommait le Président ROOSEVELT. Ses biographies, et spécialement celle rédigée par son fils, ne laissent aucun doute à cet égard. A la Conférence de San Francisco, M. SUMMER WELLES, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères des États-Unis, avait prononcé ces paroles méprisantes :

» Si on veut avoir un monde paisible, le vieil ordre colonial d'exploitation et de répression doit être abandonné ».

Bien entendu, en réveillant ces souvenirs, je garde présente à la mémoire la dette de reconnaissance que nous, Européens, avons contractée vis-à-vis de la République étoilée : son attitude pendant les deux dernières guerres, ses sacrifices en Corée, le Plan Marshall, etc., mais on doit la vérité même et surtout à ses amis. La vérité oblige à dire à nos amis américains que leur politique en matière coloniale nous apparaît déconcertante.

Il nous est cependant agréable de constater aujourd'hui chez eux une évolution. Comme on le sait, une conférence interaméricaine s'est tenue récemment à Caracas au cours de laquelle l'Argentine déposa une résolution tendant à la fin du colonialisme et de l'occupation étrangère. Les États-Unis s'opposèrent à cette résolution. Dans son commentaire le grand journal américain, le *New York Times* déclara :

« Une colonie doit être préparée à l'indépendance »

et ajouta :

« Il existe des facteurs qui peuvent rendre l'indépendance dangereuse pour tous les intéressés ».

Tout dernièrement, après la conférence CHURCHILL-EISENHOWER, une déclaration officielle a été publiée qui contient le passage suivant :

« Nous soutenons le droit des peuples de se gouverner eux-mêmes et nous nous efforcerons, par tous les moyens pacifiques, d'assurer l'indépendance des peuples qui désirent et sont en mesure de mener une existence indépendante ».

Comme il fallait s'y attendre, les puissances coloniales elles-mêmes ne sont pas restées muettes. La Belgique peut être fière du rôle joué à l'ONU par sa représentation et notamment par M. le gouverneur général RYCKMANS qui, depuis plusieurs années, mène le bon combat avec tant d'énergie et de compétence et qui, je pense, n'a jamais renié le titre de son ouvrage : *Dominer pour servir* ! La cause coloniale a trouvé aussi d'éloquents défenseurs chez des hommes éminents : M. M. P. ORTS, GODDING, WIGNY, etc. et — cela va de soi — dans notre Institut à qui il est encore permis de s'appeler l'Institut Royal Colonial Belge. Il est réconfortant de rappeler les études de M. M. DE JONGHE, DE VLEESCHAUVER, LOUWERS, MOELLER DE LADDERSOUS, VAN DER LINDEN, F. VAN LANGENHOVEN, etc.

Si je crois devoir revenir sur le sujet — et je m'en excuse — c'est parce que, pour défendre la colonisation, l'accent est mis presque toujours sur le présent et que volontiers on sacrifie le passé. Et c'est ainsi que revient constamment à nos oreilles cet affreux mot « colonialisme » qui n'est même pas français.

Pareille constatation afflige quelque peu le président de la Commission de biographie coloniale instituée par l'Institut. L'histoire que raconte cette *Biographie* dans les trois volumes déjà publiés — et un quatrième est à la veille de paraître — constitue une telle illustration du courage déployé par les Belges, même les plus humbles,

et aussi des sacrifices accomplis pour faire du Congo ce qu'il est aujourd'hui ! Et cependant, à force d'entendre parler de colonialisme, les anciens coloniaux sont tentés de se demander : « A notre insu, aurions-nous associé notre vie à une œuvre néfaste pour l'humanité ? »

Je ne puis pas oublier non plus qu'à l'issue de ma carrière au Congo, j'ai continué à servir la Colonie en participant pendant 25 années à la formation des futurs coloniaux et qu'à ce titre j'ai été amené à jeter plus d'une fois un regard sur l'histoire de la colonisation. Je ne me crois pas disqualifié pour interroger le passé et pour demander un peu plus de justice, un peu plus de raison.

* * *

Il n'est évidemment pas question de nier l'évidence et de contester les erreurs commises.

Particulièrement à nous Belges, on nous oppose encore dans certains milieux le régime de l'État Indépendant du Congo.

J'ai vécu sous l'État Indépendant du Congo. Je ne me fie cependant pas à des impressions personnelles. Il est plus intéressant de laisser la parole à ceux qui appliquaient le régime ou qui le voyaient appliqué autour d'eux.

En ce temps-là j'étais, je pense, bien placé pour recueillir les opinions. A mon arrivée au Congo en 1906, je fus arrêté à Boma parce que le Secrétaire général du Gouvernement local avait appris par ma feuille matricule que je connaissais l'anglais ; or, en ce moment, on était en pleine bagarre avec les consuls anglais et américains qui ne parlaient et n'écrivaient qu'en anglais. Il me fit attacher à un service qui, sous les ordres directs du Gouverneur général, avait notamment dans ses attributions les relations extérieures. J'y restai pendant quatre ans. Je ne l'ai

jamais regretté car, d'une manière générale, Boma était un excellent observatoire où aboutissaient d'une part, les directives de Bruxelles et d'autre part, toutes les informations, toutes les rumeurs de l'intérieur du Congo. Que de fois j'ai vu descendre du Haut Congo des vétérans qui achevaient une carrière mémorable !

Il suffisait de tendre l'oreille.

L'impression d'ensemble était que le régime ne pouvait plus durer. Les coloniaux n'étaient ni sourds ni aveugles.

Si, livré à ses seules forces en matière financière, l'État Indépendant du Congo avait le droit de se créer des ressources en se réservant les produits de son domaine, l'administration ne pouvait, disait-on, être indéfiniment détournée de sa mission essentielle par l'exploitation en régie des produits domaniaux d'autant plus que cette exploitation s'accompagnait presque fatalement d'abus vis-à-vis des indigènes.

Le rapport de la fameuse Commission d'enquête de 1905 ne s'était pas exprimé autrement.

Tel était le sentiment de fonctionnaires éminents, à commencer par le vice-gouverneur général FUCHS qui avait l'esprit trop fin pour ne pas apercevoir les défauts du système et qui, m'ayant en quelque sorte pris en amitié, laissait parfois parler son cœur. Tel était le sentiment qui ressortait aussi des rapports d'autres hauts fonctionnaires que nous appelions des sages et des hommes courageux. Je cite, parmi les disparus, l'inspecteur d'État GÉRARD et le commissaire général TOMBEUR, le futur général baron TOMBEUR DE TABORA. Brillant officier de l'armée belge, l'inspecteur d'État GÉRARD avait été pendant plusieurs années au service de l'État. Il est tombé en Belgique le 4 août 1914. Ce fut une grande perte pour la Belgique et pour le Congo.

Une autre critique s'entendait. Il y avait tant de choses à faire au Congo ; il y avait tant de travaux d'utilité publique à exécuter au Congo. Comment ad-

mettre, dans ces conditions, que l'argent du Congo fut si largement dépensé en entreprises somptuaires en Belgique ? Pendant longtemps l'Arcade du Cinquantenaire de Bruxelles a été l'ennemie personnelle des coloniaux.

On ne s'étonnera pas dès lors de la satisfaction qui apparut le 15 novembre 1908 lorsque le sort du Congo se lia définitivement à celui de la Belgique et que s'annonça une orientation nouvelle.

Qu'on m'entende bien toutefois ! Si beaucoup de coloniaux ne se faisaient pas d'illusion au sujet d'un régime qu'ils n'appliquaient plus que par lassitude, ils formaient bloc pour reconnaître la grandeur de l'œuvre fondée par Léopold II et ils s'indignaient des outrages dont on abreuvait le vieux Roi dans certains milieux.

Ils se rendaient compte d'ailleurs que les adversaires de l'État Indépendant ne s'embarrassaient pas toujours de scrupules et ne reculaient pas devant des généralisations outrancières et parfois devant des calomnies. La valeur morale des MOREL et des CASEMENT fut mise en lumière pendant la guerre de 1914. Dans mon secteur j'eus plus d'une fois l'occasion de constater que des missionnaires étrangers envoyaient à leurs consuls des rapports où ils avaient accueilli, sans les vérifier, des accusations graves ; après enquête ces accusations se révélaient mal fondées. Alors s'engageaient des correspondances dépourvues d'aménité, car les consuls avaient pour instruction de se montrer systématiquement hargneux vis-à-vis de l'administration.

Aussi leurs procédés manquaient-ils d'élégance. C'est ainsi qu'un consul général s'avisa un jour d'envoyer un Noir de la Côte à son service assister aux audiences des tribunaux de Boma et de lui faire rapport. Pendant toute une période, la Cour d'appel du Congo siégea sous le regard narquois de ce Noir alors que Léopold II, malgré les erreurs du régime, s'était fait un devoir de respecter l'indépendance de la justice. Je rappelle ici l'émouvant

article du Président WALEFFE, publié en 1952 dans le *Journal des Tribunaux d'outre-mer* à propos de l'affaire LOTHAIRE et où éclatent si bien l'honnêteté foncière et l'esprit d'indépendance de l'ancien procureur d'État de l'État Indépendant du Congo.

Devant l'acharnement des accusateurs les coloniaux songeaient aussi : comment se comportait le Congo avant notre arrivée ? Une vaste partie du territoire gémissait sous la domination arabe. Des villages à la côte orientale c'était le défilé tragique et ininterrompu vers les marchés d'esclaves. Cette malheureuse population se serait-elle jamais sauvée elle-même ? Dans cette masse s'était-il trouvé un grand chef indigène du Congo ou du Ruanda-Urundi pour prendre la tête de la croisade antiesclavagiste ? Combien des nôtres sont tombés pour écarter le fléau ? Et le reste du Congo, livré à lui-même, vivait sans doute dans la paix évangélique ? Il n'y avait pas de guerres intertribales, il n'y avait pas de crimes rituels, il n'y avait pas d'anthropophagie, il n'y avait pas d'esclaves sacrifiés sur la tombe des chefs. Encore une fois combien de Belges, combien de missionnaires, combien de fonctionnaires, combien d'Européens sont morts au Congo au printemps de leur vie, loin de leur famille, pour que se lève l'aurore sur cette terre cruelle d'Afrique ? Disons-le hautement : rares sont les coloniaux, quel qu'ait été leur rang ou leur occupation, qui n'aient apporté leur pierre à l'édifice d'aujourd'hui.

Qu'on veuille bien mettre tout cela dans la balance quand on parle des fautes commises au Congo !

* * *

Au surplus, dès leur première occupation, les Belges s'étaient soumis à des obligations internationales. Soixante ans avant la conférence de San Francisco, l'Acte de Berlin leur avait tracé des devoirs vis-à-vis des popula-

tions indigènes. Le temps était passé où les peuples administraient leurs colonies selon leur bon plaisir. Les stipulations de l'Acte de Berlin furent confirmées à Versailles après la guerre de 1914. Par surcroît, lors de la reprise du Congo par la Belgique, celle-ci avait tenu à les inscrire spontanément et solennellement dans la loi fondamentale du Congo. Quand en 1945 elle se présenta à la Conférence de San Francisco, elle pouvait invoquer à son actif une série de réalisations qui depuis longtemps allaient au devant des vœux de l'Assemblée.

Au demeurant, partout, dans le courant du 19e siècle, la mentalité coloniale était profondément modifiée. Déjà la Révolution française avait proclamé : Périssent les colonies plutôt que les principes. Successivement tous les peuples intéressés avaient supprimé chez eux l'existence légale de l'esclavage et institué des sanctions contre le trafic des esclaves. Un seul État fut en retard à cet égard : les États-Unis d'Amérique à qui il fallut une guerre civile pour faire admettre dans tout le pays la libération des esclaves.

Depuis longtemps déjà a disparu le régime de la domination absolue des colonies par la métropole. En 1867 l'Angleterre accorda le régime des dominions au Canada, en 1900 à l'Australie, en 1907 à la Nouvelle-Zélande, en 1910 à l'Union Sud-Africaine. En 1940, elle était sur le point d'appliquer le même régime aux Indes. S'il ne fut pas adopté partout, c'est que toutes les populations ne se trouvaient pas mûres pour l'émancipation. Les métropoles pratiquaient cependant toutes une politique de décentralisation ; les autochtones étaient appelés à siéger dans des conseils qui assistaient les administrations ; les législations proclamaient le respect des coutumes indigènes et le maintien des droits fonciers.

Dans le domaine économique, le régime du pacte colonial n'était plus qu'un souvenir. En 1885, l'Acte de Berlin soumit le centre de l'Afrique au régime de la porte ou-

verte. En 1905 l'Acte d'Algésiras fit de même pour le Maroc. S'il n'a pas été étendu à toutes les colonies, c'est simplement parce que, dans le courant de la seconde partie du 19e siècle, le libre-échange a connu partout un recul ; tous les pays, y compris les États-Unis, pratiquent le protectionnisme dans leurs relations extérieures.

Ce court rappel historique suffit à démontrer qu'il est absurde de parler du colonialisme du 19e siècle, expression dédaigneuse que nous lançait récemment un publiciste. Le 19e siècle était entré dans la bonne voie. Il n'est pas prouvé que la sagesse commande de forcer la vapeur.

Mais il convient de remonter plus haut et de s'occuper des premiers siècles de la colonisation. Ici les adversaires triomphent.

Il est à remarquer pourtant que, si la condamnation est irrémissible et totale, si vraiment la colonisation a été la honte de l'humanité, il siérait d'être logique.

Il faudrait demander à l'Espagne et au Portugal de rayer de leur histoire une longue période dont ils persistent à tirer quelque fierté. Leurs possessions coloniales sont bien réduites aujourd'hui ; ils n'en éprouvent pas moins un certain orgueil à penser que s'il y a, en face de l'Amérique anglo-saxonne, une Amérique latine, ils y sont pour quelque chose. Il faut négliger les exploits de ces navigateurs du 15e et du 16e siècles qui se sont lancés dans l'inconnu et qui cependant ont agrandi le monde. Il faut oublier les souffrances endurées et l'héroïsme déployé par l'expédition de Magellan qui, pour la première fois, fit le tour du monde (1). Il faut s'inscrire contre cette déclaration récente d'un écrivain à propos d'un drame de Paul CLAUDEL, *Tête d'or* :

« S'est-il jamais rien produit dans l'histoire d'aussi grandiose que

(1) *Revue Coloniale Belge* (1er novembre et 15 décembre, 1953).

l'expansion européenne au cours des quatre derniers siècles ? Quelle époque ne pâlit à côté de celle-ci ? [1] »

Il faut demander au Portugal de jeter au feu un des chefs-d'œuvre de la littérature : les *Lusiades*, car cet ouvrage glorifie un crime : la découverte et l'occupation des Indes par Vasco de Gama. Et pour descendre à une époque plus rapprochée, pourquoi, nous Belges, avons-nous eu l'idée singulière de célébrer en ces dernières semaines le 50e anniversaire du décès de STANLEY ? Dire que l'expédition STANLEY a été financée par le Directeur d'un grand journal américain !

Il faut demander enfin aux États-Unis de rejeter tous les souvenirs de la période coloniale. Comment divers États s'appellent-ils encore Caroline du Nord ou du Sud, Georgie, Louisiane, Maryland, Virginia, New Hampshire, New Jersey, New York, du nom de cet abominable duc d'York qui chassa les Hollandais ? Le district presque sacré où est installée la capitale des États-Unis, Washington, a-t-il cessé de s'appeler Columbia ? Combien de cités américaines portent-elles le nom de Columbus ? Pourquoi donne-t-on à une des plus puissantes associations américaines le nom de Chevaliers de Colomb ? Pourquoi les descendants des Pèlerins qui, le 21 décembre 1621, débarquèrent pour la première fois dans la Nouvelle-Angleterre du fameux « Mayflower », continuent-ils à donner le ton à la société américaine ?

Les plus ardents ennemis de la colonisation sont les républiques latines d'Amérique et cependant la Colombie a gardé son nom.

Soyons raisonnables et disons que si la colonisation ne compte pas uniquement des pages de gloire, dans son ensemble et dans ses conséquences lointaines, elle a été un bienfait et, comme l'a écrit jadis notre regretté

---

[1] Jacques MADAULE, *Revue générale* (juin, 1954).

collègue, le R. P. CHARLES [1], elle a été une « bonne action ».

C'est tout au moins ce qu'affirme non pas un ressortissant des nations coloniales, mais un historien suisse, d'une haute intégrité intellectuelle, G. DE REYNOLD :

« La mission de l'Europe fut de relier et de découvrir. Elle a relié entre eux en même temps qu'à elle-même les compartiments jusqu'alors isolés de l'ancien monde. Elle a découvert le nouveau monde et, en le colonisant, elle l'a relié non seulement aussi à elle-même, mais encore elle l'a fait entrer dans l'histoire... Le créateur de l'unité mondiale c'est l'homme blanc » [2].

Ce n'est certes pas une idée réactionnaire car elle s'est imposée au parti socialiste belge. Au congrès de 1928 il adopta une résolution de sa commission coloniale qui, tout en condamnant les excès de la colonisation, s'exprimait de cette façon :

« ... La colonisation a ouvert l'accès aux pays arriérés, a développé chez eux la production et les moyens de transport modernes et a ainsi énormément élargi les bases des matières premières pour l'économie mondiale et aidé au développement de la division internationale du travail ».

Pareille déclaration était en harmonie avec celle d'Émile VANDERVELDE, prononcée à l'Institut Colonial International en 1920 :

« La mise en valeur des pays tropicaux n'est pas seulement une fatalité du régime capitaliste, mais une nécessité dans l'intérêt de l'humanité même ».

Ce langage rappelle l'exclamation de IHERING que j'ai citée naguère :

« Le soleil des Indes ne brille pas pour les Indes seules ! »

---

(1) R. P. CHARLES, *Revue de l'Aucam* (mars, 1936, p. 108).

(2) G. DE REYNOLD, L'Universalité de l'histoire (*Revue des Hommes et des Mondes*, octobre, 1949).

On ne peut rien devant les constatations suivantes.

Comment apparaissait le monde à la fin du 15e siècle, c'est-à-dire au début de l'ère coloniale ? Il vivait replié sur lui-même, étroitement compartimenté. Les continents s'ignoraient. L'Europe ne connaissait rien de l'Amérique ; elle ne connaissait rien de l'Australie ; elle ne connaissait rien de l'Afrique à part la bordure méditerranéenne. Pendant longtemps la liaison s'était établie avec une partie de l'Asie. Nous n'avions pas eu beaucoup à nous en féliciter. Il suffit de prononcer les noms d'Attila, de Tamerlan, de Gengis Khan. Par miracle, l'Europe du moyen-âge échappa à l'invasion mongole. Puis se leva l'immense vague de l'Islam. Elle s'avança jusque Vienne. En reculant elle dressa une barrière infranchissable entre l'Europe et l'Asie. Vinrent alors quatre siècles où, à force d'énergie et d'intelligence, l'Europe établit ou rétablit le contact et cette fois-ci, ce fut définitif.

Certes, ces soldats et ces hardis navigateurs n'étaient pas des agneaux et les colonies étaient gouvernées rudement. Mais à cette époque les peuples d'Europe jouissaient-ils eux-mêmes des libertés politiques ? Connaissaient-ils la douceur de vivre ? Ils étaient courbés sous le despotisme.

Sans doute aussi proteste-t-on avec raison contre l'esclavage économique où furent tenus trop longtemps les peuples colonisés. Mais pendant combien de siècles les peuples d'Europe ont-ils eux-mêmes été plongés dans la servitude économique ? Celle-ci était dans les mœurs. On ne concevait pas la liberté du trafic. Les privilèges étaient monnaie courante, non pas seulement d'État à État, mais de ville à ville. Dans nos contrées, Gand avait le privilège de la vente du blé, Bruges celui des laines, Damme puis Middelbourg le privilège des vins de France, Namur celui des chaussures.

Ce point de vue n'est pas négligeable car il va de soi que, parmi nos adversaires, il y en a beaucoup qui n'ont

pas d'hostilité foncière contre le principe même de la colonisation. Comment pourraient-ils en avoir sans se renier : ils sont eux-mêmes de souche européenne. Ils combattent la colonisation parce qu'ils reprochent aux métropoles d'avoir tenu trop longtemps les colonies en lisière. Est-il raisonnable cependant de faire grief à l'Europe d'aujourd'hui de l'attitude d'une Europe de jadis qui ignorait elle-même les libertés ?

Il serait plus juste de reconnaître que l'Europe ne s'est pas bornée à faire des conquêtes, que, petit à petit, par ses seules forces elle a engendré une brillante civilisation et qu'elle l'a répandue à travers le monde.

Combien de pays d'outre-mer doivent à l'Europe leur langue, leur littérature, leur art, leur science, leurs conceptions morales et politiques ? Quand elles ont secoué le joug, les anciennes colonies se sont-elles empressées de faire table rase de l'acquis européen ? Je suppose que dans les écoles des États-Unis on continue à expliquer SHAKESPEARE. Je suppose que dans l'Amérique latine cn lit encore CERVANTÈS et CALDERON. Je suppose que dans toutes les écoles du monde on sait ce qu'on doit aux grands philosophes du moyen-âge et de l'époque moderne. Aujourd'hui les Indes s'administrent elles-mêmes. A-t-on recommencé à brûler les veuves sur le bûcher de leur mari ? Le système des castes a-t-il été rétabli dans son impitoyable rigueur ?

* * *

Tout ceci, bien entendu, ne s'accompagne d'aucun dédain vis-à-vis de personne et surtout pas vis-à-vis de nos Noirs. Nous avons été plus favorisés qu'eux ; nous avons sur eux une longue avance. Ce n'est pas leur faute. La Belgique fait ce qu'elle peut pour les aider à rattraper le retard.

Je pense cependant qu'il y aurait moins d'amertume

au cœur de certains évolués si on se donnait mieux la peine de leur faire comprendre ce qu'a fait l'Europe et en quoi consiste la civilisation occidentale.

Pour se rendre compte des différences entre les continents, rien de tel que d'entreprendre un voyage au Congo. On quitte Léopoldville, Élisabethville, créations européennes, puis pendant des heures l'avion survole la forêt ou la savane ; pas un clocher, pas une cheminée d'usine n'émerge de cette immensité ; on soupçonne la vie primitive de ces villages qu'on n'aperçoit pas. Et ainsi s'explique l'ébahissement de ce groupe de Noirs intelligents qui, à l'heureuse initiative du Gouvernement, vinrent nous faire visite l'an dernier et qui, à leur retour au Congo, interrogés sur leurs impressions, s'exclamèrent :

« Tout le monde travaille en Belgique, pas un pouce de terrain n'est perdu en Belgique ! On nous a conduits voir des cathédrales, des hôtels de ville, des musées. Nous n'avons rien de tout cela au Congo ! »

Il y a quelques mois j'assistais à Élisabethville à une séance du Comité de direction du Cercle d'Études des Problèmes sociaux indigènes, alias Cepsi. Le Comité recevait une dizaine d'évolués qui avaient publié dans le *Bulletin de Cepsi* des études intéressantes sur les milieux indigènes coutumiers et extra-coutumiers. Le Président les remercia chaleureusement. L'un d'eux, en leur nom à tous, exprima la reconnaissance que les Noirs doivent à la Belgique, mais termina comme suit :

« Un journal belge a publié récemment des articles qui sont injurieux pour les Noirs, et spécialement pour les évolués. Il ne faudrait pas que des faits de ce genre se reproduisent ».

Le ton était acerbe et tout le groupe approuvait de la tête. On eut beau leur dire qu'ils avaient tort de se froisser d'articles écrits par un journaliste de passage et que la réception de ce jour était la vraie manifestation du sentiment des Blancs.

Après, je me dis :

« Si ces gens sont si susceptibles, c'est qu'au fond d'eux-mêmes ils ne saisissent pas encore ce que représente la civilisation européenne ; puisqu'ils lisent le *Bulletin de Cepsi*, je vais tâcher de les aider ».

Ma « Mise au point » (1) commençait par rappeler que la civilisation occidentale s'appuie d'abord sur des principes d'ordre moral qui s'identifient avec les principes du christianisme. Puis je continuai :

« On peut invoquer en faveur de la civilisation occidentale qu'aucune autre civilisation n'a réalisé de pareilles conquêtes et de pareils développements dans l'ordre scientifique.

» Certes, dira-t-on, un avion ne se confond pas avec la civilisation car il peut semer la vie... ou la mort. C'est un aspect du problème. Il en existe un autre. Représentons-nous la somme d'intelligence, de courage, de tenacité, d'ingéniosité qu'impliquent l'invention et la fabrication de cet avion (2).

» Puisque j'écris à quelques centaines de mètre de la haute cheminée de l'Union Minière à Élisabethville, il est naturel que ma pensée se reporte vers la précieuse documentation que nous a laissée le Congrès scientifique organisé à Élisabethville en 1950 par le Comité Spécial du Katanga, et spécialement vers l'étude consacrée par M. Roger à l'histoire de la métallurgie du cuivre. Même un profane se rend compte des prodiges d'énergie et de patience qu'il a fallu déployer pour arriver aux résultats d'aujourd'hui.

» En certains cas la recherche scientifique s'est accompagnée des plus hautes qualités morales et même d'héroïsme. Songeons à ces chercheurs qui n'hésitèrent pas à sacrifier leur santé et parfois leur vie pour mettre au point la radiographie et sauver l'existence des malades. Songeons à cette multitude de savants et de marins qui arrachèrent leur secret au Pôle Nord et au Pôle Sud, à ces expéditions qui se succédèrent tout au long des XIXe et XXe siècles, qui avançèrent mètre par mètre vers le but, mais à quel prix ? des mois et même des années de privations, la lutte désespérée contre les éléments, et, pour beaucoup, la mort sur place. Dans le martyrologe des expéditions

(1) *Bulletin de Cepsi* (1952, n° 19).

(2) Je tenais à souligner cet aspect de la question parce que je pensais à ce Noir qui avait dit : « Moi, je suis aussi malin que les Blancs ; aussi bien qu'eux je sais faire marcher une machine électrique ; il n'y a qu'à pousser sur un bouton ».

au Pôle Nord et au Pôle Sud on n'a relevé le nom d'aucun Noir, d'aucun Hindou, d'aucun Chinois et d'aucun Japonais.

» En réalité le progrès scientifique s'accomplit en deux phases : l'invention et l'application. Toutes deux requièrent de hautes vertus ; toutes deux ont abouti à des résultats qui ne sont pas indifférents pour l'humanité entière, même dans l'ordre moral.

» Dès lors, lorsqu'un avion traverse le ciel ou que j'entends Big Ben au centre de l'Afrique, il m'est permis à moi, Européen, d'éprouver un sentiment de fierté.

» Mais l'homme n'a pas seulement besoin de machines et de progrès scientifiques. D'instinct son âme s'élève vers la beauté, vers l'art.

» Certes cet instinct n'est pas le privilège exclusif des Européens ; à juste titre d'autres civilisations revendiquent de grandes œuvres en ce domaine. La civilisation occidentale a été toutefois la seule à atteindre la perfection — insistons sur ce point — dans toutes les manifestations de l'art : architecture, sculpture, peinture, musique, littérature.

» Il y a quatre mois, me trouvant à Florence à l'occasion d'une session de l'Incidi, je me faisais cette réflexion : des chefs-d'œuvre semblables à ceux que je contemple ici en ce merveilleux centre d'art, s'offrent à mon admiration presque dans chaque ville d'Italie ; si je porte mon regard plus loin, il n'est pas un pays d'Europe où n'existent des œuvres magnifiques forgées par les siècles ; si un cataclysme précipitait l'Europe dans le néant, la perte serait irréparable pour l'humanité entière. Peut-on en dire autant d'un autre continent ?

» Les milliardaires américains peuvent mettre dans leurs collections des tableaux de Rubens ou de Murillo ; ils ne pourront jamais reconstruire sur les rives de l'Hudson ou du Potomac la cathédrale de Chartres ou la Grand-Place de Bruxelles. »

Je terminai par deux remarques dont je relevai l'importance.

« La civilisation occidentale est au premier rang. C'est en Europe que l'homme a le mieux donné sa mesure. Il ne s'en suit nullement que les Européens sont des demi-dieux. Ils ne le sont pas chez eux. Ce sont des hommes faillibles. A côté des défaillances individuelles, il y a des défaillances collectives : les guerres. N'oublions pas cependant que la civilisation occidentale se caractérise par le chiffre de ses élites. Après les éclipses, après les catastrophes, la raison reprend ses droits grâce à ces élites et l'aspiration de tous vers le progrès permet de ne jamais désespérer.

» Les Européens ne sont pas non plus des demi-dieux dans les pays qu'ils colonisent. La valeur de la colonisation ne se mesure pas à la valeur des individus. Encore aujourd'hui certains compromettent par leur légèreté ou leur incompréhension la civilisation qu'ils représentent. Ils n'ont pas le droit de reprocher aux Africains leurs siècles de retard. Il convient au contraire d'admirer la rapidité avec laquelle beaucoup de ceux-ci se sont élevés vers la civilisation. Le degré de considération à laquelle chacun a droit ne dépend ni de la race ni de la couleur... »

Il me reste aujourd'hui à ajouter à cette citation une observation plus grave encore. Il faut regretter profondément la défection des peuples de l'Est de l'Europe. Ils nous ont ramené au régime du despotisme et de l'arbitraire. Ils nous ont déforcé vis-à-vis du reste du monde. Raison de plus pour l'Europe occidentale de s'unir étroitement. En un demi-siècle, elle a été ravagée par deux guerres mortelles. Pour le plus grand dommage du monde entier, une troisième la rayerait de la face de la terre. A côté de ces perspectives, que pèsent quelques susceptibilités d'ordre national ?

17 juillet 1954.

Th. Heyse. — L'activité du R. P. P. Charles, S. J., en Amérique latine (1941-1944).

Lorsqu'on lit la bibliographie du R. P. CHARLES, publiée chronologiquement dans le *Bulletin des Séances de l'I. R. C. B.*, 1954 (pp. 114 à 117), on constate une absence d'indications de 1939 à 1946. Cependant notre regretté collègue n'est pas resté inactif au cours de cette période tragique qui fut celle du conflit mondial de 1940 à 1945. Aussi l'auteur de cette bibliographie a-t-il soin de préciser qu'elle est loin d'être exhaustive.

Nous nous sommes efforcé de refaire l'itinéraire de notre éloquent pèlerin de la cause belge et de la philosophie chrétienne à travers l'Amérique latine en suivant la documentation que fournit à ce sujet la revue *Belgica*, paraissant à Buenos-Ayres de janvier 1941 à 1945 et que dirigeait M. François SILVART. Les indécisions de l'Amérique latine, notamment au Paraguay, en Argentine et en Bolivie, suscitaient les inquiétudes des Nations alliées démocratiques et plusieurs conférenciers de marque y furent envoyés, dont le président Fr. VAN CAUWELAERT qui, au cours du second semestre 1941, visita l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, le Pérou, l'Équateur, le Chili, la Colombie, le Mexique... (1).

Dans la plupart des pays d'Amérique latine, il y avait des Unions belges et des Chambres de Commerce qui appuyaient le mouvement pro-belge.

Le R. P. CHARLES rappelait dans la revue *Belgica*

(1) Les impressions de voyage de M. VAN CAUWELAERT en Amérique latine (Buenos-Ayres, *Belgica*, 20 février 1942, pp. 25-27 ; Londres, *La Belgique Indépendante*, 14 mai 1942, p. 8).

du 21 juillet 1941, qu'« Il y a un an... » il était à Lisbonne et l'exprimait comme suit :

« ... En cette même journée du 21 juillet je célébrais une messe pour la Belgique et pour son Roi prisonnier en présence de nombreux belges réfugiés au Portugal et de nombreux amis. Notre Ministre des Colonies, M. de Vleeschauwer, avait expressément ordonné de chanter la prière liturgique pour le Roi : *Domine Salvum fac regem nostrum Leopoldum.*

» L'avenir apparaissait très sombre ; c'était un mois après l'armistice français ; l'ennemi était maître de toute la côte maritime de l'Europe occidentale et plus aucune armée sur le Continent ne pouvait s'opposer aux forces d'invasion.

» Je me souviens des paroles de notre Ministre des Colonies à son retour de Londres, paroles remplies cependant d'une inébranlable confiance : « La victoire anglaise — et cela veut dire la nôtre aussi — la victoire anglaise est certaine ». Malgré tout, à la fin de la messe, tous, les Belges et leurs amis, avaient les yeux pleins de larmes en pensant aux souffrances imméritées de notre chère patrie.

» Aujourd'hui, après une année de lutte, avec une confiance plus grande, une détermination plus forte encore, plus étroitement unie à tous ses amis et tous ses alliés, la Belgique entière renouvelle le serment de ne pas connaître de trêve jusqu'à ce que la patrie soit libérée de ses envahisseurs et le Roi de ses gardiens...

» Vive l'Argentine et vive la Belgique ! »

De Lisbonne, le P. CHARLES gagna le Brésil, fin 1940 ou au début de 1941, muni par le Gouvernement belge d'une mission, d'ailleurs gratuite, qui consistait à maintenir le contact avec les Belges résidant en Amérique latine et de réaliser l'union dans la défense de la cause nationale et des institutions démocratiques dont l'existence était menacée par l'agression des Nazis [1].

Retraçons d'abord le chemin parcouru par notre savant collègue : du Brésil, il se rendit en Argentine fin juin 1941 et rentrait au Brésil en septembre 1941, après avoir conférencié en Uruguay. Il revenait à Buenos-Ayres en juin

---

[1] CHARLES, P., El Evangelio del Odio (Buenos-Ayres, *Belgica*, 31 août 1942, pp. 5 à 8).

1942 et en juillet 1942 il séjournait à nouveau à Montévidéo, capitale de l'Uruguay.

En février 1943 il était en Colombie et y restait deux mois ; de là, il passait au Mexique en avril 1943 et y résidait encore en juin 1943. Ensuite, il traversait l'Amérique centrale, parlait au Salvador, au Panama, en Équateur et au Pérou avant de visiter le Chili où il vécut, toujours d'une activité débordante, environ sept mois des années 1943 et 1944 et on le retrouvait, enfin, en Argentine en août de cette dernière année.

* * *

Le Père avait sa résidence officielle au Brésil où il occupait à l'Université catholique une chaire de philosophie. Il y donna de nombreuses conférences dont le prestige de notre pays n'a pu que profiter. Il fit un voyage dans le nord du Brésil et parla de la Belgique notamment à Salvador et à Feira Santa-Ana. Il a également donné plusieurs conférences à Sao-Paulo, notamment à la Faculté de Droit, ainsi qu'à Rio dans les collèges et dans les groupes d'Action catholique (mai 1942).

Les deux causeries qui ont eu le plus de retentissement ont été faites, l'une à l'Association de la Presse brésilienne sur « Le Brésil vu par un étranger », l'autre à l'Académie brésilienne sur « La littérature belge de langue française ». En 1942, la nation brésilienne était complètement solidaire de la cause des Alliés [1].

* * *

1941

Mais c'est en Argentine que le Père CHARLES rencontra un accueil des plus enthousiaste. Il était arrivé à Buenos-

[1] *Belgica*, nº du 30 juin 1942 : L'activité du Père Charles au Brésil.

Ayres dans les derniers jours de juin 1941, invité par le Centre d'Études religieuses de cette ville à donner une série de conférences au Collège du Sacré-Cœur. Les premières avaient pour thèmes : « La joie de vivre », « La sauvagerie des civilisés », « Le procès de la jeunesse » et « La femme moderne ». Prononcées en français, devant un public nombreux, elles eurent un succès considérable. La revue *Belgica* du 10 juillet 1941 écrivait à ce sujet, p. 31 :

« Le Père Charles n'est pas seulement un excellent orateur, c'est surtout un philosophe et un érudit. Avec tout le tact qu'il fallait, il a su dire les vérités les plus rudes à ceux qui ont des yeux pour ne pas voir l'immense péril que les régimes totalitaires font courir à la religion chrétienne et à la civilisation ».

Dès ses premières interventions, le Père CHARLES parvint à captiver l'esprit de ses auditeurs argentins et à leur rendre notre cause sympathique.

Une de ses causeries les plus remarquées fut celle donnée le 18 juillet 1941 à Buenos-Ayres et que la revue *Belgica* résume sous le titre « *Ce que j'ai vu* » (n° du 25 juillet 1941, pp. 28-30). Pendant plus d'une heure, il exposait la situation de la Belgique et combattait les erreurs les plus subtiles que la propagande ennemie s'était attachée à vulgariser. Il évoquait le Traité de Versailles qui aurait été responsable des malheurs présents de l'Europe, l'Antisémitisme, l'Antidémocratisme, le Nationalisme allemand et le Rexisme dont la propagande fut condamnée par les évêques de Belgique qui proclamèrent que le devoir des citoyens est de respecter les institutions séculaires de leur pays.

Le conférencier expliquait l'attitude du Roi et il disait :

« Comme chef d'État le roi Léopold aurait dû quitter le pays, mais comme chef de l'armée, il avait le droit de rester auprès de ses soldats. En tous cas il n'a en rien violé son serment de défendre l'indépendance du pays puisqu'il savait que le Gouvernement légal de la Belgique allait continuer la guerre ».

Le peuple belge ne demandait pas qu'on le plaigne comme s'il avait été victime d'un accident. Il ne demandait que la réparation de l'injustice et que tout soit mis en œuvre pour que cela ne soit plus possible... Quant aux hommes de proie, on devrait les mettre hors d'état de nuire.

Le brillant orateur terminait par cette déclaration :

« Sur mon honneur de prêtre je puis jurer que mon pays n'a pas mérité le traitement dont il a été victime ».

Cette conférence avait été organisée par la Commission féminine du *Comité Argentino pro Victimas y Refugiados de Belgica* qui groupait, au Gran Splendid, les personnalités les plus distinguées de la société argentine autour du baron LECLERCQ, ministre de Belgique, et de Lady OVEY, épouse de l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

Fin juillet 1941, le Père CHARLES était en Uruguay, mais il accepta de donner une nouvelle série de causeries à Buenos-Ayres d'août à septembre 1941. Deux furent consacrées au Congo belge et données sous les auspices de l'*Instituto de Cultura belga-argentina*. Le Père évoquait divers aspects de notre œuvre civilisatrice africaine et décrivait le Noir, être humain qu'il faut comprendre et élever vers nous. Le Congo est un morceau de notre patrie ; les Noirs qui l'habitent nous sont fidèles et se battaient pour nous. Nous avions le devoir de poursuivre, malgré la guerre, notre mission tutélaire envers eux. Telle était l'opinion autorisée de cet homme dévoué aux indigènes et il émettait le vœu de voir les œuvres médicales, fondées au Congo par l'Université de Louvain, maintenues en activité malgré les hostilités. Son appel fut entendu et une souscription fut ouverte au profit de la Fomulac (*Belgica*, 10 et 25 août 1941, p. 30 et p. 39).

Le 12 août 1941, le redoutable dialecticien condamnait l'hitlérisme qu'il appelait « *El Evangelio del Odio* » et il

démontrait l'opposition de cette théorie raciale avec les principes du catholicisme et de la morale humaine.

Le 13 août suivant, nouvelle conférence patronnée par la *Commission Interaliada de Coordinacion*. Elle était intitulée « *Ce que le Christianisme doit à l'Empire Britannique* » (*Belgica*, 25 juillet 1941, p. 45 et 25 août 1941, p. 41). L'Ambassadeur de Grande-Bretagne et le baron LECLERCQ y assistaient.

L'ami des missionnaires a rappelé ses séjours aux Indes et en Afrique. Partout où règne l'Angleterre, disait-il, il a rencontré le même scrupuleux respect des coutumes indigènes dans la mesure où elles ne comportent pas de pratiques barbares. De même les Anglais ont laissé le champ libre à tous les apostolats, donnant ainsi un magnifique exemple de tolérance et de libéralisme. Aux Indes, par exemple, les Pères Jésuites ont des hôpitaux et des universités que le pouvoir britannique protège et subsidie au même titre que les missions protestantes.

Les autorités anglaises ont laissé pleine liberté à tous les missionnaires quelle que soit leur nationalité. Il y avait aux Indes des Pères de nationalités allemande et italienne. Les Anglais leur ont simplement demandé de jurer sur leur honneur de prêtre qu'ils ne feraient rien contre l'Angleterre. Le Père CHARLES affirmait, ensuite, que l'île de Ceylan, d'après certains auteurs conquise par la force, était, en réalité, devenue possession britannique par la volonté de ses habitants, qui voulaient se débarrasser d'une domination tyrannique.

En Afrique orientale, il avait été témoin de l'effort britannique pour civiliser les Noirs en respectant leurs autorités locales chaque fois qu'elles étaient respectables, c'est-à-dire presque toujours. Là aussi les missions catholiques jouissent d'une entière liberté. Tout cela permettait en conscience de voir dans l'Angleterre le champion de la Justice et de la Liberté dans le monde.

Le 16 août 1941, le Père CHARLES parlait à la légation

de Belgique à Buenos-Ayres. Le texte intégral de sa conférence est publié dans la revue *Belgica* du 25 août 1941, pp. 33 à 36 et du 10 septembre 1941, pp. 21-28, sous le titre « *Vérités topiques, Erreurs toxiques, Devoirs toniques* ». C'était un brillant exposé général de la question belge et des vérités qu'il fallait reconnaître malgré tout : la Belgique a toujours respecté scrupuleusement sa neutralité parce qu'elle est honnête et reste, au risque des pires désastres, fidèle à sa parole.

Et le Roi ? On l'a calomnié ; il n'a pas manqué au Droit et à l'Honneur ; il était prisonnier et reconnaissait la légitimité exclusive du Gouvernement qui seul représentait la Belgique. Les six évêques de Belgique l'ont courageusement proclamé dans leur lettre pastorale collective.

Notre Gouvernement ne s'était pas enfui ; au contraire, il avait sauvé du désastre l'indépendance de la Belgique, la liberté de sa parole et de ses gestes, ses réserves monétaires et sa colonie africaine... Et la vérité topique de l'avenir, c'était la libération et la résurrection du pays.

« Cette libération comme une aurore qui éclaircit déjà l'horizon lointain, elle se rapproche chaque jour. Ne nous laissons pas dévoyer et proclamons toujours, avec fierté, que notre organisation politique belge n'a rien à envier aux dictatures et que, de ces dernières, quels que soient leurs déguisements, nous ne voudrons jamais... Pour nous, la collaboration avec l'envahisseur criminel apparaît elle-même comme une complicité dans le crime... [1]

» En tous cas, déclarer qu'on est à fond pour la libération de la Belgique, et déclamer en même temps contre les Anglais, c'est une sottise criminelle. — Répéter, en fidèle écho de la propagande ennemie, cette contre-vérité historique, que l'Angleterre aspire à dominer l'Europe, qu'elle ne se bat que pour des intérêts matériels, que sa politique est de perpétuer les causes de conflit et d'opposer les peuples les uns aux autres, tout cela, c'est faire œuvre de trahison et prouver, en même temps, l'extrême indigence de son savoir ».

---

[1] Le texte d'une partie de la conférence est reproduit dans *Le Courrier d'Afrique* de Léopoldville, du 28 mai 1943, (pp. 1 et 6), sous le titre « *Guerre aux capitulations morales. La Démocratie belge* ».

Le Père CHARLES achevait sa première série de conférences pour la défense de la Belgique, en Argentine et en Uruguay au début de septembre 1941 et retourna au Brésil où l'attendait sa chaire de professeur à l'Université catholique de Rio de Janeiro (*Belgica*, 10 septembre 1941).

Le 5 septembre 1941, il reprit le chemin de ce pays à bord du steamer *Uruguay*. Avant son départ, il fut invité à un dîner d'adieux organisé par l'Association belge de *Soccorros Mutuos* et auquel assistait 160 de nos compatriotes. M. DEFOSSE, président de l'Association, s'adressant à l'hôte d'honneur, déclara :

« Le Père Charles a fait ici de précieuses mises au point ; il a été pour beaucoup d'entre nous un guide. Il a précisé de façon extrêmement claire les devoirs de chacun et au cours de la causerie dans les salons de la légation, il a défini pour la collectivité belge d'une manière péremptoire, les vérités topiques que l'on doit répéter, les mensonges toxiques qu'il faut combattre et les devoirs toniques à pratiquer... ».

Le Père terminait sa réponse par ces mots :

« Pensons à ceux qui sont partis, en Angleterre et en Afrique, se battre pour notre indépendance, pour notre droit à une vie humaine. Notre devoir est de nous atteler à la même tâche, tous, d'un même cœur et d'une même volonté... »

Avant de se rasseoir, il annonçait l'arrivée imminente de M. VAN CAUWELAERT qu'il espérait être aussi chaleureusement reçu qu'il l'avait été lui-même [1].

* * *

1942

Comme le signalait *Belgica* du 18 juin 1942, p. 40, le Père CHARLES revint à Buenos-Ayres, par l'avion de Rio,

[1] Le départ du Père Charles. Buenos-Ayres (*Belgica*, 10 septembre 1941, pp. 41-42).

le 16 juin 1942. Une nouvelle série de conférences fut organisée, dont la première, sur le « *Monde de Demain* », eut lieu en cette capitale le 24 juin 1942 au Collège du Sacré-Cœur sous les auspices du Centre d'Études religieuses, Juncal 1858.

Il en est rendu compte dans la revue précitée, n° du 30 juin 1942, pp. 35-36. D'après le savant jésuite, la guerre de 1940-1945 était l'explosion d'une philosophie satanique, celle des penseurs allemands, Nietzsche en tête, dont le Nazisme n'est que l'exaspération frénétique. La guerre de l'époque était une guerre sacrée qui mettait en jeu tout le patrimoine moral de l'humanité civilisée par le Christianisme (1).

Le Monde de Demain subira d'énormes changements, car la distance qui séparait les États et qui isolait encore les continents, aura presque disparu ; l'isolement ne sera plus possible pour personne. Dans ce monde renouvelé, il n'y aura plus de place pour le mercantiliste et l'humanité rencontrera son équilibre en apprenant à tous les hommes à se considérer comme les fils d'un même père, selon le vœu du Président ROOSEVELT.

La prospérité générale doit naître de l'échange multiplié des services.

Avant son nouveau départ pour l'Uruguay, le Père CHARLES parla le 13 juillet 1942 à Buenos-Ayres au Théâtre Alvéar devant un nombreux public, en grande majorité argentin, qui lui réserva un accueil enthousiaste. Le titre de la conférence était assez suggestif, car il s'agissait du « *Grand Scandale* ».

Le grand scandale, du point de vue philosophique, c'est l'indifférence de l'Univers, son absence complète de pitié, de charité, de justice, contre laquelle les hommes se sont si souvent révoltés. L'univers, le *Cosmos*, n'est et

(1) HEYSE, Th., Hitler a-t-il inventé l'Allemagne ? (Londres, *La Belgique Indépendante*, 9 juillet 1942).

ne peut être ni bon, ni méchant, ni juste, ni injuste ; il n'obéit qu'à ses lois mécaniques, ignorant l'homme, ses aspirations et ses souffrances. Il ne peut donc y avoir sur terre que ce que l'homme y apporte, de bien ou de mal, de pitoyable ou de cruel. C'est sa propre volonté qui doit animer le monde, c'est elle qui le fera meilleur ou pire, selon qu'elle obéira plus ou moins aux commandements de la morale (*Belgica*, 21 juillet 1942, p. 48). La conférence sur le «Grand Scandale» fut également prononcée à Montévidéo le 8 août 1942 (*Belgica*, 18 août 1942, p. 38). Le Père CHARLES y séjourna du 18 au 23 juillet 1942 et prit la parole le 21 juillet au cours d'une réunion organisée par le Comité belge de Secours de Guerre ; il donna, pendant ce bref séjour, deux ou trois autres conférences dans divers locaux de la capitale uruguayenne (*Belgica*, 30 juin 1942, p. 36 : le Père CHARLES à Montévidéo ; 31 juillet 1942, p. 43).

Retour à Buenos-Ayres, il y resta jusqu'au 15 août 1942 et prononça encore de nombreuses conférences au cours de ce mois ; en outre, il donnait au Centre d'Études religieuses, toutes les semaines, un cours sur « *Les Mystères de la Vie chrétienne* » (*Belgica*, 30 juin 1942, p. 36). Nous nous bornerons à citer le titre de ces conférences : Vivre dangereusement ; En écoutant mon peuple ; Les pieux mensonges ; L'originalité belge ; L'Évangile de l'Amour, etc... [1].

Et le 15 août 1942, après deux mois remplis d'un magnifique travail d'apostolat et de propagande patriotique, le Père CHARLES prit l'avion de Rio de Janeiro (*Belgica*, 31 juillet 1942, p. 41 ; 18 août 1942, p. 36).

* * *

[1] Le Père Charles à l'Ouvroir belge (Buenos-Ayres, 6 août 1942) Le départ du Père Charles. Le 11 août 1942, il avait donné une conférence littéraire consacrée à l'originalité belge (*Belgica*, 18 août 1942, pp. 31, 32 et 36).

GRAND VOYAGE PANAMÉRICAIN, 1943-1944.

En décembre 1942, le Père CHARLES entreprenait son grand périple américain. A La Paz, en Bolivie, il n'a donné qu'une seule conférence parce qu'il était attendu à Bogota pour le début de janvier 1943. Il demeura près de quatre mois en *Colombie*, où l'on signalait l'existence d'une forte minorité anti-alliée dans les milieux conservateurs.

En février et mars 1943, le Père CHARLES y fit une excellente propagande. Le Consul de Belgique réunit la colonie belge aux mines de charbon de Sesquilé, à 70 kilomètres de Bogota et demanda au Père de dire une messe champêtre, sous un magnifique soleil et en présence de quelque trois cents mineurs colombiens.

En février 1943, le Père a donné une magnifique conférence en espagnol au Théâtre Colon à Bogota sur « La Joie de Vivre » ; elle était dirigée contre la philosophie totalitaire et s'achevait d'une façon pathétique par l'évocation des souffrances de notre pays. Le 17 février 1943, au même théâtre, le Père CHARLES prononça, en espagnol, une autre conférence dont le thème était « *El Mundo de manana* » (Le Monde de demain). Elle était faite en faveur de la maison de lépreux colombiens ; notre compatriote avait l'habitude, lorsque ces conférences étaient payantes, de les donner au profit d'œuvres locales.

Le 19 et le 21 février 1943, le Père CHARLES parla, pendant une demi-heure chaque fois, au micro de la « *Radiodifusora Nacional* » sur la Belgique et ses réalisations sociales. Peu d'orateurs avaient obtenu un tel succès en Colombie et spécialement à Bogota où le Père fut fêté par la presse.

Le journal *El Espectador* de Bogota publia une interview du Père CHARLES sous le titre « *El Cancer nazista serà exterminado* ». Il y est question de la guerre,

spécialement en Belgique, des Anglais et de la démocratie [1].

A Londres, le Ministre belge de l'Information fit paraître un communiqué relatif à la mission du Père CHARLES. Nous en reproduisons le texte :

En Colombie. — La mission du Père CHARLES (Londres *La Belgique Indépendante,* 6 mai 1943) — Le Ministère de l'Information communique :

« Pendant son séjour de deux mois à Bogota (Colombie), le Rév. Père Charles a eu l'occasion de réaliser un travail considérable, consistant notamment en de multiples conférences auxquelles assista un public de plus en plus nombreux. Le Président de la République a accordé une audience au Père Charles qui a quitté la Colombie pour se rendre au Mexique où il compte passer trois semaines.

» Tous les grands journaux de Bogota ont consacré à notre compatriote des articles particulièrement élogieux, ont reconnu l'importance de la valeur exceptionnelle de sa mission et ont salué en lui un ardent et efficace défenseur de la civilisation chrétienne ».

De Colombie, précédé d'un grand renom, l'infatigable orateur passe au Mexique où, dès son arrivée, il a été reçu par le Ministre des Affaires étrangères, à qui il fut présenté par le chargé d'affaires de Belgique M. LORIDAN. Le Mexique était entré dans la guerre aux côtés des Alliés, depuis juin 1942. D'après les échos de la presse, à Mexico le Père a, dès le début, conquis un public d'élite.

Allocutions, conférences, cours donnés tantôt en français, tantôt en espagnol, et jusqu'à quatre fois par jour, attirèrent un auditoire de plus en plus nombreux et de plus en plus enthousiaste. Il ne nous est pas possible de citer toutes les conférences données par l'éloquent religieux, à Mexico, à Puebla, à Guadalajara, à Morélia, à Monterrey et les sermons prononcés à l'église française de Mexico.

---

[1] La visite du Père Charles à Bogota. (Chronique de Colombie, signée G. G. A. Buenos-Ayres, *Belgica,* 15 avril 1943, pp. 47 à 51).

Le Père CHARLES parla au Mexique plus de 200 fois, presque toujours en espagnol, dans la capitale et dans presque toutes les villes de province.

Disons cependant, qu'une conférence payante sur l'action belge au Congo, fut dite au Palais des Beaux-Arts à Mexico au profit des œuvres coloniales, organisée par la Chambre de Commerce belge ; une autre également au profit des œuvres coloniales fut donnée à l'*Institut Social y Familiar*.

Le Père conférencia encore à la société de Géographie et de Statistique sur les coutumes des primitifs (1).

A Mexico, le port public de l'habit ecclésiastique est interdit. Notre compatriote dut parler en veston comme un simple député et cela n'a pas amoindri le prestige de sa croisade à la fois évangélique et démocratique. Le conseil municipal d'Orizaba, ville réputée « rouge », le nomma citoyen d'honneur (*Belgica*, 23 août 1944, p. 45) (2).

* * *

Vers le milieu de l'année 1943, le Père CHARLES répandit la bonne parole en *Amérique centrale*, notamment au Salvador. Mais il ne fut pas admis à parler au Guatemala, l'ordre des Jésuites n'y étant pas en odeur de sainteté à l'époque. A Panama, le Père CHARLES a donné six conférences à l'Université nationale en présence du corps diplomatique et des autorités américaines de la zone du canal. A Quito, capitale de l'Équateur, la courageuse prédication de notre compatriote provoquait certains remous dans les milieux catholiques profondément atteints par la propagande nazi-franquiste. Au Pérou, le Père CHARLES rencontra beaucoup de sympathies, mais

(1) Le Père Charles à Mexico (Buenos Aires, *Belgica*, 18 juin 1943, p. 42).

(2) HANQUET, J., Le R. P. Charles (Bruxelles, *Revue Générale belge*, 15 juillet 1954, pp. 1561-1570 (spécialement, p. 1568).

il ne lui a pas été possible d'y parler ailleurs qu'en chaire. Il y fit, cependant, une trentaine de sermons.

Puis il passa sept mois au Chili où il prononça plus de 400 conférences et prédications, malgré la maladie qui l'y a immobilisé pendant plusieurs semaines (*Belgica*, 23 août 1944, pp. 45-46).

* * *

RETOUR EN ARGENTINE ET EN URUGUAY, 1944.

Après deux ans de voyages en Amérique latine, le R. P. CHARLES revint à Buenos-Ayres, venant de Mendoza, le 16 août 1944, complètement rétabli d'une grave intoxication dont il avait souffert au Chili. Sa grande espérance, la libération de la Belgique, n'allait plus tarder à se réaliser et elle avivait encore son éloquence patriotique et anti-totalitaire.

Il parla, cette fois, d'abord au Club français s'adressant particulièrement aux pétinistes, monarchistes et ultra-réactionnaires ; à tous ceux qui, comme les émigrés de la Révolution, n'avaient rien oublié, rien appris et pour qui l'histoire de France s'est arrêtée en 1789...

« La France n'a pas écouté les vieillards qui lui conseillaient l'abdication et la résignation, prouvant ainsi qu'ils ne la connaissaient pas. Elle s'est tournée vers ceux qui lui prêchaient la résistance, qui lui disaient qu'elle n'avait perdu qu'une bataille et non pas la guerre et elle s'est redressée debout dans le désastre ... »

Le Père CHARLES, que certains Français de la réaction considéraient comme un dangereux communiste, terminait par un acte de foi dans l'avenir de la France qui sortirait de l'épreuve agrandie et purifiée, étonnante... Il fut longuement applaudi.

Ensuite, il parla à plusieurs reprises, au profit des œuvres locales, notamment sur « Poésie et Religion » et sur « L'avenir de la bonté ». Il a donné aussi, à Regina

Martyrum, une série de prédications religieuses pour Messieurs [1].

Une nouvelle série de conférences en Uruguay, au cours de la première quinzaine d'octobre 1944, permit au prédicateur de développer plusieurs sujets de caractère plus spécialement religieux au Club catholique et au Collège des Jésuites de Montévidéo. Il y rencontra notre compatriote MARCUSE qui avait fait avec lui la traversée mouvementée de Bayonne à Lisbonne en juin 1940 (*Belgica*, 31 octobre 1944, p. 81) [2].

Le 16 octobre, le Père CHARLES revenait à Buenos-Ayres et le 20 octobre nouvelle conférence, à l'Académie de Médecine de cette ville sous les auspices de l'Institut de Culture belgo-argentin. Cette conférence était intitulée « *Panorama de la Belgique* ».

Avant de parler de sa patrie, le Père invita ses auditeurs à accomplir leur part dans la lutte contre l'esprit totalitaire. Puis l'orateur rappelait les origines de l'indépendance belge et brossait un tableau rapide de nos problèmes intérieurs ; il soulignait les conditions difficiles dans lesquelles la Belgique doit vivre mais qu'elle a surmontées parce qu'elle est le fruit de la liberté.

L'orateur ne réclamait pas la vengeance, mais la justice.

« Nous allons nous remettre au travail sans demander autre chose que la justice, la sécurité et le droit de vivre décemment en rendant service à l'humanité » [3].

Au déjeuner de la Chambre de Commerce belge de Buenos-Ayres, le 14 novembre 1944, il célébrait les mé-

---

(1) Un Belge parle aux Français (Buenos-Ayres, *Belgica*, 31 octobre 1944, pp. 76-78).

(2) A Montévidéo, il traita entre autres de « l'Église et l'Empire britannique », de « La culture catholique supérieure aux États-Unis », des « Limites de la Justice ». Ces conférences s'ajoutent aux entretiens religieux au Club catholique et au Collège des Jésuites.

(3) *Panorama de la Belgique* (Buenos-Ayres, *Belgica*, 31 octobre 1944, pp. 75-76).

rites du commerce honnête, facteur de travail, de liberté et de paix, qui est à l'origine de presque tous nos progrès. Les peuples marchands, que nous sommes, ont prouvés qu'ils savaient accepter tous les sacrifices pour conserver leur liberté (1).

Le 15 novembre 1944, le Père CHARLES se retrouvait à la Légation de Belgique à Buenos-Ayres et il prononça une allocution au cours de la réception organisée par le chargé d'affaires de Belgique et Madame GÉRARD WALRAVENS, à l'occasion de la fête du Roi. M. WALRAVENS saluait en lui un symbole de notre pays, « à la fois pieux et libéral ».

Le Père dépeint la bonne et chère Belgique d'autrefois, c'est-à-dire d'avant 1914. Il ne lui manquait qu'une chose : comme nation, depuis 1839, elle n'avait pas souffert. La dure expérience de la catastrophe elle l'a connue depuis, deux fois en un quart de siècle.

« Nous ne voulons pas de Fuehrer, ni de Duce, ni de Caudillo : Belges, conscients de notre dignité d'hommes, nous ne connaissons, comme l'a dit dans son premier et magnifique discours le Prince Régent, qu'un Roi qui est le nôtre parce qu'il est le premier serviteur de la Nation ; qui est le nôtre parce que la Nation l'a reconnu ; parce qu'il a prêté le serment d'observer la Constitution et de défendre le pays et que donc il mérite d'être soutenu et appuyé par le peuple tout entier... »

L'orateur se réjouissait du fait que les Belges à l'étranger sont restés remarquablement unis et dégageait ensuite, le sens de la fête du Roi dans les circonstances du moment ; il faisait des vœux pour le retour de Léopold III et de ses enfants... et terminait par ces mots :

« Vive la Belgique ! Vieux pays de fraternité humaine, de travail honnête, de mains loyalement tendues et de courage obstiné (2).

---

(1) Le Père Charles à la Chambre de Commerce (*Belgica*, 30 novembre 1944, p. 117).

(2) *Chronique d'Argentine*. Le 15 novembre à la Légation de Belgique. Texte de l'allocution du R. P. Charles. (Buenos-Ayres, *Belgica*, 30 novembre 1944, pp. 113 à 116).

» Vive notre Gouvernement, probe et solide, ne songeant qu'aux intérêts majeurs de la Nation et que la confiance du Parlement a consacré.

» Par delà les océans, vive notre grand Congo où le drapeau belge n'a pas cessé de flotter et qui, de tout son effort — Blancs et Noirs confondus dans la même volonté de vaincre — a contribué de façon éclatante à sauver la Mère Patrie ».

Le Père CHARLES ne fut pas seulement un éminent religieux ; il fut un ardent patriote et un grand citoyen qui mérite la reconnaissance nationale [1].

19 juillet 1954.

---

[1] La propagande belge en Amérique du Sud et en Amérique Centrale fut continuée par la *Revista Belga*, revue mensuelle dont le premier numéro sortait de presse en mars 1944. Elle était éditée par l'Office belge pour l'Amérique latine, établi à New-York et que présidait M. VAN CAUWELAERT. L'administration en était confiée à Francis GOFFART.

M. Walraet. — Aperçu sur les archives historiques du Comité Spécial du Katanga *.

Le Comité Spécial du Katanga, en abrégé « C. S. K. », fut créé par la convention du 19 juin 1900, passée entre l'État indépendant du Congo et la Compagnie du Katanga pour « assurer et diriger en participation l'exploitation de tous les terrains appartenant au domaine de l'État et à la Compagnie du Katanga et compris entre le 5° de latitude Sud jusqu'au 24°10′ de longitude Est de Greenwich, une ligne droite rejoignant ce point à l'intersection du 6° de latitude Sud avec le 23°54′ de longitude Est, ce 23°54′ de longitude et les frontières méridionale et orientale de l'État ». Il fut en outre stipulé que le Comité aurait « les pouvoirs les plus étendus d'administration, de gestion et d'aliénation, sans aucune exception ni réserve » et qu'il était substitué dans tous les droits et obligations de la Compagnie du Katanga (1). Le Comité devait dès lors se consacrer à l'exploration du bassin du haut Congo au point de vue de la colonisation, de l'agriculture, du commerce et de l'exploitation des mines. Il devait aussi entreprendre l'étude générale des voies de communication terrestres et fluviales à établir dans ledit bassin. Il avait enfin pour tâche de constituer, à l'aide de ses propres ressources ou de celles de sociétés spéciales, des entreprises de colonisation ou d'exploitation du sol et du sous-sol, et de créer, organiser et exploiter des services de transports à établir en vertu de concessions de l'État indépendant du Congo (2).

(*) Ce rapport, établi dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, pp. 1064-1066), a été présenté à la séance du 14 juillet 1954 de ladite Commission.

(1) É. I. C., *Bulletin officiel*, 1900, pp. 167-171.

(2) *Ibid.*, 1891, pp. 251-254.

Par le décret du 6 décembre 1900 — abrogé en 1910 —, le C. S. K. reçut délégation aux fins d'exercer l'autorité de l'État dans les territoires du Katanga (1). En vertu de ce décret, il s'engageait :

— A veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions matérielles et morales ;

— A s'employer à supprimer la traite, l'esclavage et les pratiques barbares ;

— A exercer le droit de police ;

— A surveiller l'observation des lois et règlements concernant la prohibition des spiritueux, des armes et des munitions ;

— A appliquer les prescriptions d'ordre sanitaire ;

— A reconnaître les chefferies indigènes ;

— A représenter le Gouvernement vis-à-vis des autorités des territoires limitrophes.

Un décret du 24 décembre 1903 ajouta aux pouvoirs du C. S. K. celui de percevoir le produit des prestations indigènes (2).

Cette situation dura jusqu'au 1er septembre 1910. A cette date, conformément à un décret du 22 mars 1910, la délégation des attributions du pouvoir exécutif fut retirée au C. S. K. (3). Les territoires constituant le district du Katanga furent placés sous la haute direction d'un vice-gouverneur général. Le C. S. K., réorganisant ses services, s'attacha dès lors, tout en conservant ses pouvoirs concédants, à poursuivre son œuvre économique dans les domaines minier et agricole et à promouvoir l'étude scientifique du vaste territoire dont la gestion lui avait été confiée.

* * *

(1) É. I. C., *Bulletin officiel*, 1900, pp. 186-189.

(2) *Ibid.*, 1903, pp. 324-325.

(3) Congo belge, *Bulletin officiel*, 1910, p. 353.

Nous considérons comme archives historiques du C.S.K. toutes les pièces et dossiers de cet organisme antérieurs au 1er septembre 1910.

Le Comité ne détient qu'une partie de ses archives historiques. En effet, les services d'Europe du C. S. K. se confondirent, dans les premières années, avec ceux de l'État indépendant du Congo. Le premier président du Comité, Hubert DROOGMANS, était en même temps secrétaire général du Département des Finances de l'É. I. C. Quant aux trois membres nommés par l'État, N. ARNOLD, E. DE KEYZER et R. LOMBARD, ils assumaient les fonctions de directeurs à l'Administration centrale de l'É. I. C.

C'est dire que les dossiers administratifs du C. S. K. partagèrent, à peu de choses près, le sort que connurent, lors de la reprise, les archives de l'État indépendant du Congo. Des pièces furent détruites, d'autres disparurent, d'autres enfin purent être récupérées par le Ministère des Colonies.

Quant aux archives de l'administration locale du C. S. K., tout au moins celles qui se rapportaient à l'organisation politique et administrative du Katanga, elles furent remises à la Colonie en exécution du décret du 22 mars 1910.

* * *

Jetons un coup d'œil sur les fonds d'archives de l'époque 1900-1910 actuellement conservés dans les services du C. S. K. en Europe et en Afrique.

Les dossiers peuvent être répartis en trois grandes subdivisions :

Direction — Service des Mines — Service du Domaine foncier.

1° *Les archives de la Direction.*

Les pièces les plus importantes de cette subdivision sont les recueils de procès-verbaux des Séances du Comité. C'est au cours des réunions des six membres du Comité — 4 nommés par l'État, 2 désignés par la Compagnie du Katanga — que s'élabore la politique générale du C. S. K. et que sont prises toutes les décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Toute une série de dossiers concernent l'organisation interne du Comité, la nomination de ses membres et de son personnel, les attributions de ses services métropolitains et africains.

Les pièces comptables forment un ensemble important de dossiers, où il est permis de suivre toutes les opérations effectuées dans les secteurs, zones et postes du Katanga de 1901 à 1910.

D'autres dossiers se rapportent à l'organisation politique et militaire du Katanga, à la constitution du Corps de Police, aux expéditions contre les Batetela révoltés et leurs alliés, à la création d'Élisabethville.

On peut aussi ranger parmi les archives de la Direction tous les dossiers contenant la correspondance entre le président du C. S. K. et le Représentant du Comité en Afrique, ainsi que les lettres et rapports de membres du personnel au Représentant.

2° *Les archives du Service des Mines.*

Ce fonds comprend tout d'abord les dossiers relatifs aux conventions passées entre le C. S. K. et la Tanganyika Concessions Limited (T. C. L.) au sujet de la prospection minière au Katanga. Dans cette série, on trouvera notamment plusieurs rapports sur l'activité de la T. C. L.

Un autre groupe de dossiers concerne les origines et les débuts de l'Union Minière du Haut-Katanga.

On peut rattacher aux archives du Service des Mines tous les dossiers relatifs aux missions d'étude en vue d'établir des voies de communication terrestres et fluviales, dont l'exécution était étroitement liée au développement minier du Katanga.

On trouvera enfin, dans ce groupe d'archives, des dossiers comportant des correspondances et des rapports ayant trait aux gisements miniers ainsi qu'au contrôle et à pection des mines.

3° *Les archives du Service du Domaine foncier.*

Nous y rangeons, outre les dossiers d'instructions générales, toutes les pièces relatives aux cessions et concessions de terres, à la gestion du domaine forestier, à la récolte et au commerce des produits, aux cultures, à l'élevage du bétail et, notamment, à la capture et au dressage des éléphants et des zèbres.

On y trouve aussi la correspondance échangée avec les Missions catholiques et protestantes au sujet de leur installation au Katanga.

Une série de dossiers sont relatifs aux origines et aux premières opérations de la société Commerce Intertropical, qui fut la première firme commerciale du Katanga et devint, dans la suite, la très importante Intertropical-Comfina.

* * *

Des archives intéressant l'activité du C. S. K. de 1900 à 1910 se trouvent au Ministère des Colonies, notamment tous les dossiers des membres du personnel d'Afrique du C. S. K. qui passèrent, en 1910, au service de la Colonie. Le Musée royal du Congo belge détient également des journaux de voyage, lettres et mémoires d'agents du C. S. K.

Cet ensemble constitue une source de documentation précieuse pour l'histoire du Katanga, à tous les points de vue : politique, administratif, militaire, économique, social et scientifique.

L'historien, le géographe, l'économiste, l'ethnographe et le sociologue y pourront récolter une abondante moisson de faits et d'observations, susceptibles d'enrichir notablement leur connaissance du milieu centre-africain.

14 juillet 1954.

E. Van Grieken. — H. M. Stanley au Congo (*). (1879-1884).

Un heureux concours de circonstances a fait en sorte qu'un document détenu depuis un certain temps déjà par la Bibliothèque du ministère des Colonies et remis récemment au bureau des Archives, a retenu spécialement notre attention. Il s'agit d'un manuscrit que nous pourrions dénommer le document « Notte » puisqu'il est écrit et probablement rédigé par M. J. NOTTE (1) dont la signature figure à la fin de chaque cahier.

Le document est, en effet, constitué par deux liasses contenant, l'une, 7 cahiers et l'autre, un cahier. Ce dernier est daté du 15 décembre 1894 (2).

La première liasse porte sur la couverture l'inscription suivante : « 1er voyage. Février 1879 à septembre 1882. 7 cahiers ». L'ensemble comprend 149 pages.

(*) Cette note, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066), a été présentée à la séance du 14 juillet 1954 de ladite Commission.

(1) Charles-Joseph NOTTE est né à Wavre le 18.12.1852. Il entra au service de l'Association Internationale Africaine le 1.9.1876 sous les ordres du baron GREINDL. Il devient sous-chef de bureau le 11.5.1880 et est nommé chef de division au gouvernement de l'État Indépendant du Congo, le 17.11.1888. Après avoir été attaché au Cabinet du secrétaire d'État E. VAN EETVELDE, il fut chargé par A. BAERTS, probablement en 1891, du Service de la Bibliothèque et des Archives. En dehors de ses fonctions administratives M. NOTTE était généralement chargé par le Roi-Souverain de représenter le gouvernement de l'É. I. C. aux funérailles des coloniaux. En 1909 il quitta l'administration et décéda le 28.6.1913.

(2) On peut se demander si les documents originaux sur lesquels M. NOTTE s'est basé pour écrire ce mémoire ne faisaient pas partie des archives réclamées à cette époque par le Roi-Souverain pour être brûlées dans la chaudière qui alimentait les bouches d'air chaud s'ouvrant dans la grande serre contiguë au manège des anciennes écuries de la Reine, place du Trône. Cette destruction fut faite par un fonctionnaire du gouvernement de l'É. I. C., M. REMACLE. Parmi les multiples suppositions qui sont permises, celle que M. NOTTE ait reçu ordre d'un des secrétaires généraux, d'établir ce texte, pour lui servir d'aide-mémoire, avant que les originaux ne soient détruits, n'est pas la moins plausible.

La deuxième liasse porte sur la couverture l'inscription : « 2e voyage. Novembre 1882 à juin 1884. 1 cahier ». Elle va de la page 150 à 206.

La lecture du document révèle qu'il s'agit du résumé d'un dossier, pièce par pièce. Certaines y sont résumées en quelques mots, d'autres, notamment quand il s'agit d'instructions royales, semblent être copiées, mot à mot, d'autres sans doute ont été traduites.

Certaines erreurs de copiste sont relevées, par exemple page 61, la lettre de STANLEY du 10-11-1880 doit être lue 10-11-1881. A partir de la page 79 on constate un manque de suite dans la chronologie des documents. Sans doute est-ce dû à un certain désordre dans la séquence des pièces du dossier. Il arrive aussi que M. NOTTE reprenne la même lettre, par exemple celle de STANLEY au Comité du 10-11-1880, pages 61 à 63 et 80 à 84. Enfin la dernière partie du manuscrit porte la trace d'une certaine hâte et s'achève brusquement. Le tout est écrit sans une rature et très lisiblement ce qui fait supposer qu'il s'agit d'une copie très soignée.

Il ne semble cependant pas que M. NOTTE ait conservé pour lui un autre exemplaire, parce que M. J. PEETERS qui récemment nous a remis d'autres documents qu'il tenait de M. NOTTE, ignorait tout du document en question, alors que sa collaboration avec celui-ci l'avait cependant mis dans la position de connaître beaucoup de choses à son sujet.

L'inventaire assez détaillé que nous avons dressé des faits relevés par M. NOTTE dans ce document, montrera combien est intéressant le travail que nous a laissé ce fonctionnaire de l'État Indépendant du Congo. Nous ne croyons cependant pas que ce manuscrit puisse être publié tel quel, quoique rien ne s'oppose à ce qu'il soit consulté aux archives du Département, conformément au règlement établi.

En effet, reflétant un ou des dossiers, il manque d'homogénéité et partant d'intérêt pour la plupart des lecteurs ; en outre, les nombreuses appréciations sur les personnalités mises en jeu, tout comme certaines précisions non étayées sur les pièces originales doivent en faire réserver l'examen à des personnes averties.

La partie de ce document NOTTE consacrée au premier voyage de STANLEY, se rapporte aux activités de ce dernier depuis le moment où, au début de février 1879, il se met en route pour Zanzibar pour recruter des hommes, jusqu'à celui où il revient en Europe, 3 ans 1/2 plus tard.

STANLEY lui-même a raconté ce voyage dans son livre *The Congo and the founding of its Free State*, 2 volumes, traduit en français par G. HARRY, sous le titre *Cinq années au Congo*.

Ici cependant nous voyons ces événements sous l'angle d'un spectateur qui se trouve dans les coulisses d'un théâtre. D'un côté, les instructions royales ou celles du Comité d'Étude du Haut-Congo au chef de l'Expédition du Congo complétées souvent par l'exposé de leurs intentions, par des conseils, des invitations et des suggestions ; de l'autre côté, les avis de STANLEY sur ces instructions et sur les moyens, les hommes et le matériel, mis à sa disposition pour accomplir sa mission.

On assiste à l'installation de STANLEY à Vivi, à la création de la route qu'il trace laborieusement par laquelle il atteint Yelala d'abord, puis Manyanga et enfin à son avance rapide jusqu'au Stanley-Pool.

Les difficultés que STANLEY rencontre sont nombreuses, elles proviennent du pays qui est insalubre, accidenté et peu peuplé, mais surtout de ses collaborateurs, et aussi des relations directes du Comité avec ceux-ci.

Lorsque STANLEY réclame plus d'auxiliaires noirs, il obtient des adjoints blancs dont il ne sait que faire et qui surtout doivent manger et avoir un certain confort.

Comme plusieurs de ceux-ci meurent en se rendant de Vivi à Banane pour voir le docteur, STANLEY est amené à réclamer la présence d'un docteur à Vivi.

On est étonné de trouver une opposition systématique chez STANLEY et son adjoint SPARHAWK à l'égard de GILLIS que le Comité envoie au Congo pour y organiser un certain commerce avec l'espoir : 1° de réduire le coût de l'Expédition grâce à un troc direct avec les indigènes ; 2° de gagner les bonnes grâces de ces derniers en leur procurant des objets convoités.

On assiste aux difficultés que l'Expédition rencontre avec les établissements commerciaux établis sur le Bas-Congo, surtout avec l'*Afrikaansche Handels Vereeniging* qui fait faillite et sera reconstituée plus tard.

Le Comité a de nombreuses difficultés avec les Puissances étrangères qui ont des prétentions ou des visées sur le territoire du Congo : celles du Portugal soutenues par l'Angleterre et qui obligent notamment le Comité à prévoir une autre route vers le Stanley-Pool ; celles de la France, surtout dans la personne de DE BRAZZA, qui devance STANLEY sur le Pool et qui y obtient les concessions convoitées par le Comité. Signalons que la personnalité de DE BRAZZA apparaît ici sous un jour assez spécial.

Que STANLEY n'ait pas été averti par le Comité de l'avance rapide et des buts de DE BRAZZA est controuvé par ce document dans lequel on lit les nombreux avertissements de Bruxelles et ses exhortations à ne pas s'attarder à créer une route parfaite et à faire suivre péniblement tous ses impedimenta, mais à partir vers le Pool avec une colonne légère.

Les précisions que l'on y trouve sur les expéditions et l'établissement des missions protestantes anglaises, notamment de la *Livingstone Congo Mission* ne manquent pas d'intérêt.

Mais ce qui apparaît surtout, c'est la volonté du Roi

d'arriver à l'établissement d'un État Indépendant indigène, sans esprit de conquête, et son désir de promouvoir le bien-être matériel et spirituel des habitants qui lui auront cédé le droit de tutelle par des traités et des concessions librement souscrits.

14 juillet 1954.

STANLEY [1].

1er voyage : février 1879 à septembre 1882.
7 cahiers paginés de 1 à 149.

Cahier I C1.1.I.

Pages.	*Dates.*	
1	5-2-1879	*Instructions à Stanley :* aller à Zanzibar afin de recruter une cinquantaine d'hommes pour 3 ans; fonder 3 stations au Congo.
1-2	1-6 1879	*Lettre à Stanley :* faillite de l'*Afrikaansche Handels Vereniging* et de leurs directeurs PINCOFFS et KERDIJK. Instruction à STANLEY à ce sujet : entretenir relations amicales avec agents hollandais ; se renseigner sur valeur commerciale des établissements de la Société.
2	7-6-1879	*Aden, lettre de Stanley* sur attitude PINCOFFS au Comité d'Étude.

[1] Archives du Ministère des Colonies, Fonds B. M. C., port 46, nº 6.

Pages.	*Dates.*	
		Annonce son arrivée à Gibraltar du 26 au 30 juin.
2-6	s. d.	*Note du Roi pour Stanley :* exposé de sa mission au Congo : 1) attitude vis-à-vis missionnaires anglais ; 2) fondation des 3 stations, base d'un *État libre ;* 3) enquête sur factoreries hollandaises ; 4) le Roi se chargera d'assurer les fonds nécessaires au C. E. H. C. lorsque ceux-ci seront épuisés; 5) enquête sur l'avenir du commerce africain ; 6) venue à Bruxelles de SERPA PINTO, DE BRAZZA et BALLAY ; leurs projets : chercher route pour le Haut-Congo.
6	s. d.	STRAUCH et GALIZOT envoyés à Gibraltar pour rencontrer STANLEY.
6-8	8-7-1879	*Lettre de Stanley à Strauch.* Réponse aux notes lui remises (1).
9	30-7-1879	*Sierra Leone : lettre de Stanley.* STANLEY relate accident survenu à l'*Albion* le 25-7-1879, d'où retard.
		C¹. 1. II.
9-10	14-8-1879	*Lettre de Stanley.*

(1) Cette lettre est reproduite *in extenso* dans : H. M. STANLEY, « The Congo and the founding of its Free-State », pp. 52-54.

Pages.	*Dates.*	
		Arrivée à Banane de l'*Albion*, le 14-8-1879. Avis de STANLEY : 1) sur son personnel ; 2) sur les steamers *Belgique, Espérance, En avant* ; 3) sur son personnel noir : comprend 116 unités, devra arriver à 244 ; 4) acquisition des établissements commerciaux hollandais inutile si le Comité ne poursuit pas un but commercial.
10	14-9-1879	Arrivée de STANLEY à Boma le 12-9-1879.
10-11	s. d.	*Instruction à Stanley :* Plus de raison de garder le secret au sujet de sa mission. Insister cependant sur but philanthropique.
11	s. d.	Le Roi fait offre aux participants du C. E. H. C. de financer lui-même le Comité. — Cette proposition est acceptée.
11	s. d.	STANLEY doit obtenir des chefs indigènes les concessions les plus larges possibles surtout aux endroits favorables au commerce ou à l'agriculture.
11-15	14-10-1879	*Lettre de Stanley.* Choix du poste de Vivi. Autorisation de 5 rois indigènes de s'y

Pages.	*Dates.*	
		installer et de créer des routes. Conditions. Mort de Hubert PETIT, 30-9-1879. Considérations sur son personnel et son matériel. Inspection de STANLEY des 2 rives jusqu'aux chutes Yellala. Avis sur navigabilité du fleuve et sur possibilité d'y établir des postes. Boycottage du Comité par commerçants du Bas-Congo. STANLEY ne permet pas à la *Livingstone Mission* de le suivre dans son expédition.
15	30-12-1879	*Lettre du Comité à Stanley :* DE BRAZZA organise une expédition sur l'Ogoué et compte arriver au Stanley-Pool avant STANLEY. Nécessité d'avancer le plus vite possible (1).
15-16	s. d.	*Information du Comité à Stanley.* SANFORD, HUTTON et MACKINNON insistent sur nécessité d'établir des relations commerciales avec indigènes pour ne pas être devancés par d'autres. GILLIS est envoyé dans ce but accompagné de GEOFFROY. Nouvelle insistance pour que

(1) Voir Archives du Ministère des Colonies, Fonds Dujardin, nº 3, port. 389, notes autographes de BRAZZA pour arriver au Stanley-Pool avant STANLEY.

Pages.	*Dates.*	
		STANLEY se hâte vers l'embouchure de l'Alima.
16-17	s. d.	*Information de Stanley.* Retour de VAN SCHENDEL en Europe. Description détaillée de Vivi.
17-21	6-2-1880	*Lettre de Stanley.* Travaux exécutés à Vivi. Préparation de l'expédition vers le Stanley-Pool. 2-2-1880 — départ — construction de la route. A la fête donnée avant son départ, STANLEY s'entend avec les chefs pour qu'ils n'autorisent aucun Blanc à s'établir dans leur territoire de Vivi sans l'autorisation de STANLEY. Il établit des relations commerciales avec ceux-ci, et a obtenu d'amples concessions agricoles. STANLEY supplie le Comité de garder la plus grande discrétion sur les cartes que celui-ci possède et plus spécialement sur celle établie par lui-même vu que ses projets y sont indiqués à l'encre rouge. Malgré les renseignements sur l'expédition française et les projets des missionnaires protestants, STANLEY n'a pas l'intention de se hâter vers le Stanley-Pool. Raisons.

Pages.	*Dates.*	
21	s. d.	Revendications du Portugal sur Vivi. Réponse de Bruxelles : le C. E.-H. C. est une société à caractère privé. STANLEY est invité à éviter toute possibilité d'intervention des Portugais dans les affaires du Comité. Départ de GILLIS et GEOFFROY pour le Congo le 27-3-1880. Instructions pour GILLIS communiquées à STANLEY.
22	14-3-1880	*Lettre de Stanley.* Reconnaissance de Vivi à Isangila (1). Démission de LOËSEWITZ remplacé par le Capitaine MAHONEY.
22-25		Avis de STANLEY sur l'arrivée de GILLIS qu'il juge inopportune et sur la conduite, en général, des Belges.
25-27	s. d.	Le Comité craint la répercussion sur l'opinion publique de ce que diront les Belges mécontents, rentrés au pays. Le Comité ne comprend pas l'attitude hostile de STANLEY à l'égard de GILLIS. Mise au point de cette question : SPARHAWK demeure le chef de station et

(1) De larges extraits, relatifs à ce point, sont reproduits dans H. M. STANLEY, « The Congo and the Founding of its Free State », I, pp. 189-194.

Pages.	*Dates.*	
		GILLIS fera les prospections commerciales à l'intérieur.
27-29	26- 3-1880	*Camp n°* 3. *Lettre de Stanley.* Renseignements sur construction de la route. Situation sanitaire du personnel. Prix excessif des marchandises vendues par Sté hollandaise au Comité.
29	s. d.	Description du riche pays et des habitants de la région de Vivi à Ndambi Mbongo (1).
30-31	s. d.	*Lettre de Stanley.* La route est construite à 7 milles au-dessus des chutes de Yellala.
30-31	fin avril	STANLEY malade retourne à Vivi.
	1er mai	STANLEY part pour l'intérieur. Coût annuel de la station de Vivi : 2.200 Livres. Bénéfices exhorbitants pris par la maison hollandaise sur produits d'échange. STANLEY insiste sur nécessité pour GILLIS d'apporter des articles d'Europe.
32		Nombre formidable des missionnaires de la *Livingstone Congo Mission.* Ils sont neuf et seraient décidés de construire des stations de 20 en 20 milles de Vivi au Stanley-Pool.

(1) Cette description se trouve dans la lettre du 14-3-1880. Voir note (1) p. 1133.

Pages.	*Dates.*	
		STANLEY espère avoir établi la 2e station pour novembre 1880.
33	31-5-1880	*Lettre de Stanley.* Arrivée de GILLIS et GEOFFROY. Considérations à ce sujet.
33-35	s. d.	GILLIS a amené des marchandises d'échange. Il doit céder à STANLEY toutes les marchandises qu'il demandera, et examiner les possibilités d'établir un dépôt de charbon. Le Comité marque son accord sur la nécessité de peupler les stations. Des coolies et des zanzibarites seront recrutés et envoyés par petits groupes.
35-36	s. d.	Le Comité a engagé 5 Belges pour l'Expédition : VAN NESTE, NÈVE : mécaniciens ; BRACONNIER, HAROU, VALCKE : chefs de station. Les Hollandais répandent le bruit que STANLEY aurait découvert de l'or. Le Comité étouffe ce bruit. Achat probable de fusils pour le Congo comme article d'échange.
		Cahier II.
37-38	14-6-1880	*Lettre de Stanley.* STANLEY envoie un itinéraire des chemins parcourus depuis le 18-3-1880.

Pages.	*Dates.*	
		GILLIS a établi son bureau de paiement. Il construira un hangar de marchandises. STANLEY a amené *La Belgique* à Vivi. Demande renfort en travailleurs. Il faudra beaucoup de temps pour arriver au Stanley-Pool mais STANLEY pense y arriver avant BRAZZA. Pense identifier l'Alima de BRAZZA avec le Nkenke ou le Gordon Benett. Hostilité des missionnaires anglais, accompagnés de 50 hommes du Sierra Leone, bien armés et de 22 ânes, STANLEY craint qu'ils n'arrivent les premiers au Pool et n'occupent le meilleur site.
38-39	30-6-1880	*Lettre de Stanley.* 20-6-1880 : mort de MARTINSEN. Tous les bateaux et équipements sont au camp au nord des chutes Yellala. Plainte GILLIS sur nourriture. Démission GÉRARD. STANLEY satisfait de ROUBINET, HEBRANS, JEOFFROY. Qualités requises pour satisfaire STANLEY : 1) fidélité au devoir ; 2) être zélé, industrieux et énergique.
39	s. d.	*Note sur la lettre de Stanley du* 15-7-1880.

Pages.	*Dates.*	
		Avis du Comité sur le jugement de STANLEY qui exprime satisfaction de posséder enfin instructions remises à GILLIS, mais désapprouve son envoi au Congo.
39-41	25-7-1880	*Lettre de Stanley.* Incident à Vivi : 17 et 18 juillet. Les 2 chefs indigènes de Vivi sont mécontents des pourparlers commerciaux. STANLEY rejette toute la faute de l'échec des négociations sur l'incapacité de GILLIS.
41-42	19-7-1880	*Lettre de Stanley à Gillis.* La mission commerciale de GILLIS a provoqué un état de crise. Nature de cette crise. Moyen de la faire cesser (1).
42-43	s. d.	14-8-1880. Départ de Liverpool pour Congo de : BRACONNIER, HAROU, VALCKE, NÈVE, VAN NESTE. Le Roi désire que STANLEY, après avoir établi la station de Manyanga, se dirige en toute hâte avec une caravane légère au Stanley-Pool pour y fonder une station. STANLEY devrait changer sa politique : non pas créer des stations et construire simultanément des routes mais commencer par s'assurer les con-

(1) NOTTE ne donne aucune précision à ce sujet.

Pages.	*Dates.*	
		cessions et ensuite s'occuper de la route. STANLEY reste cependant libre d'accepter ou de rejeter ce projet. On annonce à STANLEY les événements de Mpimbwe et la mort de CARTER et CADENHEAD (1).
43-46	31-8-1880	Mission du major VANDEN BOGAERT. Engagement de LINDNER. Les Hollandais ont reconstitué leur Société commerciale africaine. Le directeur en Europe, M. JUNG, est venu en visite à Bruxelles. Inquiet quant aux buts commerciaux du C. E. H. C., il refuserait tout concours si le Comité ne renonce pas à tout trafic au Congo. Pourparlers. Précisions sur la mission GILLIS. Hollandais réexamineront la question. STANLEY est invité à prendre des mesures pour se passer éventuellement du concours des agents hollandais. Le Comité veillera à éviter autant que possible, une rupture avec Hollandais. DE BRAZZA aurait fondé une station et obtenu de larges conces-

(1) Pas de précisions à ce sujet.

Pages.	*Dates.*	
		sions sur l'Ogoué. — Malade il devra peut-être rentrer en Europe.
46-47	13-10-1880	Mission GILLIS. Raisons qui ont décidé le Comité à envoyer GILLIS au Congo. 1) STANLEY avait fait connaître au Comite le désir des chefs indigènes de vendre leurs produits ; 2) D'importantes questions intérieures et extérieures détournent l'attention des puissances européennes des affaires africaines. Lorsque le moment sera venu de donner de l'extension à l'entreprise on ne pourra compter que sur les Belges. Il faut donc s'assurer leur intérêt et leur sympathie ; 3) Prévenir l'établissement de nouvelles factoreries par des personnes étrangères au Comité ; 4) Par des bénéfices commerciaux diminuer les frais de l'expédition et augmenter son personnel et son matériel.
47-48		D'après GILLIS les possibilités commerciales à Vivi ne sont pas intéressantes. STANLEY et SPARHAWK sont invités à examiner la chose à leur tour et à aider autant que possible GILLIS. Il est dans l'intérêt

Pages.	*Dates.*	
		de tous que le premier essai commercial au Congo n'aboutisse pas à un échec. Il est conseillé au Comité d'acquérir un terrain à Banane et d'y établir un hangar à charbon et un débarcadère. DE BLOEME se chargerait peut-être des négociations avec les chefs indigènes. STANLEY est informé de la proposition de SERPA PINTO d'assister STANLEY et de recruter des hommes pour son expédition.
49		Réponse du Roi : Remerciements, STANLEY seul dirige l'expédition et choisit ses hommes. D'après Major VANDEN BOGAERT, on pourrait recruter des indigènes au Libéria.
49	29-8-1880	*Lettre de Stanley.* STANLEY est établi au camp de Bundi et construit route vers Isanghila.
50-52	25-10-1880	*Camp du Mpamba-Ngulu. Lettre de Stanley.* Mort de HEBRANS. Les contrats faits par le Comité sont détestables. Demande de Noirs fidèles et de mécaniciens capables. Avis de STANLEY sur les causes de la mort de CARTER et de CADENHEAD.

Pages.	*Dates.*	
		STANLEY n'approuve pas l'achat d'un emplacement pour le charbon à Boma ou à Banane.
		STANLEY est d'avis qu'il faut d'abord consacrer tous les efforts à l'accomplissement des idées et du plan du Roi, c'est-à-dire créer des stations, amener les steamers sur le fleuve, peupler les stations, élever des constructions. Alors seulement on aura tous les avantages dans la lutte commerciale. Il faut à tout prix éviter l'hostilité avec l'*Afrikaansche* tant qu'on aura comme rivaux les Français avec DE BRAZZA et les Anglais sous les « soi-disant missionnaires ».
52		STANLEY ne compte pas atteindre Isanghila avant la mi-décembre.
52-53		Le Roi désire que STANLEY avance rapidement vers le Pool et confie la 2e station à VANDEN BOGAERT.
		STANLEY se demande en quoi cela est dans l'intérêt de l'expédition ? Les missionnaires y sont déjà. S'il y allait, il n'aurait personne à laisser là-bas.
		STANLEY se demande aussi ce que valent toutes les expéditions à la Côte orientale comparées à celles de la Côte occidentale ? Il compare la sécurité et la

Pages.	*Dates.*	
		rapidité de la route de l'Ouest, une fois établie, aux dangers et à la lenteur de la route orientale. « Une fois ouvert, le fleuve le restera. Le jour où l'expédition arrivera au Stanley-Pool sera un grand jour. On aura alors toute l'Afrique devant soi et c'est de ce moment que datera sa civilisation ».
53	31-10-1880	Chef de la maison DAUMAS, ayant factoreries au Congo, s'intéresse à l'Expédition et offre au prix de revient tout ce dont l'Expédition aura besoin. Promet de fournir un hangar à Boma pour le charbon.
53-55	23-5-1880	*Journal de Loanda.* Violente attaque contre STANLEY accusé de traiter en esclaves et de tenir à la chaîne les travailleurs noirs. Remarques du Comité à ce sujet : 1. L'accusation a trouvé quelque créance dans le public quoique STANLEY soit connu pour être au service du Roi et pour être un admirateur de LIVINGSTONE ; 2. L'accusation coïncide avec la visite à Vivi des officiers portugais du navire de guerre *Le duc de Terreira,* du Consul britannique COHEN et de l'équi-

Pages.	*Dates.*	
		page du navire anglais *Tire-fly*.
		3. STANLEY doit savoir que l'entreprise fait l'objet de suppositions les plus diverses et les plus contradictoires. Aussi il importe au plus haut degré de ne jamais fournir aucun sujet de critique et de traiter avec douceur et bienveillance les porteurs noirs.
55-56	20-9-1880	*Lettre de Stanley.*
		Le REV. COMBER n'a pu atteindre le Stanley-Pool. Raison : désertion de ses hommes à la suite de certaines manifestations hostiles des indigènes.
		Remarques sur les ânes et le matériel mis à sa disposition. Il juge l'*En avant* une perle.
		STANLEY juge que BRACONNIER, HAROU et VALCKE sont pour le moment une charge pour le C. E. H. C.
56-60	31-12-1880	(1).
		Mort de JEOFFROY et KIRKBRIGHT.
		Impression pénible en Belgique de la grande mortalité du personnel blanc.
		Le Comité engagera un médecin pour Vivi.

(1) NOTTE semble résumer ici plusieurs lettres et rapports. Il dit notamment : « On a appris par les dernières lettres de Stanley et par les rapports des voyageurs revenus récemment du Congo... », p. 56.

Pages.	*Dates.*	
		Lady COUTTS verserait, grâce à STANLEY, 2.000 £ pour fonder un sanatorium à Vivi ou Isanghila. STANLEY est prié d'examiner la question et de l'exposer à Lady COUTTS.
		Le Comité a envoyé deux agents à Zanzibar pour recruter du personnel.
		Puisque STANLEY juge inopportun d'aller au plus vite au Stanley-Pool, le Comité n'insiste plus et rappelle VANDEN BOGAERT à Bruxelles.
		SHRAN remplacera JEOFFROY décédé.
		ANDERSON remplacera MAHONEY ne donnant pas satisfaction.
		Le Mirambo qui a assassiné CARTER et CADENHEAD est bien le « Mars Africain » combattu par STANLEY lorsqu'il alla à la recherche de LIVINGSTONE.
60	3-1-1881	Société de Géographie de Paris renseigne le Roi sur la mission DE BRAZZA : fondation de la station Machago sur l'Ogoué au nom du Comité International Africain et projet d'aller vers le Congo et de gagner l'Alima ou la Likona. DE BRAZZA sera rejoint par BALLAY, MIZON et STAAL.
		A la demande de la Sté de Géo-

Pages.	*Dates.*	
		graphie on prie STANLEY de réserver le meilleur accueil à la mission DE BRAZZA si elle venait à Vivi.
60	20-1-1881	LINDNER a engagé 50 zanzibarites. Arrivera au Congo par le Cap.
		Cahier III.
61	s. d.	Envoi au Congo de fusils et munitions pour armer les nouveaux travailleurs. SPARHAWK annonce au Comité que DE BRAZZA a gagné le Congo en remontant l'Ogoué *(sic)* et qu'il a rencontré STANLEY à 5 journées de marche de Vivi. Le Comité attend les nouvelles de STANLEY à ce sujet avant d'émettre son opinion.
61-63	10-11-1880	*Camp. Lettre de Stanley.* STANLEY a reçu du Comité la traduction d'une lettre de DE BRAZZA à la Société de Géographie commerciale de Paris, écrite à Lagos le 1-2-1880, dans laquelle il prévoit d'arriver bientôt au Stanley Pool et de lancer par l'Ogoué des vapeurs sur le Haut-Congo. En 7 mois DE BRAZZA est arrivé au Stanley Pool (1).

(1) Voir la rencontre Stanley-de Brazza dans H. M. STANLEY, « The Congo and the Founding of its Free State », T. I, pp. 230-234.

Pages.	*Dates.*	
		Raisons de STANLEY pour expliquer sa lente avance sur le Stanley-Pool : la faillite de PINCOFFS et son adjoint sur lesquels on comptait pour avoir des travailleurs ; n'a pas été informé, en partant de Bruxelles, qu'il s'agissait d'une course au Stanley-Pool.
		STANLEY demande des mécaniciens.
		DE BRAZZA se dirige sur Vivi.
63-69	23-11-1881 (1)	*Lettre de Stanley.*
		STANLEY constate que le Comité a renouvelé sa demande à SPARHAWK de faire tout ce qu'il peut pour GILLIS.
		Rareté de la population entre Vivi et Isanghila d'où pénurie de travailleurs.
64		L'expédition est en vue d'Isanghila et espère atteindre rapidement le Stanley-Pool.
		STANLEY a organisé un service des transports sous le commandement de HAROU et BRACONNIER.
65-67		STANLEY annonce mort de KIRKBRIGHT (2). Cite à ce propos les 6 hommes morts depuis 13 mois dont 4 à Banane. Ne s'explique

(1) Erreur : il s'agit de l'année 1880.

(2) Il en est également question dans le texte daté du 31-12-1880, p. 56.

Pages.	*Dates.*	
		pas ces décès d'hommes partant en bonne santé de Vivi, mourant quelques heures après leur arrivée à Banane. Demande un médecin expérimenté, sobre et capable pour Vivi.
67-68		Jugement de STANLEY sur GILLIS d'avis opposé au sien sur les possibilités commerciales à Vivi.
68-69		STANLEY approuve que l'offre de SERPA PINTO ait été déclinée.
		Extrait d'une lettre de DE BRAZZA à STANLEY de Vivi 15-11-1880 où il exprime son admiration pour la route construite par STANLEY : « Cette route est un travail gigantesque accompli avec des moyens de pygmée ».
69-71	10-1-1881	*Vivi. Lettre de Stanley.*
		BRACONNIER a remis à STANLEY lettre du 4-11-1880.
		STANLEY a vu le major VANDEN BOGAERT qui décline l'offre de diriger la 2e station.
		Déception de STANLEY de ne pas pouvoir déjà disposer des hommes que LINDNER devait amener au Congo.
		STANLEY a établi le dernier camp à 2.200 pieds au-delà d'Isanghila et laissé sous la garde de VALCKE. STANLEY constate que les wagons à emporter sont trop lourds et que les mules ne

Pages.	*Dates.*	
		conviennent pas pour le trait. Il exprime sa satisfaction au sujet des officiers belges, surtout de NÈVE. L'attention de STANLEY se portera maintenant vers la partie du fleuve Isanghila-Manyanga. STANLEY ne peut encore émettre d'avis définitif sur l'avenir du commerce au Congo. Avaries au *Royal* dans les rapides entre Isanghila et Ngoma.
71	31-1-1881	? BRAZZA est arrivé au Stanley-Pool avant l'Expédition Stanley. C'est un échec pour le Comité. On peut regagner le temps perdu en marchant rapidement au Stanley-Pool avant que n'y revienne BRAZZA.
72-78	fin janvier début février 1881 ?	*Instructions du Roi à Stanley.* I. Partir au Stanley-Pool avec provisions et marchandises suffisantes pour 3-4 mois. II. Dispositions à prendre avant le départ pour le Stanley-Pool. 1. Confier la station de Manyanga au Lt. Colonel VANDEN BOGAERT assisté d'un officier et de quelques Zanzibarites armés. S'il ne peut accepter ce dernier, qu'il donne la charge à BRACONNIER ou HAROU, assisté par VALCKE. 2. Établir une communication par

Pages. *Dates.*

le fleuve entre Manyanga et Isanghila et utiliser des canots indigènes aux rapides.

3. Le chef de la station de Manyanga enrôlera le plus d'indigènes possible pour la station, le transport des bagages au Stanley-Pool et la construction de la route.

4. STANLEY donnera ses ordres pour le transport du *Royal*, du matériel etc...

III. Voyage de Manyanga au Stanley-Pool: emporter l'*En Avant* et le matériel d'installation au Pool. Il est recommandé à STANLEY de ne pas s'attarder à construire une route parfaite. Il enrôlera le plus d'indigènes possible sur son passage.

IV. Au Stanley-Pool :

1. Chercher emplacement favorable pour station et négocier avec le chef du district la concession de tout le territoire qu'il se montrera disposé à céder.

2. Installer 2 des officiers qui le rejoindront. Donner les instructions pour la construction, les rapports avec indigènes, le recrutement d'indigènes.

V. Sur le Haut-Congo.

1. STANLEY remontera avec 2 ou 3 officiers le Haut-Congo sur l'*En Avant*.

Pages. *Dates.*

2. Il jettera les bases de stations de préférence aux confluents et y laissera un officier et quelques hommes.
3. Il négociera en ces endroits des concessions de terrains auxquels il donnera « le caractère d'un privilège exclusif en faveur de l'A. I. C. (1) en contractant avec les chefs des traités par lesquels ils prennent, comme ceux de Vivi, l'engagement de n'accorder éventuellement à aucun autre étranger le droit de s'établir dans leurs domaines (2) ».
4. STANLEY donnera des instructions à SPARHAWK et aux chefs des stations d'Isanghila, Manyanga et Stanley-Pool pour obtenir des concessions en bonne forme, selon les usages du pays. En effet tout le succès de l'œuvre dépend de la possession ex-

(1) A. I. C. = Association Internationale du Congo.

(2) Dans les instructions du roi LÉOPOLD II à STANLEY datant du 31 janvier 1881, il n'est plus question du C. E. H. C. mais bien de l'A. I. C. Or jusqu'à présent on n'a pu préciser ni l'origine, ni la date de naissance de l'A. I. C. NOTTE lui-même, dans une liste chronologique, établie vers 1894, des principaux faits de l'histoire du Congo de 1878 à 1894, place la création de l'A. I. C. au début de 1883 (Ministère des Colonies, Fonds Notte, port. nº 380, farde III). Or, d'après le texte qui fait l'objet de cette étude, on pourrait émettre l'hypothèse que l'A. I. C. semble avoir été créée par le roi LÉOPOLD II après que ce dernier eût appris que DE BRAZZA avait atteint le Stanley-Pool. C'est au nom de l'A. I. C. et non du C.E.H.C. que Stanley aura à conclure les traités avec les chefs établis au nord de Manyanga. Dans la suite du mémoire, STANLEY n'est en correspondance qu'avec le C.E.H.C. et c'est au nom du Comité et non de l'A. I. C. qu'il conclut des traités avec les chefs indigènes durant son 1er voyage.

Pages. *Dates.*

clusive d'une zone continue de Vivi au Stanley-Pool.

a) Les capitalistes ne s'intéresseront au Congo que s'ils sont assurés 1° qu'ils n'auront pas à souffrir d'une concurrence ruineuse, 2° qu'ils ont à mettre en valeur de vastes territoires appartenant en propre à l'A.I.C. ou placés sous son influence.

b) Pour créer une grande Société de commerce, d'agriculture et de chemin de fer, il faut pouvoir assurer les souscripteurs que l'A. I. C. a la préférence pour l'exploitation des mines, forêts, cultures, le privilège du commerce avec les indigènes, etc... et possède des domaines et des concessions.

5. STANLEY doit mettre tout en œuvre pour que d'autres n'obtiennent, avant l'A. I. C., les avantages dont il est question plus haut (1).

VI. LINDNER a reçu l'ordre d'engager 70 Zanzibarites et de se diriger à marches forcées vers Manyanga où il organisera les transports vers le Stanley-Pool. Cette mission terminée il fera une reconnaissance commerciale dans le Loango.

(1) Dans ces instructions le Roi expose clairement le but économique de l'A.I.C.

Pages.	*Dates.*	
		VII. Tout le matériel nécessaire est commandé. VIII. L'A. I. C. a commandé chez Cockerill un canot à vapeur du type de l'*En Avant.* *Conclusion :* Le succès et l'existence de l'entreprise seront en rapport avec les concessions que STANLEY aura obtenues.
79	17-2-1881	Départ pour Congo de ORBAN, JANSSEN et MARIT.
79	s. d.	Envoi à SPARHAWK d'un tableau du régime alimentaire des agents dans le but d'étouffer en Europe les bruits malveillants à propos des décès. Le Roi insiste à nouveau sur l'urgence de conclure des traités d'amitié avec les chefs indigènes et de faire assurer à l'Association certains avantages. Le 23 mars CALLEWAERT partira pour le Congo où il sera sous les ordres de SPARHAWK. Quand STANLEY compte-t-il envoyer une expédition à Niangwe ? DE BRAZZA parle de l'abondance de l'ivoire dans la région qu'il a parcourue. STANLEY est prié d'en recueillir le plus possible.
79-80	12-1-1881	*Vivi. Lettre de Stanley.* Avant de partir pour l'intérieur, STANLEY a eu une entrevue

Pages.	*Dates.*	
		avec chefs indigènes en présence de VANDEN BOGAERT et SPARHAWK. Il affirme qu'il est possible d'entretenir des relations commerciales avec les indigènes et, comme GILLIS est parti, il conseille de confier cette tâche à SPARHAWK.
80-84	10-11-1880	*Camp. Lettre de Stanley.* Rencontre STANLEY-DE BRAZZA (1). Durée : 3 jours. 1) Réclamation de STANLEY. DE BRAZZA déclare avoir reçu de Bruxelles des renseignements sur STANLEY et ses projets. Pourquoi STANLEY n'a-t-il pas été informé plus spécialement par le président de l'A. I. C. de ceux de DE BRAZZA ? (2) 2) DE BRAZZA raconte avec précision ce qu'il a fait jusqu'à présent mais cache avec soin ses projets futurs. DE BRAZZA décrit son itinéraire et mentionne qu'il a laissé au Stanley-Pool un sergent et 8 hommes. Une 2e expédition se dirige par

(1) Ch. J. NOTTE a déjà relaté cette lettre. Cf. cahier III, pp. 61-63.

(2) D'après les commentaires de Ch. J. NOTTE de la lettre du 10-11-1880, DE BRAZZA aurait été reçu par l'A. I. C. Il semble pourtant qu'il est question ici de l'A. I. A. L'original de cette lettre pourrait donner les éclaircissements nécessaires. Dans la lettre du Comité à STANLEY du 31-6-1881 (pp. 90-91), il est dit spécialement que DE BRAZZA est parti au nom de la Société de Géographie de Paris et du Comité français de l'A. I. A.

Pages.	*Dates.*	
		l'Ogoué vers le Congo pour renforcer le personnel des stations où DE BRAZZA a planté ses piquets. Le commerce du Congo se dirigera vers l'Ogowai (*sic*). 3) STANLEY rend hommage à DE BRAZZA et au gouvernement français qui l'a soutenu. 4) Aperçu des travaux accomplis par STANLEY à ce jour. 5) Comparaison entre la réalisation DE BRAZZA et STANLEY et les moyens mis à leur disposition.
84		*Faits et réflexions de Stanley après le départ de de Brazza.* STANLEY expose à ses Zanzibarites l'exploration DE BRAZZA. Témoignage de fidélité de ses hommes.
		Cahier IV.
85-86	s. d.	DE BRAZZA affirme que la région au nord de Manyanga est riche. STANLEY l'appelle la « Belgique africaine » et il affirme que sa mise en valeur fera la richesse de Vivi. DE BRAZZA a l'intention d'établir des stations sur le fleuve Congo spécialement aux confluents des grandes rivières. DE BRAZZA a grande confiance dans l'avenir du commerce du Congo.

Pages.	*Dates.*	
86-87	23-3-1881	STANLEY est prié 1) de hâter sa marche vers le Pool et de se tenir strictement au plan tracé dans la lettre du 31 janvier 1881 ; 2) d'engager SPARHAWK à acheter un terrain à Banane pour y construire un hangar pour le charbon. M. DAUMAS a promis tout son concours (1).
87-88	30-5-1881	Le Comité est prêt à donner satisfaction aux chefs de Vivi et à les encourager dans leurs travaux de culture. SPARHAWK eut à s'occuper des relations commerciales et de percevoir une prime de 5 % des bénéfices nets (2). Le Comité estime qu'il ne faut pas envoyer d'Europe les matériaux pour élever à Vivi le « Fétiche Room » et le magasin réclamés par STANLEY. SPARHAWK doit tenter de réduire les frais d'entretien de la station de Vivi. STANLEY doit acheter le plus d'ivoire possible. VALCKE restera à Vivi comme second de SPARHAWK.
88-90	27-2-1881	*Camp, 13 milles au-delà de la cataracte d'Isanghila.*

(1) Cfr supra lettre du 13-10-1880, p. 48 et 31-10-1880, p. 53.
(2) Réponse à la lettre de STANLEY du 12-1-1881, pp. 79-80.

Pages.	*Dates.*	
		D'après les missionnaires BENTLEY et CRUDGINGTON, venant du Stanley-Pool, DE BRAZZA a annexé tout le pays, seul le chef NTAMO, ami de STANLEY et les indigènes au sud du Gordon Benett ne sont pas compris dans le traité. Ils ont vu le traité.
		Attaque des missionnaires par les indigènes de Nhsaka. Un sergent français et ses hommes les calmèrent. Le chef ITSI ou NGALIEMA nia devant les missionnaires avoir vendu son pays à DE BRAZZA.
		STANLEY en conclut 1) qu'au nord du Gordon Benett il aura des difficultés ; 2) que les missionnaires renonceront à l'idée de s'établir au Stanley-Pool.
		STANLEY espère arriver à Manyanga dans 50 jours.
90-93	31-6-1881	Le Comité juge opportun que STANLEY s'adresse directement aux autorités auxquelles M. DE BRAZZA et ses agents sont directement soumis. En effet la mission DE BRAZZA, faite au nom de la Société de Géographie de Paris et du Comité français de l'A. I. A., consistait à fonder une première station (1), et à

(1) Dans le texte on ne précise pas l'endroit de cette station. Il s'agit probablement de la station établie au point navigable de l'Alima.

Pages. *Dates.*

indiquer l'emplacement d'une seconde.

On a communiqué le récit des missionnaires à la Société de Géographie de Paris du Comité français de l'A. I. A. et à M. le Ministre de l'Instruction publique. Tous expriment leur indignation et espèrent que STANLEY trouvera au Pool tout l'appui et le concours des agents français [1].

Si STANLEY rencontre de l'hostilité au Pool il s'arrêtera dans le district le plus voisin de celui-ci et cherchera à entrer en négociations avec agents français et indigènes.

Si STANLEY ne peut aplanir rapidement les difficultés il cherchera au sud du Pool une voie de pénétration vers le Haut-Congo en contournant les districts fermés ou hostiles.

DE BRAZZA et BALLEY sont repartis pour le Congo. STANLEY ne peut cette fois se laisser devancer par eux.

Le Portugal fait des démarches très pressantes pour obtenir la reconnaissance de sa souveraineté sur les deux rives du Congo.

Nouvelle insistance pour atteindre

---

[1] Cf. supra lettre de STANLEY du 27-2-1881, pp. 88-90.

Pages.	*Dates.*	
		rapidement le Stanley-Pool et conclure des traités avec indigènes. Le Comité demande à STANLEY de ne jamais placer un officier sous les ordres de SPARHAWK.
93-94	13-6-1881	*n° 11.* L'Afrique est convoitée, plus que jamais, par les pays industriels et commerçants. On craint leur concurrence d'où nécessité pour STANLEY de remplir rapidement sa mission. Envoi à STANLEY d'une copie des instructions du Comité français à MIZON : les stations gardées par les agents français ont un caractère essentiellement pacifique et hospitalier. SPARHAWK annonce l'arrivée de ORBAN et JANSSEN à Vivi. On espère que STANLEY les enverra le plus vite possible à Isanghila et Manyanga.
		Cahier V.
95	10-10-1881	*Lettre de Stanley.* STANLEY se trouve à 65 milles de Manyanga. Espère arriver au Pool le 25 novembre. STANLEY enverra déjà une petite troupe de Zanzibarites sous les ordres de DUALLA, vers Ntamo, avec des présents pour le chef de Ntamo.

Pages.	*Dates.*	
95-96	30-10-1881	*Lettre de Stanley.* Opinion de STANLEY sur BRACONNIER, HAROU et VALCKE.
96-101	12-11-1881	*Lettre de Stanley.* Récit du retour des hommes envoyés par STANLEY auprès du chef NGALIEMA de Ntamo. Hostilité de celui-ci envers STANLEY. Récit de la rencontre de STANLEY avec les chefs MAKOKO et NGALIEMA au camp établi par STANLEY à 11 milles de Ntamo. STANLEY a su gagner leur amitié.
101	23-11-1881	*Lettre de Stanley.* STANLEY est à 3 milles du Pool. Attend pour avancer les marchandises que VALCKE est allé acheter à Loanda. Immense quantité d'ivoire à acheter.
101-102	1-12-1882 (1)	*Lettre de Stanley.* Choix et description de l'emplacement de la future station du Haut-Congo.
102-105	27-12-1881	*Lettre de Stanley.* Récit de nouvelles difficultés avec le chef NGALIEMA qui se terminent pacifiquement.
105-106	14-1-1882	*Lettre de Stanley.*

(1) C'est une erreur. Il s'agit de l'année 1881.

Pages.	*Dates.*	
		STANLEY exprime sa satisfaction au sujet de l'arrivée de 100 Zanzibarites et de ROGER. STANLEY demande au Comité de lui faire confiance et de ne pas toujours le presser de se hâter. STANLEY compte prendre avec lui ROGER pour remonter le Congo. Envoie une copie d'un traité signé avec 3 principaux chefs du district des Kintamo. STANLEY ignore pourquoi SPARHAWK a quitté soudainement Vivi, remettant le commandement à LINDNER.
106-107	14-2-1882	*Lettre de Stanley.* Rapport sur la mission ROGER : ouvrir une nouvelle route sur rive sud du fleuve, négocier avec chefs indigènes et attendre à Manyanga ses 70 Zanzibarites venant de Vivi. Satisfaction de STANLEY sur travail accompli par HAROU à Manyanga. M. DE BLOEME a écrit à STANLEY pour lui faire savoir qu'il n'est pas disposé à recevoir LINDNER dans une de ses factoreries ou d'entretenir des relations commerciales avec lui.
107-108	24-3-1882	*Lettre de Stanley.* Station de Léopoldville est terminée.

Pages.	*Dates.*	
		Demande de marchandises de troc pour achat d'ivoire. L'Expédition a grande influence dans le pays où l'inimitié a fait place à la paix.
		STANLEY demande un homme habile, courageux et connaissant les affaires pour le Stanley-Pool.
		Jugement sur DE BRAZZA.
		STANLEY demande au Comité comment il compte rapatrier les Zanzibarites dont le terme expire le 16-5-1882.
108-110	30-3-1882	*Lettre de Stanley.*
		Arrivée au Pool de 80 Zanzibarites amenés par ROGER. Aspect misérable.
		STANLEY attend sous-lieutenant JANSSEN pour remonter le fleuve.
		Opinion de STANLEY sur HAROU en particulier et sur les officiers belges en général.
		STANLEY expose le travail qu'il compte effectuer en 1882. Il prie le Comité de chercher un autre chef pour l'Expédition, c'est-à-dire un ou deux remplaçants. Il a accompli sa mission : fonder des stations entre Vivi et le Stanley-Pool et faire flotter un steamer et des barques sur le Haut-Congo.

Pages.	*Dates.*	
110	10-4-1892 (1)	*Lettre de Stanley.* Relations amicales avec NGALIÉMA. Achat d'ivoire. STANLEY demande 3 ou 4 adjoints supplémentaires. Le Comité aura ainsi l'occasion de convertir sa force au Congo en force exclusivement belge. STANLEY espère être remplacé avant la fin de 1882.
110-111	11-5-1882	STANLEY est revenu le 10 mai au Pool de son voyage sur le Congo. Récit de la création de la station au confluent du Congo-Kwango, confiée au Lt JANSSEN. Contrat avec le chef GOBILA pour la propriété exclusive d'un terrain s'étendant du Kwango au Stanley-Pool. STANLEY envoya des hommes en reconnaissance sur le Kwango pendant 5 jours (2). STANLEY prie HANSSEN de venir aussi vite que possible. Il a une mission importante à lui confier.
111-112	14-4-1882	*Lettre de Stanley au Roi.* Excellente impression produite sur STANLEY par BRACONNIER,

(1) Il s'agit de l'année 1882.

(2) Dans son livre « The Congo and the founding of its Free State », STANLEY raconte qu'il est reparti le 11 mai du Stanley-Pool vers l'embouchure du Kwa, il a remonté le Kwango et découvert le 26 mai 1882 le lac Léopold II. Il l'avait contourné le 31 mai, pp. 434-445. C'est au retour de cette expédition que STANLEY tomba sérieusement malade. Cf. *op. cit.*, pp. 445 et sq.

Pages.	*Dates.*	
		JANSSEN et ORBAN. HAROU a été malheureux dans son commandement de Manyanga. VALCKE a failli dans sa mission à Loanda.
		Mission de HANSSEN : « prendre tous les hommes dont on pourra disposer à Léopoldville pour régler toutes les affaires le long de la route entre Manyanga et le Stanley-Pool et obtenir le droit exclusif, ou autant de droits et de privilèges que possible, des chefs indigènes ».
		GRANT remplacera HAROU à Manyanga.
112	21-7-1882	*St-Paul de Loanda.*
		STANLEY se remet de sa terrible maladie. Son retour en Europe. STANLEY sera remplacé par M. PECKNEL LOESCHE.
		Cahier VI (1).
113-114	6-7-1881	*Bruxelles.*
		Anxieux de savoir si LINDNER a pu rejoindre STANLEY avec les renforts.
		Reprend les nouvelles de la lettre du 13-6-1881 (2). Envoi à STANLEY d'une copie de la lettre du Ministre de l'Instruction publique J. FERRY au Comité

(1) Les cahiers VI et VII chevauchent le cahier V.
(2) Cf. *Supra*, pp. 93-94.

Pages.	*Dates.*	
		d'Études définissant nettement le mandat officiel de DE BRAZZA.
		Raisons pour lesquelles le Comité envoie LINDNER faire une reconnaissance commerciale au Loango : des Puissances feraient des tentatives d'établissement au sud du 5°12′ latitude Sud.
114-115	8-8-1881	BRACONNIER fait savoir que STANLEY est malade.
		On engage BRACONNIER à hâter sa marche vers le Pool, de nouer des relations avec indigènes et de remonter le fleuve jusqu'à l'Alima. But du Comité : se ménager la possibilité de céder une partie de ces terrains au Comité français en échange de leur équivalent sur un autre point.
		Le vapeur *A. I. A.* partira de Liverpool le 3 sept. DREES et AMELOT l'accompagneront.
115-119	12-6-1881	2e *Station. Lettre de Stanley.*
		Le 3 mai, expédition à Manyanga.
		Le 4 mai, STANLEY tombe malade. Il pense mourir.
		Le 8 juin, LINDNER et ses 26 Zanzibarites arrivent.
		STANLEY n'aime pas s'adresser à Lady COETS *(sic)* pour un sanatorium.
		Réflexions de STANLEY sur la façon de dresser et de discipliner les indigènes.

Pages. *Dates.*

STANLEY est adversaire de la mission de LINDNER dans le Loango.

Il faudra remplacer SPARHAWK dont le terme de service va expirer.

Le Comité a demandé à STANLEY 1) quand il pourra organiser une expédition pour Nyangwe ? 2) quand il pense établir des communications régulières entre le Stanley-Pool et Nyangwe ?

Réponse négative de STANLEY, réflexions diverses de STANLEY à ce sujet et sur le gaspillage que constituent à ses yeux les expéditions orientales.

STANLEY parle d'établir des stations en amont du Pool. La dernière qu'il créerait serait celle sur l'Ikelemba (1). Alors il rentrera en Europe à moins que le Comité ne l'autorise à explorer quelques tributaires du Congo.

STANLEY demande s'il doit rencontrer POPELIN aux Stanley-Falls vers le 31 juillet 1882 et y établir une station. Ou bien prendre les hommes de LINDNER et construire 2 stations, l'une à l'Aruwimi et l'autre à

(1) Au nord d'Équateurville, STANLEY semble déterminer ici le programme qu'il compte réaliser en 1882.

Pages.	*Dates.*	
		Ikelemba ? Ou laissera-t-on partir LINDNER au Loango et ne construira-t-il que la station d'Ikelemba ?
119-120	23-6-1881	*Lettre de Stanley.* STANLEY est rétabli. Les officiers ne conviennent pas pour établir des relations commerciales avec indigènes. Le nouveau steamer ne pourra être utilisé sur le Haut-Congo faute d'hommes pour l'y amener. STANLEY laissera LINDNER au camp de Mbakabendi et escortera aussi rapidement que possible BRACONNIER, VALCKE et MAHONEY au Pool. Instructions pour LINDNER. Des traités d'amitié et de commerce sont établis par convention verbale. Les chefs ne sauraient accorder de grandes concessions de terrain parce qu'ils n'en n'ont ni le pouvoir ni les moyens. Aussi longtemps que STANLEY sera dans le pays, les indigènes s'abstiendront de toute attaque.
120-122	30-9-1881	Le Comité a décidé de renforcer l'Expédition de 100 Zanzibarites. STANLEY doit fonder 2 stations sur le Haut-Congo.

Pages.	*Dates.*	
		24 mai 1881. Mort du cap. POPELIN à Loutéké (*sic*).
		ROGER recrutera pour expédition STANLEY 100 Zanzibarites.
		ROGER accepte de passer de l'A. I. A. au service du Comité d'Études à condition de relever directement de STANLEY. Ce dernier l'amènera avec lui sur le Haut-Congo.
		Le Comité n'a pas l'intention de faire de ses officiers des agents commerciaux.
		Pour faire le commerce sur une grande échelle et construire un chemin de fer, il faut de grands capitaux que l'on n'obtiendra qu'à la condition de posséder d'importantes concessions territoriales ou politiques comme celles obtenues par DE BRAZZA, à la différence toutefois que ces concessions ne seront pas demandées dans l'intérêt d'un pays particulier.
122-125	14-10-1881	ROGER quittera Zanzibar pour le Cap le 16 octobre.
		« Il faut à tout prix se maintenir à Ntamo, en interdire l'accès à tous les concurrents et obtenir la concession en règle de tout le territoire ».
		STANLEY doit éclipser le prestige de DE BRAZZA auprès des

Pages.	*Dates.*	
		chefs du Stanley-Pool par l'étalage de ses forces et de marchandises et par l'achat d'ivoire.
122-124		Exposé détaillé des buts du Comité : le Roi et son gouvernement ne veulent ni des conquêtes territoriales ni exploiter les ressources commerciales à leur profit exclusif. L'œuvre a un caractère philanthropique et international. D'autres s'occupent du Congo dans un but intéressé.
		Donc il est nécessaire de travailler à donner un commencement d'organisation politique aux tribus riveraines du Congo. Convaincre les chefs indigènes qu'ils ont tout à gagner à conclure un traité d'alliance avec le Comité, lui donnant le droit de les représenter et de défendre leur cause devant les nations civilisées. Les traités d'alliance réserveraient formellement aux chefs l'autorité sur leurs sujets. Ainsi un grand pas serait fait vers la fédération des états indigènes du Congo. Les états nègres actuels pourraient ensuite se faire admettre au rang des nations. A partir de ce moment le sort de l'entreprise serait assuré.

Pages.	*Dates.*	
125		Le Comité approuve STANLEY d'avoir ménagé jusqu'à présent MALAMINE. Mais il doit mettre tout en œuvre pour s'établir à Ntamo. Le Roi demande si STANLEY a conclu des traités avec les chefs établis le long de sa route. DE LESSEPS a promis de faire donner au Comité un terrain pour construire une station au Stanley-Pool.
125-132	12-8-1881	*Lettre de Stanley.* Renforts et marchandises sont arrivés à Manyanga. Expédition hâtive de STANLEY au Pool avec BRACONNIER, VALCKE, MAHONEY et 70 hommes. Il l'atteint le 28.7.1881. Incidents : 27 juillet. Rencontre avec sergent MALAMINE au Gordon Benett. Ce dernier montre un traité dont STANLEY envoie copie au Comité. Agissements malveillants de MALAMINE auprès du chef de Mfa et du chef GAMANKANO. STANLEY est contraint de rebrousser chemin. Au Gordon Benett rencontre avec les délégués du chef NGALIEMA, de NTAMO, frère de sang de STANLEY. Malgré tous les efforts de MALAMINE, STANLEY réussit à obtenir de NGALIEMA un ter-

Pages.	*Dates.*	
		rain au Stanley-Pool, où il peut établir un port libre. Il y laisse 10 hommes pour le garder. MALAMINE empêche également le Père AUGOUARD de s'installer au Pool. Ce dernier furieux dit que M. STANLEY a ouvert le Congo et que M. DE BRAZZA l'a fermé par ses agissements vexatoires. D'après le ton des lettres qu'on lui adresse, STANLEY pense que les ressources du Comité sont épuisées et que l'Expédition sera bientôt rappelée alors qu'elle est prête à toucher au but.
132-133	22-8-1881	*Lettre de Stanley.* STANLEY est satisfait du travail de LINDNER. Il propose de nommer VALCKE, chef de la station de Léopoldville. Les Hollandais de Banane se dirigent en hâte avec 403 Kruboys vers le Pool. STANLEY a chargé LINDNER de négocier à Manyanga avec les chefs de l'autre rive, en faveur du Comité, le droit exclusif de construire et d'occuper le territoire. Les lettres du Ministre de l'Instruction publique et de la Société de Géographie de Paris resteront sans effet aussi long-

Pages.	*Dates.*	
		temps que DE BRAZZA n'aura pas rétabli l'harmonie que STANLEY a constaté au Stanley-Pool en 1877.
		STANLEY n'est pas en train de construire une route royale mais un chemin strictement nécessaire.
		La maison hollandaise refuse de recevoir LINDNER et HERTWIG.
133-134	25-11-1881	*Lettre du Comité.*
		Le Comité dispose d'un capital de roulement suffisant pour permettre dès à présent l'établissement d'un comptoir commercial au Pool.
		Le Comité propose de réclamer un droit de péage aux voyageurs et trafiquants qui feront usage de la route nouvellement construite.
		On doit renforcer l'influence du Comité sur les indigènes des districts occupés et travailler activement à l'étendre sur ceux des districts voisins.
		STANLEY doit gagner le plus tôt possible le Congo supérieur et lancer l'*En Avant.*
		Cahier VII.
135	30-11-1881	*Camp à 3/4 de mille du Stanley-Pool. Lettre de Stanley.*
		STANLEY s'efforce d'établir la paix et la confiance au Pool.

Pages.	*Dates.*	
		Les marchandises attendues sont arrivées mais au lieu de les accompagner VALCKE rentre en Europe : déception de STANLEY.
		STANLEY demande du renfort.
		STANLEY insiste sur la nécessité de faire le commerce avec les indigènes de Vivi si l'on veut éviter la concurrence des Hollandais et des Portugais.
		Les Hollandais ont construit à Vivi, un Portugais a l'intention de s'y établir également ainsi que des missionnaires.
		Si STANLEY possédait au Pool les articles nécessaires, il pourrait acheter 50 défenses d'ivoire par jour et faire déguerpir DE BRAZZA.
135-138	30-11-1881	*Bruxelles.*
		Le Comité est décidé de poursuivre l'œuvre commencée au Congo. Il a déjà envoyé du personnel, du numéraire et des marchandises en Afrique.
		Reconnaissance du Loango au nom du Comité est confiée à LINDNER et au Dr PECHÜEL-LOESCHE. Importance de cette reconnaissance.
		ROGER n'est plus au service du Comité.
		VALCKE est rentré en Europe, gravement malade. On espère

Pages. *Dates.*

cependant qu'il pourra repartir au Congo.

Départ prochain de NILIS et GRANG comme adjoints des chefs d'Isanghila et Manyanga.

On va constituer à Paris une société commerciale dirigée par l'Amiral DE MONTAIGNAC, suite aux rapports de DE BRAZZA. But : s'emparer de toute la partie navigable du Haut-Congo.

STANLEY doit profiter de son avance sur BRAZZA pour s'établir sur le Haut-Congo.

On a appris que les Hollandais avaient obtenu une concession sur rive droite du Lufu et qu'un Portugais, considéré comme leur adjoint, était venu s'établir à Belgique Creeck.

Le Comité est étonné de ce que SPARHAWK n'a rien fait pour les en empêcher et ne l'a même pas signalé au Comité. Le Comité lui écrit pour l'inviter à faire respecter les clauses du traité conclu par STANLEY à Vivi.

Le capitaine HANSSENS remplacera à Vivi SPARHAWK où il reprendra les relations commerciales. Dès son arrivée au Congo, il ira au Pool trouver STANLEY pour recevoir ses instructions.

Pages.	*Dates.*	
138	31-12-1881	*Lettre du Roi à Stanley expédiée par le ss.* Héron. Il est indispensable que STANLEY achète pour le Comité le plus de terrains possible et qu'il les place sous sa suzeraineté depuis l'embouchure du Congo jusqu'au Stanley-Falls. Le Roi peut lui envoyer du personnel et du matériel. Il doit s'arranger pour établir la suzeraineté du Comité sur tout le district de Vivi.
138-140	15-1-1882	Un capitaliste a mis à la disposition de M. GILLIS le ss. *Héron* ainsi que les fonds pour établir un comptoir à Banane. GILLIS rendra à l'Expédition tous les services demandés aux étrangers et il sera traité comme un agent du Comité. SPARHAWK devra s'entendre avec lui pour la navigation sur le bas fleuve. VALCKE partira le 25-1-1882 pour le Congo. Si LINDNER reste à Vivi, HANSSENS ira au Stanley-Pool. Engagement de BOULANGER, agent commercial spécialisé dans l'achat d'ivoire. Engagement du sous-lieutenant VANDEVELDE pour organiser un chantier au Stanley-Pool pour construction de grandes embarcations.

Pages.	*Dates.*	
		Le Dr PECHÜEL-LOESCHE fera l'exploration du Loango.
		Le journal *L'Exploration* annonce le ravitaillement de Ntamo par DE BRAZZA et son séjour sur l'Alima où il attend le Dr BALLAY.
		STANLEY est prié de devancer DE BRAZZA.
140-141	28-2-1882	*Bruxelles.*
		Le Comité est heureux que l'Expédition soit arrivée au Stanley-Pool.
		L'emplacement choisi par STANLEY au Pool a le grave défaut d'être situé sur la rive méridionale.
		Félicitations du Comité à STANLEY au sujet de son amitié avec le chef MAKOKO qui permet d'interdire aux étrangers l'accès du Pool par la rive gauche du fleuve.
		Nécessité d'organiser le transport des marchandises entre Vivi et le Pool. Envoi à Vivi de quelques wagonnets et une centaine de mètres de voies du système Décauville.
		Le Comité envisage l'organisation d'une petite troupe pour la sécurité de l'Expédition et des stations.
		2 types de steamer sont à l'étude.

Pages.	*Dates.*	
		VALCKE part pour le Congo le 2-3-1882.
141-144	27-3-1882	Le Comité fait connaître à STANLEY la constitution de la nouvelle « Compagnie du Nord de Bornéo » pour l'exploitation de la concession accordée à M. DENT et la discussion qui eut lieu en Angleterre sur la valeur légale de la concession. STANLEY est prié de conclure les traités de concessions avec indigènes sur le même type et de s'en inspirer.
		Le Comité d'Études serait ainsi assuré que personne ne pourrait lui contester les droits et l'autorité qu'il parviendrait à se faire céder par les chefs indigènes du Congo. L'avenir du Congo dépend de l'autorité que le Comité obtiendra par les concessions.
		Considérations du Comité sur l'importance et la nécessité d'obtenir des concessions pour le Comité.
		STANLEY peut donner l'assurance que le Comité garantira leur indépendance.
		Le Roi envisage de lui fournir de nouveaux moyens plus puissants particulièrement en hommes et en matériel. Le Comité réunirait même une force armée de 2 à 3.000 hommes.

Pages.	*Dates.*	
		STANLEY est prié de s'abstenir de tout acte de nature à blesser l'amour propre national des Français mais il ne peut pas se laisser arrêter par les prétentions de DE BRAZZA sur toute la rive Nord du Pool.
144	26-4-1882	VALCKE a enrôlé 200 Zanzibarites.
		Le nouveau voilier du Comité, le *Général Brialmont,* quittera Anvers début mai.
		Réception de la lettre de STANLEY du 14-1-1882 et de la copie du traité d'amitié conclu avec les 3 principaux chefs du Pool.
144-145	19-6-1882	Retour de DE BRAZZA en Europe, il aurait fondé un poste sur le Haut-Alima et exploré la région comprise entre les affluents de gauche de l'Ogoué et de droite du Congo. Il aurait trouvé la seule voie praticable pour établir un chemin de fer.
		VAN GELE partira pour Cape-Town pour y recevoir VALCKE et ses Zanzibarites.
145-146	17-7-1882	Le Comité exprime sa satisfaction quant à l'œuvre réalisée par STANLEY au Stanley-Pool.
		Serait-il possible de recueillir au Pool du copal et du caoutchouc pour le Comité ?
		Route d'accès au Pool : DE BRAZZA croit que celle de l'Ogoué

Pages.	*Dates.*	
		doit être abandonnée en faveur de celle du Gordon Benett et du Niari. Cette route déjà envisagée par le Comité pour le cas où la route directe établie par STANLEY serait contestée, l'avait déterminé à organiser la reconnaissance du Loango. Aussi la mission du Dr PESCHÜEL est-elle de toute première importance et doit être soutenue par STANLEY.
		17 août : départ pour le Congo de AVAERT, COQUILHAT et PARFONRY.
147	17-7-1882	Le Roi demande à STANLEY de prolonger un peu son engagement.
		Le Comité demande à STANLEY de se renseigner sur la puissance réelle de MAKOKO. Si elle s'étend, comme le dit DE BRAZZA, du Lefini au Pool, il y aurait lieu de conclure avec lui un traité en vue d'assurer le bon accord entre ses vassaux et les alliés indigènes du Comité.
		Dr ALLARD partira pour le Congo le 13 septembre.
147-149	24-8-1882	On a reçu lettre de STANLEY de Saint-Paul de Loanda du 21-7-1882 et appris avec peine sa maladie. Sans préjuger des intentions futures de STANLEY, le

Pages.	*Dates.*	
		Comité croit qu'il est dans l'intérêt de l'œuvre de laisser croire à son prochain retour au Congo, même s'il a l'intention de ne plus y revenir.
		Proposition à STANLEY de modifier ses instructions à VALCKE et ORBAN au sujet du transport de l'*A. I. A.* et d'une démarche pour concession d'un terrain à obtenir de MAKOKO sur la rive Nord du Pool.
		PESCHÜEL et tous les chefs de station peuvent autoriser les missionnaires à s'y établir sous certaines conditions.
149	18-9-1882	On télégraphie à STANLEY, qui est à Lisbonne, de se rendre à Bruxelles le plus tôt possible.
		STANLEY répond qu'il arrivera le 22-9-1882.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Séance du 19 juin 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *J. Rodhain*, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gerard, R. Mouchet, G. Passau, W. Robijns, M. Van den Abeele, membres titulaires : MM. P. Brutsaert, A. Castille, A. Duren, L. Hauman, J. Lepersonne, G. Mortelmans, J. Schwetz, M. Sluys, J. Thoreau, J. Van Riel, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. J. Gillain, E. Marchal, L. Mottoulle, J. Opsomer, M. Robert, G. Sladden.

Communication administrative.

Le *Secrétaire général* annonce que, par arrêté ministériel du 10 juin 1954, M. *G. Smets*, membre titulaire de la Section des Sciences morales et politiques, est nommé membre de la Commission administrative, en remplacement du R. P. *P. Charles*, décédé, et dont il achèvera le mandat.

Quelques coupes géologiques à travers l'Est congolais.

M. *M. Sluys* résume son étude sur ce sujet et qui paraîtra ultérieurement.

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Zitting van 19 Juni 1954.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *J. Rodhain*, directeur.

Aanwezig : de HH. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gerard, R. Mouchet, G. Passau, W. Robijns, M. Van den Abeele, titelvoerende leden ; de HH. P. Brutsaert, A. Castille, A. Duren, L. Hauman, J. Lepersonne, G. Mortelmans, J. Schwetz, M. Sluys, J. Thoreau, J. Van Riel, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd : de HH. J. Gillain, E. Marchal, L. Mottoulle, J. Opsomer, M. Robert, G. Sladden.

Administratieve mededeling.

De *Secretaris-Generaal* meldt dat, bij ministerieel besluit van 10 Juni 1954, de H. *G. Smets*, titelvoerend lid van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen, tot lid benoemd werd van de Bestuurscommissie, in vervanging van E. P. *P. Charles*, overleden, en waarvan hij het mandaat zal beëindigen.

Enkele geologische opnamen doorheen Oost-Congo.

De H. *M. Sluys* vat zijn studie over dit onderwerp samen en die later zal verschijnen.

La climatologie du Bechuanaland dans les périodes géologiques et préhistoriques.

M. *J. Lepersonne*, présente (voir p. 1189) trois notes de notre confrère E.-J. WAYLAND, membre associé, intitulées comme suit :

1) Outlines of Stone age climatology in the Bechuanaland Protectorate ;

2) Stone age Research in the Bechuanaland Protectorate ;

3) The Samedupi Antifacts : Their climatic significance.

Ces notes seront fondues en une seule communication qui sera publiée dans les mémoires in-8°.

La médecine populaire au Ruanda-Urundi.

M. *A. Dubois* présente une étude de M. A. LESTRADE, auxiliaire médical principal à Kigali. Il s'agit d'une description des croyances et pratiques des Banyarwanda, dans le domaine des sciences médicales.

Cette étude ressortissant plutôt à l'ethnologie et à la linguistique, la Section décide de la renvoyer à la Section des Sciences morales et politiques.

Les carences alimentaires au Kwango.

M. *R. Mouchet* présente une étude de M. K. HOLEMANS, médecin du *Foréami*, intitulée comme ci-dessus.

M. *P. Gérard* est désigné comme second rapporteur.

Orthographe de « Belgisch-Congo ».

En sa séance du 19 décembre 1953, la Section a été informée par le *Secrétaire général* de la suite réservée par M. le *Ministre des Colonies* au vœu qu'elle a émis en sa séance du 21 mars 1953, en vue de l'unification de l'or-

De klimatologie van Bechuanaland in de geologische en voorhistorische perioden.

De H. *J. Lepersonne* stelt (zie blz. 1189) drie nota's voor van onze confrater E.-J. WAYLAND, buitengewoon lid, die de volgende titels dragen :

1) Outlines of Stone age climatology in the Bechuanaland Protectorate ;

2) Stone age Research in the Bechuanaland Protectorate ;

3) The Samedupi Antifacts : Their climatic significance.

Deze nota's zullen verzameld worden in één enkele mededeling, die zal gepubliceerd worden in de verhandelingenreeks in-8°.

De volksgeneeskunde in Ruanda-Urundi.

De H. *A. Dubois* draagt een studie voor van de H. A. LESTRADE, eerstaanwezend geneeskundig helper te Kigali. Het gaat over een beschrijving der geloven en praktijken der Banyarwanda, op gebied der geneeskundige wetenschappen.

Daar deze studie eerder verband houdt met de ethnologie en de linguistiek, besluit de Sectie ze te verwijzen naar de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen.

Het voedingstekort in Kwango.

De H. *R. Mouchet* draagt een studie voor van de H. K. HOLEMANS, geneesheer van *Foréami*, getiteld zoals hierboven.

De H. *P. Gérard* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Orthografie van « Belgisch-Congo ».

Tijdens de zitting van 19 December 1953, had de *Secretaris-Generaal* de Sectie ingelicht over het gevolg dat de H. *Minister van Koloniën* gegeven had aan de wens, die ze uitgedrukt had tijdens de zitting van 21

thographe des noms géographiques congolais (*Bulletin*, 1953, pp. 1146-1149 et 1464-1479). A la suite de cette réponse, les Commissions de l'Atlas et de l'Histoire du Congo ont chargé le *Secrétaire général* de défendre auprès de M. le *Ministre des Colonies* l'orthographe « Belgisch-Congo », qui avait été condamnée par la circulaire n° 21 / 30 du 12 août 1953 de M. *le Gouverneur général.*

Par sa dépêche du 1er juin, M. le ministre *A. Buisseret* a décidé, après un nouvel examen, d'adopter, pour ce qui concerne la dénomination néerlandaise de la Colonie, l'orthographe « Belgisch-Congo », conformément à l'avis de la Commission chargée de traduire en néerlandais les dispositions, décrets, règlements et autres actes usuels de la Colonie. En conséquence, M. le *Gouverneur général* a été prié d'amender sur ce point précis sa circulaire n° 21 /30 du 12 août 1953.

Hommage d'ouvrages

Le Dr *J. Schwetz* a fait parvenir le tirage à part suivant :

Aangeboden werken.

De H. Dr *J. Schwetz* liet de volgende overdruk geworden :

SCHWETZ, J., BAUMANN, H. et FORT, M., Sur les schistosomes actuellement connus en Afrique (Extrait des *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, 33, 1953, pp. 687-696, 10 pl. = *Comité Spécial du Katanga*, Série B, fasc. 5).

M. *M. Robert* a envoyé à la Section :

De H. *M. Robert* liet het volgende werk geworden :

ROBERT, M., Notice sur Jules Cornet, Membre de l'Académie (Extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 121, 1954, 59 pp.).

Le *Secrétaire général* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

Maart 1953, met het oog op de eenmaking van de orthografie der Congolese aardrijkskundige namen (*Mededelingen*, 1953, blz. 1146-1149 en 1464-1479).

Ingevolge dit antwoord, hebben de Commissies voor de Atlas en voor de Geschiedenis van Congo de *Secretaris-Generaal* er mee gelast de orthografie « Belgisch-Congo », te verdedigen bij de *Minister van Koloniën*, welke verworpen was geworden door de omzendbrief nr 21/30 van 12 Augustus 1953 van de *Gouverneur-Generaal*.

Door zijn aanschrijven van 1 Juni, heeft de H. Minister *A. Buisseret*, na een nieuw onderzoek, besloten de orthografie « Belgisch-Congo » aan te nemen, voor wat betreft de Nederlandse benaming van de Kolonie, en dit in overeenstemming met het advies van de Commissie, gelast met de vertaling in het Nederlands van de bepalingen, dekreten, reglementen en andere gebruikelijke akten van de Kolonie. Daarom werd de *Gouverneur-Generaal* gevraagd zijn omzendbrief nr 21/30 van 12 Augustus 1953 wel te willen wijzigen op dit bepaald punt.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheim comité diskussiëren over de kandidaturen tot een opengevallen plaats van titelvoerend lid.

Ze komen daarna overeen een plaats van buitengewoon lid voor te behouden aan een pathologist en een andere aan een geoloog.

Aanvraag om toelage.

De leden onderzoeken een aanvraag om toelage, die ingediend werd door een antibilharziose zending in Belgisch-Congo en zij gelasten de *Secretaris-Generaal* ermee nadere inlichtingen in te winnen bij de aanvrager.

De zitting werd opgeheven te 15 u 40.

BELGIQUE — BELGIË :

DUMONT, L. (Dr), Contribution à l'étude de l'hypertension par ischémie rénale (Académie royale de Médecine de Belgique, Bruxelles, 1954, 53 pp. = *Mémoires*, Coll. in-8o, 2e série, II, 3).

ROBERT, M., Historique de l'établissement de l'échelle stratigraphique du Katanga (Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1954, 15 pp. = *Publications*, Série A, Géographie, géologie, mines, fasc. 5, *Publications relatives à la carte du Katanga*, OP. 23).

PONCELET, L., Le régime des précipitations sur les Hautes Fagnes (Institut royal météorologique de Belgique, Uccle-Bruxelles, 1954, 11 pp. = *Contributions*, 12).

VAN ISACKER, J., La scintillation des étoiles (Institut royal météorologique de Belgique, Uccle-Bruxelles, 1953, 110 pp. = *Publications*, Série B, 8).

RUHE, R. V., Erosion Surfaces of Central African Interior High Plateaus (Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge, Bruxelles, 1954, 38 pp. = *Publications*, série scientifique, 59).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

CAUWE, A., Une expérience de coopérative agricole, la coopérative des agriculteurs de la région de Kisantu (Extrait de la *Revue du Clergé africain*, Léopoldville, mars 1953, 15 pp.).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUITSLAND :

KELLERSOHN, H. Untersuchungen zur Morphologie der Talanfänge im mitteleuropäischen Raum (Geographisches Institut der Universität Köln, Köln, 1952, 104 pp. = *Kölner Geographische Arbeiten*, Heft 1).

REITZENSTEIN, U., Das Ruhrkohlengebiet im Vest Recklinghausen zwischen Emscher und Lippe (Geographisches Institut der Universität Köln, Köln, 1953, 103 pp. = *Kölner Geographische Arbeiten*, Heft 2).

BRUX, H., Standortfragen der neueren Wohnsiedlungen am Beispiel der Städte Köln und Essen (Geographisches Institut

der Universität Köln, Köln, 1952, 75 pp. = *Kölner Geographische Arbeiten*, Heft 3).

KNAPP, R., Studien zur Vegetation und pflanzengeographischen Gliederung Nordwest-Italiens und der Süd-Schweiz (Geographisches Institut der Universität Köln, Köln, 1953, 59 pp. = *Kölner Geographische Arbeiten*, Heft 4).

PORTUGAL :

DE FIGUEIREDO GOMES E SOUSA, A., Subsidios para o conhecimento da flora da Guiné portuguesa (Instituti Botãnico da Universidade de Coimbra, Coimbra, 1930, 90 pp., 44 pl. 1 carte = *Memorias da Sociedade Broteriana*, I).

Conspectus florae Angolensis, elaborado pelo Instituto Botanico de Coimbra com a colaboração do Museu Britanico (British Museum), vol. I, fasc. II, Malvaceae-Aquifoliaceae, por EXELL, A. W. E MENDONCA, F. A. (Ministerio do Ultramar Junta de Investigações coloniais, Lisboa, 1951, 422 pp. + 1 carte).

AFRIQUE — AFRIKA

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE — FRANS WEST-AFRIKA :

Rapport sur le fonctionnement technique de l'Institut Pasteur de l'Afrique Occidentale Française en 1952 (Institut Pasteur de l'Afrique Occidentale Française, Dakar, 1954, 112 pp.).

KENYA :

Annual Report 1953 (East African Meteorological Department, Nairobi, 1954, 24 pp.).

NIGERIA :

Annual Report on the Agricultural Department, Nigeria for the Year 1951-1952 (Agricultural Department, Lagos, Nigeria, 1954, 76 pp.).

KEAY, R. W. J., An Outline of Nigerian Vegetation (The Colonial Forest Service of Nigeria, Lagos, 1953, 55 pp., 1 carte).

AMÉRIQUE — AMERIKA

BRÉSIL — BRAZILIË :

SIOLI, Harald, Betrachtungen über den Begriff der « Fruchtbarkeit » eines Gebietes anhand der Verhältnisse in Böden und Gewässern Amazoniens (Extrait de *Forschungen und Fortschritte*, XXVIII, 1954, pp. 65-72. — Don de l'auteur, Belo Horizonte (Minas Gerais), Brésil).

ASIE — AZIË

ISRAËL :

CARMIN, J. (Dr), The Drop of Young Citrus Fruit (Extrait de *Hadar*, 1938, 16 pp. — Don de l'auteur, Kefar-Malal, Israël).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, discutent les candidatures à une place vacante de membre titulaire.

Ils conviennent ensuite de réserver une place de membre associé à un pathologiste et une autre à un géologue.

Demande de subside.

Les membres examinent une demande de subside introduite pour une mission antibilharzienne au Congo belge et chargent le *Secrétaire général* de prier le requérant de fournir un complément d'informations.

La séance est levée à 15 h 40.

J. Lepersonne. — Sur une étude de M. E.-J. Wayland, intitulée : « Les industries préhistoriques et la climatologie du Pléistocène au Bechuanaland ».

RÉSUMÉ

Généralités.

Près de 80 % des 7.150.000 km² du Bechuanaland sont recouverts de sables et sont privés d'eau, sauf pendant de courtes périodes après les pluies d'été.

Ce désert fait le pendant du Sahara au sud de l'Équateur. Toutefois, il présente avec celui-ci une différence marquée : le désert du Kalahari est recouvert d'une végétation abondante ; il a donc, par rapport au Sahara, un caractère relativement humide qui s'est surimposé récemment à un très ancien désert caractérisé par ses dunes et ses nappes de sables actuellement fixées par la végétation.

L'étude de la préhistoire, des formations géologiques et de la morphologie du désert du Kalahari montre qu'au cours du Pléistocène, plusieurs oscillations climatiques importantes se sont produites ; elles peuvent être parallélisées avec celles de l'Est africain. On peut émettre une hypothèse de corrélation entre les phases climatiques d'Afrique centrale et australe et les périodes glaciaires et interglaciaires de l'hémisphère nord.

Les industries préhistoriques.

Quoique le Kalahari soit une région désertique, il est très riche en industries préhistoriques ; on y a observé en effet les groupes suivants, des plus récents aux plus anciens :

âge du fer, néolithique, Wilton, Magosien, Still Bay, Middle Stone Age, Sangoen, culture semblable à celle de Bambesi, Chelles-Acheul, Pré-Chelléen, Kafuen évolué, Kafuen véritable.

E. J. WAYLAND, qui a consacré neuf années à l'étude du Kalahari, décrit dans son mémoire des particularités remarquables de ces industries.

L'industrie de Samedupi et sa signification climatique.

Samedupi est une localité du Bechuanaland située sur la rivière Botletle. Il y affleure une roche siliceuse formée de sable éolien à stratification entrecroisée cimentée par de la calcédoine et de l'opale et appartenant aux couches de Botletle de Passarge.

La succession observée est la suivante, de haut en bas :

Sables éoliens à industries appartenant à la fin de la période acheuléenne et au début d'une culture sur éclats (début du Sangoen) ;

Discordance marquée par des allures ravinantes ;

Couches silicifiées de Botletle ;

Probablement argile gris sombre ou noire.

Considérée comme d'âge oligocène par PASSARGE, la cuirasse siliceuse de Samedupi devrait plutôt être rapportée au Pliocène. La roche est traversée par de nombreuses cavités tubulaires ramifiées qui peuvent être attribuées à des racines.

Les sables éoliens ne sont pas les plus anciens du Kalahari, qui existent ailleurs, mais résultent de redistributions de ceux-ci ; les outils qu'ils renferment à leur base présentent un polissage caractéristique de l'action du vent chargé de particules sableuses.

L'examen critique des données géologiques et archéologiques conduit à distinguer les périodes climatiques suivantes, des plus anciennes au plus récentes :

a) Phase humide : dépôt des argiles ;

b) Phase désertique : dépôt des sables de la couche siliceuse ;

c) Phase humide : croissance des végétaux et silicification ;

d) Phase désertique représentée par les vieux sables du Kalahari existant ailleurs, puis phase humide permettant l'occupation humaine ;

e) Phase désertique : polissage des outils et enfouissement par les sables éoliens.

L'auteur attribue la première phase humide au Kagérien (pluvial I) mais n'a pu en obtenir la preuve archéologique, c'est pourquoi il n'exclut pas la possibilité que la première phase désertique (couches silicifiées de Botletle) soit Pliocène.

La climatologie du Pléistocène au Bechuanaland.

Le Bechuanaland est un immense plateau très aplani où ne subsistent que de rares reliefs résiduels ; il appartient probablement à la pénéplaine fin-Tertiaire et s'est formé par sédimentation. Ce phénomène est d'ailleurs encore actif actuellement.

Pendant la plus grande partie de l'année, et même parfois pendant des périodes dépassant une année, il y a pénurie de précipitations. Il en résulte que les cours d'eau sont le plus souvent à sec. La largeur et la forme de leurs vallées, la nature des alluvions attestent cependant l'existence de précipitations plus importantes dans le passé : c'est un réseau fossile.

Le désert du Kalahari apparaît comme un désert extrêmement ancien qui a eu dans le passé une extension beaucoup plus vaste, notamment en Angola et dans les Rhodésies, et auquel se sont surimposées les variations climatiques du Pléistocène.

Ces variations climatiques sont démontrées par l'étude des formations géologiques et l'abondance d'occupation humaine à certaines périodes ; leur chronologie peut être établie, en l'absence de fossiles, par l'étude des industries préhistoriques.

Les formations étudiées appartiennent en majeure partie au Pléistocène, comme l'attestent les deux faits suivants :

1) A la base de ce qui semble être la plus ancienne cuirasse siliceuse a été observé, dans quelques localités, un conglomérat renfermant des galets taillés de type Kafuen ancien ;

2) A la base des sables éoliens du Kalahari ont été trouvés des outils préhistoriques remontant à la fin de l'« Older Stone Age ».

Parmi les formations géologiques rencontrées, il en est qui indiquent des phases humides, alluvions fluviatiles et lacustres, d'autres indiquent des phases désertiques, ce sont des sables éoliens formant des dunes ou des nappes.

Les cuirasses calcaires et siliceuses, si caractéristiques du Kalahari, indiquent elles-mêmes des alternances de phases semi-arides et arides et de phases humides. Les cuirasses ferrugineuses, plus rares, indiquent des périodes à climat tropical avec saisons sèche et humide bien marquées.

Chronologie des oscillations climatiques.

L'étude des industries préhistoriques permet d'établir comme suit la chronologie des oscillations climatiques déduites de la nature des formations géologiques :

Pré-Pléistocène : phase désertique de longue durée ; grande accumulation de sables.

Pluvial I (Kagérien) : alluvions à industrie Kafuenne et sables, silicifiés ultérieurement.
Période sèche prépaléolithique (Kafuen) : sables éoliens.
Pluvial II (Kamasien) : graviers ; pré-Chelléen final et Acheuléen.
Phase sèche : calcification des graviers et polissage éolien des outils préhistoriques.
Pluvial III : alluvions à industrie Fauresmith.
Période sèche : sédiments rouges, sables éoliens remplissant les vallées, dunes anciennes, cuirasses calcaires ; industries du « Middle Stone Age ».
Phase humide du « Middle Stone Age ».
Période désertique du « grand Kalahari » : sables clairs remplissant les vallées, formation des dunes récentes ; cette période désertique est interrompue par deux phases humides, industrie Magosienne.
Phase relativement humide actuelle, paraissant remonter à quelques milliers d'années seulement.

Corrélations.

L'auteur montre que les oscillations climatiques et les industries préhistoriques du Bechuanaland se parallélisent parfaitement avec celles de l'Afrique du Sud et de l'Est africain et conclut à la grande vraisemblance de l'hypothèse selon laquelle les phases humides de l'Afrique correspondent aux périodes glaciaires de l'hémisphère nord et les phases sèches aux interglaciaires.

COMMENTAIRES

Il peut être utile de formuler quelques commentaires sur la remarquable étude du Dr WAYLAND.

L'auteur est partisan d'un rajeunissement très marqué des formations désignées sous le nom de « *Kalahari*

Beds ». Cette formation était considérée comme comprenant une partie inférieure, les calcédoines et quartzites du Kalahari, d'âge éogène, une partie supérieure, le « *Kalahari Sand* », d'âge néogène et des sables remaniés et cuirasses diverses d'âge pléistocène. Selon le Dr WAYLAND, toutes les formations qu'il a étudiées seraient pliopléistocènes, mais il admet cependant la grande ancienneté des sables désertiques et ne nie donc pas la possibilité d'existence dans d'autres régions de formations plus anciennes que celles qu'il a observées.

Au Congo belge, les formations rapportées au système du Kalahari sont d'âge éogène (grès polymorphes) et néogène (sables ocre). Étudiant les possibilités de raccord entre le Congo et la région du Kalahari, mon collègue L. CAHEN et moi (1) sommes arrivés à une conclusion très voisine de celle du Dr WAYLAND. Sur des bases géomorphologiques, nous avons démontré que l'on peut suivre, à travers l'Angola et la Rhodésie septentrionale, le Kalahari du Congo belge jusqu'aux Victoria Falls mais que, dans cette région, tout comme dans certaines régions du Congo et du nord de l'Angola, existe tout un ensemble de formations de faciès presqu'identique à rapporter au Pliocène et au Pléistocène.

Ce sont ces dernières que le Dr WAYLAND a principalement rencontrées. Dans cette région du Kalahari, elles sont d'autant plus difficiles à distinguer des formations d'âge tertiaire que le Kalahari forme une cuvette où les relations morphologiques sont beaucoup moins nettes qu'au Congo où un escarpement sépare très souvent les couches d'âge tertiaire des formations pliopléistocènes. A cette difficulté s'ajoute celle résultant de la permanence du régime désertique pendant de longues périodes du

(1) L. CAHEN et J. LEPERSONNE, Équivalence entre le système du Kalahari du Congo belge et les *Kalahari Beds* d'Afrique australe (*Mém. Soc. belge Géol., Pal. et Hydr.*, série in-8°, n° 4, 1952).

Quaternaire, amenant à plusieurs reprises la répétition de formations de même type, tandis que dans le sud du Congo, les climats du Pléistocène ont été plus humides donnant lieu à la formation d'aplanissements caractéristiques souvent recouverts de sables, de graviers et de latérites et où les phases éoliennes sont moins développées.

Les travaux du Dr WAYLAND ont donc abouti à rajeunir une série de formations du Bechuanaland précédemment attribuées au Tertiaire, tout comme au Congo belge et dans le nord de l'Angola on a pu faire la distinction, au cours des dernières années, entre « Système du Kalahari » et formations de même faciès appartenant au Pléistocène. Ceci n'exclut pas le bien-fondé des opinions anciennes mais restreint, surtout en ce qui concerne le Bechuanaland, l'aire d'extension des séries tertiaires.

Le Dr WAYLAND démontre admirablement les variations de climat qui se sont produites depuis la fin du Tertiaire au Bechuanaland et les met en parallèle avec celles de l'Afrique australe et de l'Est africain. Ces parallélismes ne font guère de doute.

Par contre, il y a lieu de faire certaines réserves en ce qui concerne le synchronisme qu'il postule entre les phases climatiques de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud, tout au moins en ce qui concerne l'évolution très récente des déserts africains.

Le Kalahari apparaît comme un très vieux désert auquel s'est surimposée récemment une morphologie de climat humide. Au contraire, le Sahara montre une morphologie de climat humide à laquelle s'est surimposée une morphologie désertique.

On peut pousser les choses plus loin : les études archéologiques et historiques montrent que le Sahara avait, il y a quelques millénaires, un climat beaucoup plus humide qu'actuellement et est en voie de dessèchement rapide. C'est l'inverse de l'évolution du Kalahari qui,

selon E. J. WAYLAND, est passé au cours des derniers millénaires d'une phase très sèche à une phase plus humide.

Ces observations conduisent à formuler l'hypothèse que les variations climatiques pourraient s'être produites en ordre inverse dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud.

19 juin 1954.

Séance du 17 juillet 1954.

Zitting van 17 Juli 1954.

Séance du 17 juillet 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *R. Bruynoghe,* vice-directeur.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Gerard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, M. Van den Abeele, N. Wattiez, membres titulaires ; MM. P. Brutsaert, A. Castille, P. Gourou, L. Hauman, J. Schwetz, P. Staner, membres associés ; ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. A. Duren, P. Fourmarier, J. Gillain, E. Marchal, L. Mottoulle, J. Opsomer, J. Rodhain, J. Thoreau.

Communication administrative.

Voir p. 1206.

Concours annuel 1954.

Sur proposition des rapporteurs, MM. *G. Passau* et *W. Robijns* d'une part, et MM. *A. Castille* et *N. Wattiez* d'autre part, la Section décide de décerner le titre de lauréats, avec prix de 10.000 F, respectivement à :

1) MM. H. Nicolaï et J. Jacques, pour leur mémoire intitulé : « La transformation des paysages congolais par le chemin de fer — L'exemple du B. C. K. » (*Mém. I. R. C. B.*, in-8°, 1954) ;
2) M. E.-L. Adriaens, pour son travail intitulé : « Recherche sur la composition en acides aminés des protéines d'aliments végétaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi ».

Zitting van 17 Juli 1954.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *R. Bruynoghe*, vice-directeur.

Aanwezig : de HH. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Gerard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, M. Van den Abeele, N. Wattiez, titelvoerende leden ; de HH. P. Brutsaert, A. Castille, P. Gourou, L. Hauman, J. Schwetz, P. Staner, buitengewone leden ; alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd : de HH. A. Duren, P. Fourmarier, J. Gillain, E. Marchal, L. Mottoulle, J. Opsomer, J. Rodhain, J. Thoreau.

Administratieve mededeling.

Zie blz. 1207.

Jaarlijkse wedstrijd 1954.

Op voorstel van de verslaggevers, de HH. *G. Passau* en *W. Robijns* enerzijds, en de HH. *A. Castille* en *N. Wattiez* anderzijds, besluit de Sectie de titel van laureaten, met een prijs van 10.000 F, respectievelijk toe te kennen aan :

1) De HH. H. Nicolaï en J. Jacques voor hun verhandeling getiteld : « La transformation des paysages congolais par le chemin de fer — L'exemple du B. C. K. » (*Verhand. I. R. C. B.*, in-8°, 1954) ;
2) De H. E.-L. Adriaens voor zijn werk getiteld : « Recherche sur la composition en acides aminés des protéines d'aliments végétaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi ».

La Section décide en outre la publication de ce dernier travail dans les mémoires in-8°, moyennant les remaniements de forme suggérés par les rapporteurs.

Les carences alimentaires au Kwango.

Se ralliant aux conclusions des rapporteurs, MM. *R. Mouchet* et A. *Gérard*, la Section décide l'impression, dans les mémoires in-8°, du travail de M. K. HOLEMANS, médecin du *Foréami*, intitulée comme ci-dessus.

Journées médicales de Léopoldville.

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau le programme des journées médicales de Léopoldville organisées sous le haut patronage de S. M. le Roi Baudouin Ier à l'occasion de la mise en service des nouveaux locaux agrandissant les installations de l'Institut de médecine tropicale Princesse Astrid.

Les réunions se tiendront à Léopoldville-Est du 24 au 29 septembre 1954.

Hommage d'ouvrages.

Le *Secrétaire général* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

Aangeboden werken.

De *Secretaris-Generaal* legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

BELGIQUE — BELGIË :

AGASSIZ, J.-F., Géologie et Pegmatites stannifères de la région Mumba-Numbi, Kivu (Congo belge) (Comité national du Kivu, Bruxelles, 1954, 78 pp. = *Nouvelles série*, 7).

WAEGEMANS, G., Les latérites de Gimbi (Bas-Congo) (INÉAC, Bruxelles, 1954, 27 pp. = *Publications*, série scientifique, n° 60).

Au service de l'agriculture congolaise, l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge (INÉAC), son but, son

De Sectie besluit tevens tot het publiceren van dit laatste werk in de verhandelingenreeks in-8°, met inachtname van de vormveranderingen ingegeven door de verslaggevers.

De voedingstekorten in Kwango.

Zich aansluitend bij de besluiten der verslaggevers, de HH. *R. Mouchet* en *P. Gerard,* besluit de Sectie tot het drukken in de verhandelingenreeks in-8° van het werk van de H. K. HOLEMANS, geneesheer van *Foréami,* getiteld zoals hierboven.

Geneeskundige dagen te Leopoldstad.

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau het programma neer van de geneeskundige dagen te Leopoldstad ingericht onder de hoge bescherming van Z. M. koning Baudouin de I^ste^, ter gelegenheid van de in dienst stelling van nieuwe lokalen die de instellingen van het Instituut voor tropische geneeskunde Prinses Astrid vergroten.

De vergaderingen zullen plaats hebben te Leopoldstad-Oost van 24 tot 29 September 1954.

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheim comité gaan over tot de volgende verkiezingen :

1) Als *titelvoerend lid:* de H. *L. Hauman,* landbouwkundig ingenieur, ereprofessor aan de Universiteit te Brussel, buitengewoon lid ;

2) Als *buitengewone leden:*

a) De H. *E. Asselberghs,* doctor in minerale wetenschappen ; professor in aardkunde aan de Universiteit te Leuven ;

b) De H. *R. Vanbreuseghem,* doctor in de geneeskunde, geagregeerde van de Universiteit te Brussel.

De zitting wordt te 15 u 10 opgeheven.

programme, ses réalisations (INÉAC, Bruxelles, 1954, 100 pp., 4 cartes).

Rapport annuel (Institut pour l'encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, Bruxelles, 1953, 201 pp.).

DELKESKAMP, K., Die Dacninae der jüngsten Sammel-Ausbeuten, aus Belgisch Congo (*Col. Erotylidae*) (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1954, 69 pp. = *Annales*, Série in-8°, Sciences zoologiques, Volume 30).

SCHOUTEDEN, H. (Dr), Faune du Congo belge et du Ruanda-Urundi, III. Oiseaux non passereaux (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1954, 434 pp. = *Annales*, Série in-8°, Sciences zoologiques, Volume 29).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

COETS, G., Quelques particularités des méthodes de calcul en usage à l'Institut Géographique du Congo belge (Institut Géographique du Congo belge, Léopoldville, 1954, 41 pp.).

EUROPE — EUROPA

ALLEMAGNE — DUITSLAND :

MERTENS, R., Die Tierwelt des Tropischen Regenwaldes (Senckenbergische Naturforschende Gesellschaft, Frankfurt am Main, 1948, 144 pp.).

SCHAEFER, W., Das wissenschaftliche Tierbild (Senckenbergische Naturforschende Gesellschaftt, Frankfurt am Main, 1951, 143 pp.).

EBERLE, G., Unsere Pflanzenwelt (Senckenbergische Naturforschende Gesellschaft, Frankfurt am Main, 1948, 110 pp., 150 photos).

Klimatologie der Nordwesteuropäischen Gewässer (Deutscher Wetterdienst, Seewetteramt Hamburg, 1954, 59 pp. = *Einzelveröffentlichungen*, nr. 4).

ESPAGNE — SPANJE :

ALIA MEDINA, M., Contribucion al Conocimiento geomorgologico de las zonas centrales del Sahara español (Instituto de Estudios

Africanos, Madrid, 1949, 234 pp., 30 pl. — Don de la Bibliothèque de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

AURELIO BASILIO, R. P., La vida animal en la Guinea española (Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1952, 149 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

BAGUENA CORELLA, L., Manuales del Africa Española i Guinea (Consejo superior Investigaciones cientificas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1950, 160 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

BAGUENA CORELLA, L., La selva virgen de Guinea y sus variantes, rusumen geobotanico (Instituto de Estudios Africanos, Consejo superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1954, 48 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

FONT TULLOT, I., El Clima de las Posesiones españolas del Golfo de Guinea (Consejo superior de Investigaciones Cientificas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1951, 71 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana — Rome).

FUSTER CASAS, J. M., Estudio Petrografico de la Guinea Continental Española (Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1951, 360 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

FUSTER CASAS, J. M., Estudios petrogenetico de los volcanes del Golfo de Guinea (Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1954, 154 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

GONZALES MARTIN, L., Primera contribucion al conocimiento de las maderas de la Guinea Continental Española, Fasciculo II (Instituto de Estudios Africano Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1953, 203 pp. — Don de la Pontificia Università Gregoriana, Rome).

FRANCE — FRANKRIJK :

Programme de la zone aride, compte rendu d'activité pour la période du 1er mai au 1er octobre 1953 (UNESCO, Paris, 1953, 3 pp. = NS/110).

Programme de la zone aride, compte rendu de la sixième session du Comité consultatif de recherches sur la zone aride (UNESCO, Paris, 1953, 6 pp. = NS/111).

Réunion de Consultants convoquée pour examiner le projet de création éventuelle d'une organisation océanographique

dans la région indo-pacifique (UNESCO, Paris, 1954, 8 pp. = NS/113).

Programme de la zone aride, rapport sur les activités de l'UNESCO relatives aux recherches intéressant la zone aride et son développement (UNESCO, Paris, 1954, 5 pp. = NS/115)

Programme de la zone aride, compte rendu d'activité pour la période du 1er novembre 1953 au 15 avril 1954 (UNESCO, Paris, 1954, 9 pp. = NS/116).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

PULLE, A., Flora of Suriname (Netherlands Guyana), vol. I, part 2, *Araceae-Pontederiaceae Batidaceae* (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, 1953, 92 blz. = *Mededeling* nº XXX, Afdeling Tropische Producten, nº II)

POLOGNE — POLEN :

JANISZEWSKI, M., Geograficzny Atlas Polski (Centralny Urzad Geodezji i Kartografii, Warszawa, 1953, 28 pp.).

STEINHAUS, H., The establishment of Paternity (Société des Sciences et des Lettres de Wrocław, Wrocław, 1954, 20 pp. = Travaux, Seria A, 32).

SZCZEPANKIEWICZ, St., Morfologia Sudetow Wałbrzyskich (Société des Sciences et des Lettres de Wrocław, Wrocław. 1954, 152 pp. = *Travaux*, Serie B, nr 65, Acta Geographica Universitatis Wratislaviensis).

JANISZEWSKA, J., *Caryophyllaeidae* Europejskie ze szczegolnym uwzglednieniem Polski (Société des Sciences et des Lettres de Wrocław, Wrocław, 1954, 73 pp. = *Travaux*, Seria B, nr 66).

PORTUGAL :

ANDRADE, C. F., On the Age of the So Called « Lunda Stage » in the Diamondiferous Region of Northern Angola (Extrait de *Bol. da Soc. Geol. de Portugal*, XI, 1953, pp. 69-74, Socedade Geologica de Portugal, Porto, 1954, 8 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE — FRANS WEST-AFRIKA :

BRASSEUR-MARION, P.-BRASSEUR, G., Porto Novo et sa palmeraie (Institut français d'Afrique noire, Dakar, 1953, 132 pp., 10 pl. = *Mémoires*, 32).

KENYA :

Annual Report 1953 (East African Agriculture and Forestry, Research Organisation, Kikuyu, Kenya, 1954, 95 pp.).

TANGANYIKA TERRITORY :

Notes for Mica Prospectors in Tanganyika (Geological Survey Department, Dodoma, Tanganyika, 1954, 34 pp. *Bulletin*, 23).

AMÉRIQUE — AMERIKA

URUGUAY :

Album ictiologico del Uruguay (Museo de Historia Natural, Montevideo, 1926-1940, 44 planches).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires constitués en comité secret procèdent aux élections suivantes :

1) Comme *membre titulaire :* M. *L. Hauman,* ingénieur agronome, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, membre associé ;

2) Comme *membres associés :*

a) M. *E. Asselberghs,* docteur en sciences minérales, professeur de géologie à l'Université de Louvain ;

b) M. *R. Vanbreuseghem,* docteur en médecine, agrégé de l'Université de Bruxelles.

La séance est levée à 15 h 10.

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Séance du 25 juin 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *R. Cambier*, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Anthoine, E.-J. Devroey, G. Moulaert, F. Olsen, P. Van Deuren, membres titulaires ; MM. I. de Magnée, P. Lancsweert, M. Legraye, E. Mertens, G. Perier, P. Sporcq, membres associés ; MM. G. de Rosenbaum, P. Geulette, J. Van der Straeten, membres correspondants.

Excusés : MM. H. Barzin, J. Beelaerts, F. Campus, C. Camus, R. Deguent, A. Gilliard, G. Gillon, J. Lamoen, J. Quets, R. Vanderlinden.

Bienvenue.

M. *le Président* souhaite la bienvenue à M. *G. de Rosenbaum*, membre correspondant, qui assiste pour la première fois à nos séances.

Communication administrative.

Par arrêté royal du 15 juin 1954, M. *Marcel Dehalu*, membre titulaire de la Section des Sciences techniques a été nommé membre honoraire.

Voir en outre p. 1180.

Modifications au Règlement.

La Commission administrative, en sa séance du 22 juin 1954, a apporté la modification suivante à l'art. 6 du

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Zitting van 25 Juni 1954.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *R. Cambier*, directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de HH. R. Anthoine, E.-J. Devroey, G. Moulaert, F. Olsen, P. Van Deuren, titelvoerende leden ; de HH. I. de Magnée, P. Lancsweert, M. Legraye, E. Mertens, G. Perier, P. Sporcq, buitengewone leden ; de HH. G. de Rosenbaum, P. Geulette, J. Van der Straeten, corresponderende leden.

Verontschuldigd : de HH. H. Barzin, J. Beelaerts, F. Campus, C. Camus, R. Deguent, A. Gilliard, G. Gillon, J. Lamoen, J. Quets, R. Vanderlinden.

Verwelkoming.

De Heer *Voorzitter* verwelkomt de H. *G. de Rosenbaum*, corresponderend lid, die voor de eerste maal onze zittingen bijwoont.

Administratieve mededeling.

Bij koninklijk besluit van 15 Juni 1954, wordt de H. *Marcel Dehalu*, titelvoerend lid van de Sectie voor Technische Wetenschappen, tot erelid benoemd.

Zie tevens blz. 1181.

Wijzigingen aan het reglement.

Tijdens haar zitting van 22 Juni 1954, heeft de Bestuurscommissie de volgende wijziging aangebracht aan

règlement général d'ordre intérieur (voir *Annuaire* 1954, p. 16) :

Le premier membre de phrase ainsi conçu :

« L'élection a lieu à la majorité absolue des membres de la section ; ... »

est remplacé par le texte suivant :

« L'élection a lieu à la majorité des voix ; ... »

Mission au Kivu du Conseil supérieur des Cités indigènes.

M. *I. de Magnée* présente les résultats scientifiques et techniques de la mission géologique DENAEYER-HART, envoyée au Kivu en 1952 par le Conseil supérieur des Cités indigènes au Congo belge et au Ruanda-Urundi (voir p. 1212).

M. *E.-J. Devroey*, ayant confirmé l'avis favorable émis par le premier rapporteur quant à la publication du rapport, celle-ci est décidée par la Section dans la collection des mémoires in-8°.

L'équilibre d'une rivière.

Le *Secrétaire général* dépose un manuscrit intitulé comme ci-dessus et qui sera transmis à M. *J. Lamoen* pour rapport.

Hommage d'ouvrages.

M. *A. Moeller de Laddersous* présente à la Section le tirage à part suivant :

Aangeboden werken.

De H. *A. Moeller de Laddersous* draagt aan de Sectie de volgende overdruk voor :

MOELLER DE LADDERSOUS, A., Le diamant au Congo belge (Tiré à part du *Bulletin de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, 3, 3, 1954, pp. 1-22).

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt de volgende werken neer op het bureau :

art. 6 van het algemeen huishoudelijk reglement (zie *Jaarboek* 1954, blz. 17) :

Het eerste lid, als volgt opgesteld :

« De verkiezing geschiedt bij volstrekte meerderheid van de leden der sectie ; ... »

wordt vervangen door de volgende tekst :

« De verkiezing geschiedt bij meerderheid van stemmen ; ... »

Zending in Kivu van de Hogere Raad der Inlandse steden.

De H. *I. de Magnée* legt de wetenschappelijke en technische resultaten voor van de geologische zending DENAEYER-HART, naar Kivu gezonden in 1952 door de Hogere Raad der Inlandse Steden in Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi (zie blz. 1212).

De H. *E.-J. Devroey* bekrachtigde het gunstig advies van de eerste verslaggever, en de Sectie besloot tot het publiceren van dit rapport in de verhandelingenreeks in-8°.

Het evenwicht van een rivier.

De *Secretaris-Generaal* legt een handschrift neer, getiteld zoals hierboven, en dat voor rapport zal overgemaakt worden aan de H. *J. Lamoen.*

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, wisselen van gedachten betreffende de kandidaturen voor de opengevallen plaatsen.

De zitting wordt te 15 u 20 opgeheven.

BELGIQUE — BELGIË :

Exercice 1953 (Société des Mines d'or de Kilo-Moto, Bruxelles, 1954, 63 pp.).

EUROPE — EUROPA

PORTUGAL :

Relatorio e Contas correspondantes ao 50º exercicio, relativo ao ano de 1953, apresentado à Assembleia Geral Ordinaria de 26 de Maio de 1954 pelo Conselho de Administraçâo (Companhia do Caminho de Ferro de Benguela, Lisboa, 1954, 28 pp.).

SUÈDE — ZWEDEN :

FORSSELL, C., Schubfestigkeit und Schubbewehrung der Betonbalken (The Royal Institute of Technology, Stockholm, 1954, 64 pp. = *Transactions*, 78).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

Cooperative Housing, A Bibliography on Housing Built or Managed Cooperatively (Housing and Home Agency, Washington, D. C., 1950, 53 pp.).

Cooperative Housing, A Bibliography on Housing Built or Managing Cooperatively (Housing and Home Finance Agency, Washington, D. C., 1951, 21 pp.).

GUYANE NÉERLANDAISE — NEDERLANDS GUYANA (SURINAME) :

Jaarboek van de Geologisch Mijnbouwkundige Dienst van Suriname 1952 (October 1953) (Geologisch Mijnbouwkundige Dienst van Suriname, Paramaribo, 1953, 59 blz.).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de gebruikelijke dankbetuigingen toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, échangent leurs vues sur les candidatures aux places vacantes.

La séance est levée à 15 h 20.

I. de Magnée et E.-J. Devroey. — Rapport sur les résultats scientifiques et techniques de la mission géologique Denaeyer-Hart au Kivu (1952).

Au début de 1952, le Conseil supérieur des Cités indigènes décida d'entreprendre la prospection et l'étude des roches volcaniques du Kivu, en vue de leur utilisation pour la construction des habitations indigènes. Une telle étude exigeait le recours à des spécialistes de la géologie et de la pétrographie des édifices volcaniques d'une part, de la technologie des pouzzolanes d'autre part.

La mission fut confiée à M. M.-E. DENAEYER, professeur de minéralogie et de pétrographie à l'Université Libre de Bruxelles, auquel fut adjoint M. H. HART, directeur de la Station d'essais des matériaux volcaniques de Neuwied (Allemagne).

D'avril à juin 1952, la mission parcourut le Kivu et étudia plus de 200 affleurements. Les abondants matériaux recueillis firent l'objet d'études, analyses et essais qui se poursuivirent au cours de toute l'année 1953. A l'Université de Bruxelles, l'étude pétrographique fut menée par M. DENAEYER, avec la collaboration de Mme D. LEDENT pour la partie géochimique.

A Neuwied, M. HART effectua les recherches sur les propriétés hydrauliques des cendres, lapilli et tufs (capacités réactionnelles, résistance des mortiers).

Les conclusions de ces études peuvent se résumer comme suit :

1) Le Kivu possède des tufs et des cendres volcaniques doués de bonnes propriétés pouzzolaniques ;

2) Il possède aussi des calcaires et des travertins dont

la cuisson procure une chaux capable de réagir avec les matières pouzzolaniques. Les essais ont montré que les teneurs en magnésie, souvent élevées, de ces calcaires et travertins ne nuisaient nullement à l'obtention de bons mortiers hydrauliques.

De nombreuses formules de mortiers ont été étudiées avec les matières premières du Kivu ;

3) Les lapilli des volcans et les sables des alluvions granitiques du Kivu conviennent bien à la fabrication des bétons pouzzolaniques ;

4) Les tourbes du Kivu sont des combustibles économiques utilisables pour la cuisson de la chaux ;

5) Les laves poreuses constituent de bons matériaux, légers et isolants, faciles à travailler pour la construction des habitations. D'autres, plus compactes, peuvent être utilisées comme pierres de soubassements ;

6) Les matériaux rocheux du socle ancien sont susceptibles de fournir de belles pierres décoratives ;

7) L'étude mécanique des cendres et des sables du Kivu a précisé leurs caractères granulométriques favorables pour l'industrie des bétons ;

8) Une étude pétrographique et pétrochimique originale des tufs et des cendres volcaniques a permis, dans certains cas, d'établir leur parenté avec les laves des volcans majeurs ;

9) Une étude pétrographique et pétrochimique originale des calcaires, dolomies et travertins a montré leurs caractères particuliers.

Le professeur DENAEYER rédigea le rapport final, document substantiel constituant à la fois un inventaire et une étude synthétique des matériaux de construction du Kivu, importante richesse de cette région. La collaboration entre le savant et le technicien s'est révélée féconde.

L'intérêt scientifique et pratique de ce rapport est con-

sidérable et l'I. R. C. B. doit se féliciter que l'Office des Cités indigènes, avec l'agrément de M. le Ministre des Colonies, ait bien voulu l'autoriser à publier, sous forme de mémoire, les parties essentielles de ce document. Son intérêt dépasse, en effet, le cadre de l'activité de l'Office des Cités indigènes.

Il convient de rendre hommage au sentiment qui a inspiré ses dirigeants lorsqu'ils ont décidé de rendre accessible à tous les coloniaux une source précieuse de renseignements scientifiques et techniques.

Le 25 juin 1954.

Séance du 23 juillet 1954.

Zitting van 23 Juli 1954.

Séance du 23 juillet 1954.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *R. Cambier*, directeur.

Sont en outre présents : MM. E.-J. Devroey, G. Gillon, G. Moulaert, M. van de Putte, membres titulaires ; MM. H. Barzin, E. De Backer, R. du Trieu de Terdonck, P. Lancsweert, E. Roger, P. Sporcq, membres associés ; MM. P. Geulette, P. Rousseau, J. Van der Straeten, membres correspondants.

Excusés : MM. R. Anthoine, J. Beelaerts, F. Campus, C. Camus, R. Deguent, M. De Roover, G. de Rosenbaum, J. Lamoen, M. Legraye, E. Mertens, F. Olsen, J. Quets.

Bienvenue.

M. *le Président* souhaite la bienvenue à M. *P. Rousseau*, membre correspondant, qui assiste pour la première fois à nos séances.

Décès de M. E. Comhaire.

Devant l'assemblée debout, M. *le Président* annonce le décès de M. *Ernest Comhaire*, membre associé, décédé à Chaumont-Gistoux le 16 juillet 1954 (voir p. 1223).

M. *G. Moulaert* est désigné pour rédiger la notice nécrologique destinée à l'Annuaire.

Appellation de l'Institut Royal Colonial Belge.

Le *Secrétaire général* donne connaissance des considérations développées par M. *O. Louwers* à la Section des

Zitting van 23 Juli 1954.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *R. Cambier*, directeur.

Zijn insgelijks aanwezig : de HH. E.-J. Devroey, G. Gillon, G. Moulaert, M. van de Putte, titelvoerende leden ; de HH. H. Barzin, E. De Backer, R. du Trieu de Terdonck, P. Lancsweert, E. Roger, P. Sporcq, buitengewone leden ; de HH. P. Geulette, P. Rousseau, J. Van der Straeten, corresponderende leden.

Verontschuldigd : de HH. R. Anthoine, J. Beelaerts, F. Campus, C. Camus, R. Deguent, M. De Roover, G. de Rosenbaum, J. Lamoen, M. Legraye, E. Mertens, F. Olsen, J. Quets.

Verwelkoming.

De Heer *Voorzitter* verwelkomt de H. *P. Rousseau*, corresponderend lid, die voor de eerste keer onze zittingen bijwoont.

Overlijden van de H. E. Comhaire.

Voor de rechtstaande vergadering meldt de H. *Voorzitter* het overlijden van de H. *Ernest Comhaire*, buitengewoon lid, overleden te Chaumont-Gistoux op 16 Juli 1954 (zie blz. 1223).

De H. *G. Moulaert* wordt aangeduid om de necrologische nota, bestemd tot het Jaarboek, op te stellen.

Benaming van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut.

De *Secretaris-Generaal* geeft kennis van de beschouwingen, uiteengezet door de H. *O. Louwers* bij de Sectie

Sciences morales et politiques en vue de donner à l'I. R. C. B. le nom de « Académie royale des Sciences coloniales » (voir p. 1080).

A l'unanimité, la Section se rallie à l'avis favorable émis au sujet de cette proposition par la Section des Sciences morales et politiques.

L'équilibre d'une rivière.

Le *Secrétaire général* donne connaissance du rapport établi par M. *J. Lamoen* sur le manuscrit intitulé comme ci-dessus, que la Section décide de ne pas publier.

L'Office des Cités Africaines (O. C. A.) et le logement des Congolais dans les centres extra-coutumiers.

D'accord avec M. *E. De Backer*, M. *E.-J. Devroey* annonce le dépôt d'un manuscrit intitulé comme ci-dessus, ayant pour auteur M. X. Lejeune de Schiervel (voir p. 1225).

La communication, qui sera publiée dans les mémoires in-8°, donna lieu à une intervention de M. *G. Moulaert*. (voir p. 1232).

Hommage d'ouvrage.

Le *Secrétaire général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Aangeboden werken.

De *Secretaris-Generaal* legt de volgende werken neer op het bureau :

BELGIQUE — BELGIË :

Rapport 1953 (Office d'Exploitation des Transport coloniaux, OTRACO, Bruxelles, 1954, 51 pp., 1 carte).

Aide-mémoire 1949 (Supplément à la revue *Science et Technique* = Symboles des unités de mesure, 35 pp.).

voor Morele en Politieke Wetenschappen met het oog op het geven van de naam : « Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen » aan het K. B. K. I. (zie blz. 1080).

Bij eenstemmigheid sluit de Sectie zich aan bij het gunstig advies, uitgebracht door de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen betreffende dit voorstel.

Het evenwicht van een rivier.

De *Secretaris-Generaal* geeft kennis van een verslag opgesteld door de H. *J. Lamoen* over het handschrift getiteld zoals hierboven.

De Sectie besluit dit werk niet te publiceren.

De Dienst der Afrikaanse Wijken (D. A. W.) en de woning der Congolezen in de buitengewoonterechterlijke centra.

In akkoord met de H. *E. De Backer*, meldt de H. *E.-J. Devroey* de neerlegging van een handschrift, getiteld zoals hierboven, van de H. X. LEJEUNE DE SCHIERVEL (zie blz. 1225).

De mededeling, die in de verhandelingenreeks in-8° zal gepubliceerd worden geeft aanleiding tot een tussenkomst van de H. *G. Moulaert* (zie blz. 1232).

Geheim comité.

De titelvoerende leden, verenigd in geheim comité, gaan over tot de volgende verkiezingen :

a) Als titelvoerend lid : de H. *P. Lancsweert*, buitengewoon lid ;

b) Als buitengewone leden : de HH. *Geulette, Pascal* en *Van der Straeten, Jean*, corresponderende leden ;

De H. *Évrard, Pierre*, burgerlijk mijningenieur en geologisch ingenieur O. I. Lk. ; ingenieur-raadgever ;

EUROPE — EUROPA

DANEMARK — DENEMARKEN :

BRIEGHEL-MUELLER, Ueber Filtrations-Untersuchungen (Copenhague, 1950, 132 pp. = Don de la Bibliothèque Royale, Copenhague).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT BRITTANNIË :

Aluminium Allay Castings Containing Nickel (The Mond Nickel Company, London, = Don de la Bibliothèque Royale de Copenhague).

The Physical Properties of the Nickel-Iron Alloys (The Mond Nickel Company, London). = Don de la Bibliothèque Royale, Copenhague).

SUÈDE — ZWEDEN :

KRABBE, U., The Transductor Amplifier, its Manner of Action and Comments on its Use for Automatic Regulation (Oerebro 1947 ; 177 pp. = Don de la Bibliothèque Royale, Copenhague).

BJOERKMAN, J. et LINDBERG, L., Development of Trochotrons (*Transactions of the Royal Institute of Technology*, 80, Stockholm, 1954, 131 pp.).

WOXEN, R., Hoegre teknisk utbildning och teknisk-vetenskaplig forskning i Storbritannien och Nederlaenderna (*Transactions of the Royal Institute of Technology*, 81, Stockholm, 1954, 69 pp.).

Les remerciements d'usage sont adressés aux donateurs.

De gebruikelijke dankbetuigingen worden aan de schenkers toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en comité secret, procèdent aux élections suivantes :

a) Comme membre titulaire : M. *P. Lancsweert*, membre associé ;

De H. *Verdeyen, Jacques,* burgerlijk mijningenieur O. I. Br., hoogleraar aan de Universiteit te Brussel.

Ze onderzoeken vervolgens het geval van een corresponderend lid, dat onder toepassing valt van artikel 11*bis* der statuten.

De zitting wordt te 15 u 30 opgeheven.

b) Comme membres associés : MM. *Geulette, Pascal* et *Van der Straeten, Jean,* membres correspondants ;

M. *Évrard, Pierre,* ingénieur civil des mines et ingénieur géologue A. I. Lg., ingénieur-Conseil ;

M. *Verdeyen, Jacques,* ingénieur civil des mines A. I. Br., professeur à l'Université de Bruxelles.

Ils examinent ensuite le cas d'un membre correspondant se trouvant dans les conditions de l'article 11*bis* des statuts.

La séance est levée à 15 h. 30.

R. Cambier. — Décès de M. E. Comhaire.

J'ai le profond regret de vous faire part du décès de notre estimé collègue M. Ernest COMHAIRE.

M. COMHAIRE était né à Seraing le 30 décembre 1881. Il est mort à Chaumont-Gistoux le 16 juillet dernier. Ingénieur civil de l'Université de Liège, sorti en 1904, il était occupé aux Usines Cockerill lorsqu'il fut chargé, en 1910, par cette société, d'une mission à Munich pour y étudier le moteur que Rodolphe DIESEL venait de mettre au point et dont les applications dans le monde sont aujourd'hui innombrables. Ernest COMHAIRE aimait à rappeler les contacts qu'il avait eus à cette époque avec le célèbre inventeur allemand et à partir de ce moment, dans sa spécialité qui étaient les constructions navales, il s'appliqua à répandre les idées et les conceptions de celui dont il était devenu le disciple.

En février 1917, il passa en Angleterre pour s'engager dans l'armée belge combattante. On l'envoya faire son apprentissage militaire à Saint-Lo. Son désir était de servir comme artilleur à bord d'un navire de commerce armé. Mais, désigné d'office comme candidat officier, il passa à l'École des sous-lieutenants d'Ardres dont il sortit adjudant. Il fit alors campagne au bataillon des pontonniers.

Vint l'armistice. Il fut alors chargé de la surveillance de la navigation rhénane dans le secteur occupé par l'armée belge. Dans la suite, ayant eu l'occasion de visiter les chantiers allemands sur toute l'étendue du Reich, il se trouva particulièrement qualifié pour prendre la tête des services techniques de l'Unatra à la création de cette

société en 1925. C'est au cours de la carrière qu'il remplit à l'Unatra qu'il mit à l'étude un bateau à moteur pour passagers, le *Général Olsen*, remarquable à la fois par sa vitesse et ses aménagements spécialement confortables.

Ernest COMHAIRE avait conservé de nombreuses attaches avec le monde colonial. Notre Institut, dont il était membre associé depuis le 1er juillet 1941, a publié de lui plusieurs communications d'un haut intérêt technique. Nous regretterons la disparition de ce collègue dont les précieuses connaissances et le caractère affable avaient fait l'ami de tous.

23 juillet 1954.

E.-J. Devroey. — Présentation du travail intitulé : « L'Office des Cités Africaines et le logement des Congolais dans les centres extra-coutumiers », par M. X. Lejeune de Schiervel.

En 1948, M. P. WIGNY, ministre des Colonies, institua, dans le cadre des études préparatoires au Plan Décennal, une commission chargée d'examiner les problèmes que soulève l'afflux des populations rurales vers les centres urbains du Congo [1].

Les conclusions déposées par cette commission ont donné naissance au décret du 7 juin 1949 qui a habilité le ministre des Colonies à instituer, dans chaque ville à construire, un établissement public parastatal doté de la personnalité civile ainsi que de l'autonomie financière et administrative.

Ce même décret a permis d'instituer, au ministère des Colonies, le Conseil supérieur des Cités indigènes.

C'est par application de ce décret que furent créés :

a) L'Office des Cités indigènes de *Léopoldville* (Arrêté ministériel du 6 septembre 1949) ;

b) L'Office du Centre extra-coutumier de *Stanleyville* et l'Office du Centre extra-coutumier de *Costermansville* (Arrêtés ministériels du 8 juin 1950) ;

c) L'Office du Centre extra-coutumier d'*Usumbura* (Arrêté ministériel du 28 juillet 1950).

Dans son étude, M. X. LEJEUNE DE SCHIERVEL, qui fut

---

[1] Léopoldville, qui comptait 47.000 indigènes en 1939, en avait 78.000 en 1943 et 125.000 en 1948. Fin 1953, le recensement de la population de la capitale accusait 268.452 âmes, dont 108.632 hommes, 57.744 femmes, et 102.076 enfants.

l'administrateur-gérant de l'ancien Conseil supérieur des Cités indigènes et est encore celui de l'actuel Office des Cités africaines, commence par analyser les résultats acquis dans les quatre villes précitées à l'époque où, par décret du 30 mars 1952, le Conseil supérieur des Cités indigènes, qui avait présenté au ministre des Colonies des propositions de réforme, a passé la main à l'Office des Cités africaines (O. C. A.), ayant pour objet de réaliser, principalement dans les centres extra-coutumiers à désigner, des « entreprises urbanistiques complètes, par l'aménagement des terrains, de même la construction et l'équipement des logements et des bâtiments communautaires des habitants »

Le mémoire passe en revue les moyens mis en œuvre pour résoudre la crise du logement dans les milieux indigènes extra-coutumiers.

Malgré les rapides progrès, la production de l'Office resta, pendant de longs mois, très inférieure aux besoins. La population congolaise des centres urbains s'accroît, en effet, à un rythme accéléré et les entreprises privées sont de moins en moins attirées par la construction à bon marché.

L'O. C. A. a donc dû s'organiser pour réaliser en régie une tâche particulièrement ardue. Aucun moyen d'exécution n'a été négligé, y compris le recours aux logements préfabriqués.

Pour chacune des quatre villes où l'O. C. A. exerce son activité, le mémoire analyse la situation démographique en rapport ave les possibilités de logement offertes par les constructions de l'Office.

La politique suivie par l'Office et les résultats acquis dans le domaine de la vente et de la location sont également passés en revue, à savoir :

1. Au point de vue financier :

La dotation initiale ;
Les fonds empruntés ;

Le montant total des investissements ;
Le problème de la rentabilité.

2. Au point de vue architectural :

Élaboration d'une doctrine de l'habitation indigène ;
Évolution des types de logement ;
Présentation des plans et analyses.

3. Au point de vue urbanistique :

Du village de brousse à la ville équatoriale ;
Établissement préalable des infrastructures : assainissement des terrains ; création des voiries, des égouts ;
Urbanisme : orientation et ventilation ; cité-jardin, cité satellite ; densité d'occupation ;
Bâtiments communautaires.

4. Au point de vue technique :

Conditions de la construction en grande série de logements à bon marché ;
Utilisation de matériaux de provenance locale.

On doit noter à ce propos que l'Office a mis au point, à l'échelle industrielle, la fabrication de matériaux de construction en terres stabilisées, et de panneaux en fibres végétales comprimées.

L'accent a été mis sur l'organisation méthodique et la centralisation des approvisionnements, la standardisation des éléments de construction, et la mise au point des méthodes d'organisation des chantiers.

Le texte est illustré par un grand nombre de photographies commentées et par des plans de cités et de bâtiments, des diagrammes et des statistiques.

Quelques chiffres donneront une idée de l'effort accompli :

Au cours du seul exercice 1953, l'O. C. A. a exécuté des travaux pour un total de 432,5 millions.

6.930 nouvelles maisons avaient été mises en chantier et 4.810 terminées, ce qui portait, au 31 décembre 1953, à 7.392 le nombre de logements en état d'occupation et à 10.000 le nombre de logements construits ou en voie de construction.

A ce moment, le rythme des réalisations était de 25 maisons par jour dont un tiers, à peu près, à étage, pour l'ensemble des quatre localités : Léopoldville, Stanleyville, Bukavu et Usumbura.

Au 30 juin 1954, 10.468 maisons étaient terminées, et la 15.000e était sur le point d'être mise en chantier.

Au cours du premier semestre 1954, l'Office a acheté près de 8.000 tonnes de ciment et 186.000 mètres carrés de couvertures pour toitures.

Ces chiffres, pour éloquents qu'ils soient, ne reflètent cependant que très imparfaitement l'effort qu'implique l'œuvre de l'O. C. A., notamment par les travaux d'infrastructure et la mise en état des terrains mis à sa disposition et dont la plupart étaient, ou bien des marais, comme à Léopoldville, ou des collines escarpées particulièrement tourmentées, comme à Bukavu où chaque mètre carré doit être gagné sur la montagne et chaque assise taillée entre les arbres.

Malgré les résultats acquis grâce à la simplification des plans et à la réduction du coût des matériaux, il faut reconnaître qu'actuellement encore il est pratiquement impossible de construire des logements suffisamment spacieux et durables à des prix proportionnés aux revenus de la plupart des Congolais.

En effet, le coût des habitations construites par l'O.-C. A. se situe :

à 56.000 F à Stanleyville,
65.000 F à Usumbura,

72.000 F à Bukavu, et
de 48.000 F à 110.000 F à Léopoldville.

A un taux d'intérêt de 4 % et un amortissement en 20 ans, la mensualité à payer par l'occupant pour devenir propriétaire s'établit ainsi à :

330 F à Stanleyville,
390 F à Usumbura,
430 F à Bukavu, et
de 290 F à 660 F à Léopoldville.

Or, il résulte d'une enquête menée il y a un an par les Services du Gouvernement général du Congo que plus de la moitié des travailleurs indigènes touchent un salaire mensuel qui va de

450 F pour Bukavu, et
600 F pour Stanleyville et Usumbura, à
750 F pour Léopoldville.

Et pourtant, les prix des maisons de l'O. C. A. sont extrêmement modiques eu égard à la qualité des constructions : ils varient entre 1.100 F et 1.350 F le mètre carré.

L'intervention financière des Pouvoirs Publics apparaît donc comme indispensable ainsi que le prévoyait le législateur colonial. Dans l'exposé des motifs du décret instituant l'Office des Cités africaines, on lit, en effet, que

« ...quelque économiques que soient les procédés de construction appliqués pour réduire le coût des bâtiments, celui-ci dépassera pendant un certain temps encore les ressources de la grande masse de la population autochtone. C'est pourquoi, en même temps qu'il incombe à l'Office de faire mettre en œuvre les matériaux les moins coûteux possibles, le Gouvernement se doit de faciliter l'habitation à bon marché en allégeant, autant qu'il le faudra, les charges financières de l'Office ».

C'est ainsi que, faute de pouvoir obtenir de ses loca-

taires un loyer calculé en fonction de ses investissements, l'O. C. A. doit demander à la collectivité, c'est-à-dire au Gouvernement, le remboursement de la différence entre ce « loyer financier » et le « loyer social ». Il appartenait aux autorités responsables de la politique indigène de déterminer le montant « socialement possible » et les gouverneurs de Province furent chargés de cette mission. A Léopoldville, à Stanleyville et à Usumbura, le loyer social représente une fraction du prix de revient. A Bukavu, au contraire, ce loyer est proportionnel, d'une part, à la totalité des revenus de l'indigène et, d'autre part, aux caractéristiques du logement. Cette dernière méthode est d'une application assez délicate mais elle est assurément la plus souple et la plus équitable. Il semble qu'elle doive prévaloir. Elle permet, en effet, de proportionner exactement ce que chacun paie à ce qu'il reçoit ; le paiement du loyer garde de la sorte une valeur éducative certaine.

D'une manière générale, les locataires de l'O. C. A. se déclarent satisfaits et la proportion des défaillants ne dépasse guère celle que l'on peut considérer comme normale.

L'O. C. A. n'a cessé de multiplier les efforts en vue de vendre aux indigènes des maisons qu'il construit. Ses statuts en effet ne l'ont pas seulement chargé de résoudre temporairement la crise du logement mais aussi de créer, dans les agglomérations urbaines, une situation sociale stable et équilibrée : les maisons de l'Office doivent pouvoir être acquises par leurs occupants.

Malheureusement, la nouvelle législation sur l'accession des indigènes à la propriété foncière n'a pas encore reçu une application généralisée malgré que le décret y relatif ait été voté par le Conseil colonial il y a plus d'un an [1].

---

[1] Le décret du 10 février 1953 règle la question de la capacité civile des indigènes, immatriculés ou non immatriculés, à devenir propriétaires immobiliers.

Force fut donc à l'Office de se borner à traiter avec les personnes publiques. C'est ainsi qu'à Usumbura, 30 maisons ont été vendues à l'administration. Il faut toutefois signaler une intéressante expérience : la ville de Léopoldville s'est portée acquéreur, au moyen des deniers du « Fonds d'Avance », des 1.334 logements formant le Quartier Renkin pour un prix unitaire jugé socialement possible de 70.000 F, la différence de l'ordre de 7 millions entre ce prix et le prix de revient total devant être versée par la Colonie pour combler le déficit de l'O. C. A. La ville cédera ensuite aux indigènes la propriété des maisons selon des contrats à long terme stipulant des paiements échelonnés.

On sait que le Fonds d'Avance, qui fonctionne à Léopoldville depuis 1934, a pour but d'encourager l'initiative privée des Congolais en les aidant à construire ou à acheter des logements en matériaux définitifs. Son fonds de roulement est actuellement de 180 millions et le montant des prêts s'élève à quelque 130 millions.

Mais à côté des difficultés financières résultant du faible revenu familial des occupants, il s'en présente d'autres, non moins importantes, d'ordre social. C'est pourquoi l'Office des Cités africaines se préoccupe de doter les quartiers où elle construit des logements, d'un équipement communautaire dont la charge est supportée par le Gouvernement : écoles, marchés, dispensaires, égouts, distributions d'eau et d'électricité. L'Office érige également des bâtiments commerciaux, le tout, suivant des plans d'urbanisation rationnellement conçus.

Bruxelles, le 23 juillet 1954.

Pour les non-immatriculés, le décret prévoit des mesures de tutelle empêchant la spoliation et la spéculation. Ce décret organise en outre un régime successoral spécial et la donation en ce qui concerne les biens immobiliers.

Enfin, l'arrêté royal du 5 septembre 1952 étend aux indigènes l'application de l'arrêté ministériel du 25 février 1943 sur les ventes et locations de terres à titre onéreux.

G. Moulaert. — A propos du logement des Congolais dans le Centre extra-coutumiers, par M. X. Lejeune de Schiervel.

Le Général MOULAERT fait observer que, pour résoudre l'angoissant problème du logement des travailleurs indigènes à Léopoldville, l'Administration locale aurait dû faire appel à l'aide des grands employeurs de la localité.

Au contraire, l'Administration locale a refusé de mettre des terrains à la disposition des employeurs qui offraient de construire à leurs frais des logements pour les travailleurs.

Seul, l'Otraco a obtenu des terrains. On appliquait ainsi à Léopoldville une politique absolument opposée à celle en usage au Katanga où l'Union Minière a pu ériger dans toutes les localités les logements de ses travailleurs. Il serait urgent de reviser cette manière de voir et d'encourager, et même d'obliger, les employeurs à participer à la construction de logements pour travailleurs indigènes.

23 juillet 1954.

Prix triennal de littérature coloniale 1951-1954. — Driejaarlijkse prijs voor Koloniale Letterkunde 1951-1954... 1074, 1075

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1074

Comité secret. — Geheim comité 1079, 1075

Section des Sciences naturelles et médicales.
Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Séance du 19 juin 1954. — Zitting van 19 Juni 1954 ... ... 1180, 1181

M. Sluys. — Quelques coupes géologiques à travers l'Est congolais 1180, 1181

J. Lepersonne présente — stelt voor : « Les industries préhistoriques et la climatologie du Pléistocène au Bechuanaland », étude — studie E.-J. Wayland ... 1182, 1183 ; 1189-1196

A. Dubois présente — stelt voor : « La médecine populaire au Ruanda-Urundi », étude — studie A. Lestrade ... 1182, 1183

R. Mouchet présente — stelt voor : « Les carences alimentaires du Kwango ». mémoire — verhandeling K. Holemans 1182, 1183, 1200, 1201

Orthographe de — Orthografie van « Belgisch-Congo » ... 1182, 1183

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1184

Comité secret. — Geheim comité 1188, 1185

Demande de subside. — Subsidie-aanvraag 1188, 1185

Séance du 17 juillet 1954. — Zitting van 17 Juli 1954 ... ... 1198, 1199

Journées médicales de Léopoldville. — Geneeskundige dagen te Leopoldstad... ... ... 1200, 1201

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1200

Comité secret. — Geheim comité 1205, 1201

Section des Sciences techniques.
Sectie voor Technische Wetenschappen.

Séance du 25 juin 1954. — Zitting van 25 Juni 1954 ... ... 1206, 1207

Modifications au Règlement. — Wijzigingen aan het Reglement 1206, 1207

I. de Magnée et E.-J. Devroey. — Rapport sur les résultats scientifiques et techniques de la mission géologique Denayer-Hart au Kivu (1952) ... ... 1208, 1209 ; 1212-1214

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1208

Comité secret. — Geheim comité 1211, 1209

Pages. — Bladz.

Séance du 23 juillet 1954. — Zitting van 23 Juli 1954 ... ... 1216, 1217

R. Cambier. — Décès de M. E. Comhaire ... 1216, 1217 ; 1223-1224

J. Lamoen. — Rapport sur l'équilibre d'une rivière ... 1218, 1219

E.-J. Devroey présente — stelt voor : « L'Office des Cités Africaines et le logement des Congolais dans les centres extra-coutumiers », mémoire — verhandeling X. Lejeune de Schiervel ... ... 1218, 1219 ; 1225-1231

G. Moulaert. — Intervention à propos de — Tussenkomst betreffende : « L'Office des Cités Africaines et le logement des Congolais dans les centres extra-coutumiers », mémoire — verhandeling X. Lejeune de Schiervel ... ... 1218, 1219 ; 1232

Hommage d'ouvrages. — Aangeboden werken 1218

Comité secret. — Geheim comité 1220, 1219

ÉDITIONS J. DUCULOT, S. A., GEMBLOUX *(Imprimé en Belgique).*